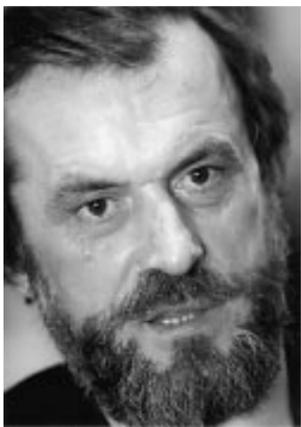


Vuk Draskovic défie à Belgrade le pouvoir de Milosevic



Vuk Draskovic, vice-premier ministre yougoslave.

CRAQUEMENTS, fissures dans le pouvoir de Slobodan Milosevic, ou initiative isolée d'un homme imprévisible ? Vuk Draskovic, vice-premier ministre yougoslave, qui dirige le Mouvement serbe du renouveau (SPO, droite nationaliste) multiplie les déclarations critiques sur la politique de Slobodan Milosevic. Il a appelé, mardi 27 avril, à des manifestations de rue à Belgrade contre la prise en mains par l'armée, selon des informations non confirmées, d'une chaîne de télévision. Dans un entretien accordé à la BBC-radio, il ajoute qu'il est prêt, si nécessaire, à se dresser contre le président yougoslave. La veille, il avait invité Slobodan Milosevic à faire preuve de « courage » et à passer un compromis avec l'OTAN. Ces déclarations laissent les alliés perplexes. Les Etats-Unis s'interrogent sur le poids politique de Vuk Draskovic, tandis que le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, discerne dans ses déclarations « les premiers grondements du mécontentement »

à Belgrade. L'Union européenne a décidé, lundi, de renforcer la panoplie de ses sanctions à l'égard de Belgrade. L'OTAN devait examiner, mardi, les modalités de mise en œuvre de l'embargo pétrolier. Les alliés vont intensifier et concentrer, cette semaine, leurs frappes au Kosovo. L'un des responsables de l'OTAN promet « un cauchemar » aux forces serbes. Malgré la guerre, les consommateurs français et les chefs d'entreprises ne semblent pas avoir modifié leurs comportements.

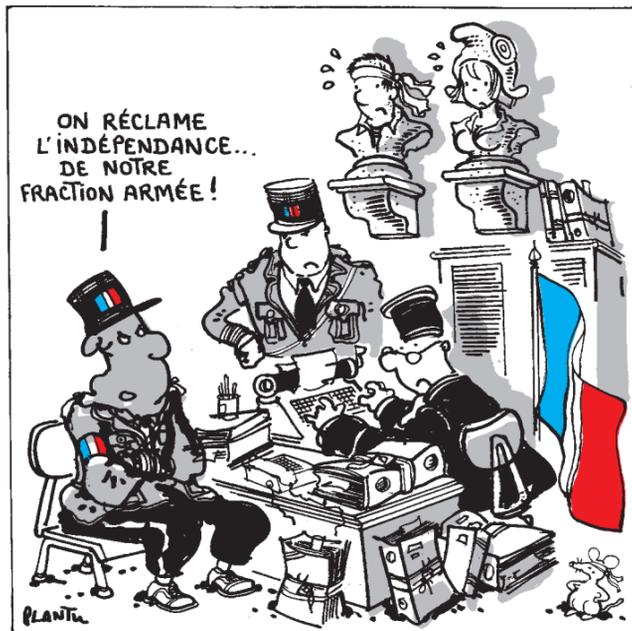
Lire pages 2 à 5, 18 et 19 et notre enquête page 15

Corse : des gendarmes contre l'Etat de droit

● Le commandant de la légion de gendarmerie dans l'île ainsi qu'un officier et un sous-officier ont été mis en examen et écroués ● La justice soupçonne des gendarmes d'élite d'avoir monté une provocation en incendiant un restaurant ● M. Chevènement a convoqué à Paris le préfet de Corse

LE PRÉFET de Corse, Bernard Bonnet, a été convoqué, mardi 27 avril, place Beauvau, par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Il devait s'expliquer sur l'affaire de l'incendie criminel du restaurant « Chez Francis », dans le golfe d'Ajaccio (Corse-du-Sud), pour lequel trois gendarmes ont été mis en examen et écroués. Deux membres du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) - un lieutenant et un adjudant-chef - ont été mis en examen, lundi 26 avril, pour « destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'un incendie commis en bande organisée ». Quant au commandant de la légion de gendarmerie de Corse, le colonel Henri Mazères, il a été mis en examen pour complicité « dudit crime », selon le communiqué du procureur de la République d'Ajaccio. Tous trois ont été incarcérés à la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse).

La « paillote » - un restaurant de plage - a brûlé dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 avril. Selon les pre-



mières explications publiques du colonel Mazères, les gendarmes, qui étaient en « mission légère de surveillance », auraient été surpris par l'incendie et se seraient enfuis en laissant sur place un talkie-walkie et une cagoule maculée de sang. Mais ces membres du GPS n'avaient curieusement pas donné l'alerte. Dans un premier temps, ils avaient prétendu avoir égaré le talkie-walkie le week-end précédent, sur les hauteurs d'Ajaccio, affirmant avoir été victimes d'une malveillance.

Le GPS est une unité d'élite de la gendarmerie créée en juillet 1998 spécialement pour la Corse. Chargée de missions dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée, elle a conduit, avec l'accord du gouvernement, des missions de surveillance en marge de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Eri-gnac. Elle était entrée en rivalité avec les services de police chargés des investigations sur ce crime.

Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 17

CMU : les associations veillent

Les députés examinent, à partir de mardi, le projet de loi sur la couverture maladie universelle, sous la surveillance des associations caritatives. p. 10

Défense européenne

La Grande-Bretagne a décidé, lundi, de se retirer du programme le plus emblématique en matière de coopération navale, celui de la frégate Horizon. p. 6

Sida : l'éradication exclue à court terme

Il ne faudrait pas interrompre le traitement antirétroviral chez les malades, même lorsque le virus est devenu indétectable dans le sang. Le VIH-1 persisterait au moins soixante ans dans certains globules blancs. p. 25

Decaux, maître de l'affichage

Jean-Claude Decaux annonce l'acquisition du groupe français d'affichage Havas Media Communication-Outdoor Advertising (HMC-OA), devenant le plus gros afficheur du monde. p. 20

Gastronomie

Dans son établissement au-dessus de Tours, Jean Bardet est revenu de la cuisine d'avant-garde pour des plats plus traditionnels. Du couscous. p. 26

Comment obtenir un congé parental

Légalement, le congé parental d'éducation est ouvert aux hommes comme aux femmes. En pratique, ce sont ces dernières qui en bénéficient. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

James Bond, agent 007, vole au secours des indépendantistes écossais

LONDRES de notre correspondant

James Bond est en colère, furieux contre la presse écossaise, qui lui reproche de faire campagne pour l'indépendance de l'Ecosse alors qu'il partage son temps entre ses résidences américaine et espagnole. En fait, il cherche une maison du côté d'Edimbourg. L'agent 007 est furieux qu'on écrive que lui, Sean Connery, n'a pas fait un seul film en Grande-Bretagne depuis vingt-cinq ans alors que, jure-t-il, trois de ses derniers rôles ont été tournés dans l'île. Furieux, enfin, contre Tony Blair et les travaillistes, qui se bousculaient pour un cliché en sa compagnie quand il s'agissait, en septembre 1997, de remporter le référendum de la décentralisation contre les conservateurs, qui n'en voulaient pas. Or les travaillistes, aujourd'hui, « empoisonnent l'atmosphère » pour dissuader les électeurs de voter pour le SNP, le parti qui prône la séparation de l'Ecosse du Royaume-Uni.

Comme son prédécesseur à la tête du Parti travailliste, John Smith, brutalement décédé en 1992, Tony Blair a cru que la renaissance d'une certaine autonomie écossaise et l'inau-

guration prochaine d'un Parlement autonome à Edimbourg allaient tuer dans l'œuf toute velléité indépendantiste. C'est le contraire qui s'est produit, et le SNP s'est envolé dans les sondages avant de redescendre récemment à environ 30 % des intentions de vote. La campagne fait rage. Les élections à l'Assemblée écossaise ont lieu le 6 mai et les indépendantistes ont appelé « le plus célèbre Ecossais du monde », qui est aussi leur principal sponsor - 500 000 francs par an dit-on -, à la rescousse.

« Je ne suis pas un politicien et je n'ai pas l'intention de le devenir », a lancé l'acteur, lundi 26 avril, aux trois cents militants nationalistes invités par le SNP dans un grand hôtel d'Edimbourg. « Tout ce que j'ai fait ou tenté de faire pour l'Ecosse, ces trente dernières années, a toujours été pour son profit à elle, jamais pour le mien. » A soixante-huit ans, tous ses fans le savent, le meilleur des James Bond n'a rien perdu de sa fougue. « Nous avons attendu trois siècles avant de retrouver notre Parlement », a-t-il rappelé. « Tout ce que je souhaite, c'est qu'il soit authentiquement démocratique, qu'il reflète vraiment la nouvelle voix de l'Ecosse. Pour ma

part, je pense que l'Ecosse ne doit être rien d'autre que l'égale de toutes les autres nations du monde. »

Sur le podium, derrière l'idole, Alex Salmond, le leader du SNP, boit du petit lait. Il parle du renouveau de la culture écossaise, qui explose dans la musique, le cinéma, le théâtre, la littérature. Il révèle que Sean Connery porte sur son avant-bras un tatouage qui dit tout : « Scotland Forever », l'Ecosse pour toujours. Donnés largement vainqueurs par les sondages - « mais il reste dix jours de campagne », souligne Alex Salmond -, les travaillistes ne paraissent pas troublés outre mesure par l'arrivée tardive de 007 dans la campagne. « Ce n'est pas le nombre de célébrités qu'il compte qui fait le succès d'un parti, mais son programme », explique Donald Dewar, candidat de Tony Blair. David McLetchie, chef des conservateurs locaux, est plus cruel : « Franchement, dit-il, Sean Connery aurait mieux fait de continuer de jouer au golf à St Andrews plutôt que de venir jouer les James Bond à Edimbourg pour le SNP... »

Patrice Claude

POINT DE VUE

Kosovo : devant l'échec

par Pierre Hassner

LE sommet de l'OTAN s'est achevé sur une déclaration d'unité, de détermination et de confiance dans la stratégie adoptée en Yougoslavie. On ne peut que saluer les deux premiers aspects, qui tranchent avec les divisions et les hésitations du temps de la Bosnie. Mais - au risque de se voir reprocher une impatience fébrile ou une propension pour la stratégie de Café du Commerce - on ne peut qu'exprimer son scepticisme et son inquiétude pour le troisième.

Comment nier, en effet, que les craintes exprimées il y a un mois (selon lesquelles les bombardements, s'ils n'étaient accompagnés d'une action au sol, loin de protéger les populations albanaises, risquaient de durcir la politique de Milosevic, de lui rallier le peuple serbe et d'aggraver encore la situation des Kosovars - « En cas d'échec », dans *Le Monde* du 27 mars 1999) se sont vérifiées ? Même si, comme il faut ardemment l'espérer, la situation devait se retourner d'ici quelques semaines ou quelques mois, même si la catastrophe suprême d'une victoire de Milosevic est écartée et si les Kosovars rentrent dans leurs

foyers, comment ne pas voir que l'échec est déjà là, dans les souffrances des déportés, dans les destructions infligées à la Serbie, dans la déstabilisation de la Macédoine et du Monténégro, dans le fossé creusé, à travers les Balkans, entre gouvernements pro-occidentaux et populations hostiles, dans l'immense tâche de reconstruction économique et sociale, psychologique, politique et morale à entreprendre ?

Comment les traces de ce mois interminable, où l'infrastructure serbe était progressivement détruite mais où les forces de Milosevic et ses consorts restaient libres de poursuivre leur œuvre barbare, s'effaceraient-elles de sitôt ? Il y a peu de chances que l'année 1999 ne reste pas, pour la paix et la démocratie, l'Europe et l'Amérique, et les Balkans, une « annus horribilis », faisant pendant à « l'annus mirabilis » de 1989.

Lire la suite et nos autres points de vue page 16

Pierre Hassner est chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

Des forêts et des hommes

L'IDÉE selon laquelle les réserves naturelles sont des sanctuaires dont l'accès est interdit aux hommes - destructeurs - est dépassée. En zone de forêts tropicales, l'objectif est désormais d'associer les populations à la mise en place et à la gestion des zones protégées. Mais les réussites restent maigres. Les habitants, désireux d'améliorer leurs conditions de vie souvent difficiles, sont plutôt favorables à la poursuite de l'exploitation. Extraordinaire réservoir de biodiversité, la forêt tropicale recèlerait 100 millions d'espèces végétales et animales dont 10 % seulement sont répertoriées. Chaque année, le territoire qu'elle occupe diminue d'une surface équivalente à celle de la Grèce.

Lire page 24

Le prince des scarabées



JAN FABRE

ARTISTE anversois, Jan Fabre peuple son œuvre d'animaux vivants ou morts, de carapaces de scarabées et de corps humains. Dans son dernier spectacle, dont le général Patton est le héros, ou son exposition de sculptures à Strasbourg, l'inventeur du « Bic-Art » soumet la fin du siècle au regard-scalpel qu'il pense tenir de son aïeul, l'entomologiste Jean-Henri Fabre.

Lire page 28

International.....	2	Tableau de bord.....	21
France-société.....	8	Aujourd'hui.....	24
Régions.....	12	Météorologie.....	27
Carnet.....	14	Jeux.....	27
Horizons.....	15	Culture.....	28
Entreprises.....	18	Guide culturel.....	30
Emploi/annonces.....	18	Abonnements.....	20
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	31

LA GUERRE AÉRIENNE DANS LE CIEL YOUGOSLAVE



Ravitaillement en vol d'un avion américain A-10 A « tueur de chars » au cours d'une mission de combat au-dessus du Kosovo. Les A-10 A de l'US Air Force, déployés sur la base d'Aviano, en Italie, sont des appareils d'attaque au sol. Le Pentagone a annoncé, lundi 26 avril, qu'il allait mettre 30 avions ravitailleurs supplémentaires au service des forces de l'OTAN engagées contre la Serbie



La fermeté des Quinze sur les sanctions ne convainc qu'à moitié

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Renforcement des sanctions à l'égard de la Serbie et, notamment, mise en œuvre de l'embargo pétrolier avant la fin du mois, aide accrue aux réfugiés et à leurs pays d'accueil, préoccupation marquée quant au sort du Monténégro, référence au rôle à jouer par le Conseil de sécurité des Nations unies, volonté d'agir sur le long terme pour assurer la stabilité des Balkans : rien n'a été oublié dans les « conclusions » publiées, lundi 26 avril, par les ministres des affaires étrangères des Quinze ou leurs représentants pour témoigner d'une persistante fermeté à l'égard de Belgrade.

Pourtant, même bien rodé, l'exercice, au moins au niveau de l'image, n'a convaincu qu'à moitié. Certes, la réunion se tenait au len-

demain d'un sommet fatiguant à Washington. Néanmoins, peu de ministres des affaires étrangères s'étaient déplacés. C'était vrai notamment des français, anglais et italien. La volonté bruyamment manifestée lors de chaque sommet de voir l'Europe jouer pleinement son rôle dans ce conflit, ainsi que celle de faire retrouver un lustre disparu au « Conseil des affaires générales », perdent ainsi de leur crédibilité. Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères, qui préside les débats, a accueilli les critiques à l'égard de Slobodan Milosevic récemment exprimées à Belgrade par le vice-président Vuk Draskovic « comme un signe qu'on commence visiblement, de l'autre côté, à comprendre la gravité de la situation ». Mais la « perspective ainsi offerte » n'a pas fait, apparemment, l'objet d'un échange de vues sérieux sur la ma-

nière d'être éventuellement exploitée.

Différents moyens, plus ou moins nouveaux, plus ou moins convaincants – les Quinze avouent ainsi qu'ils ne savent pas encore exactement comment ils feront respectivement l'embargo pétrolier ! –, sont envisagés pour gêner Milosevic, sa famille et sa clique.

AIDE AUX PAYS D'ACCUEIL

Les mots employés désignent toujours le président yougoslave davantage comme un hors-la-loi que comme un interlocuteur possible. Les sanctions sont de plus en plus personnalisées : interdiction de voyager pour Milosevic, sa famille, ses ministres, et l'ensemble des dirigeants du pays ; extension du gel des avoirs détenus à l'étranger par le président yougoslave et par ses proches ou par des compagnies contrôlées par des intérêts serbes ; restrictions supplémentaires aux mouvements de capitaux et à tout autre investissement ; interdiction aux Européens d'exporter des équipements pouvant être affectés à la répression ; interdiction complète faite aux compagnies aériennes de voler entre l'UE et la Yougoslavie ; « encouragement » aux Etats membres et à leurs fédérations sportives d'accueillir des équipes yougoslaves.

Une invitation a été adressée à Ibrahim Rugova, le leader modéré retenu à Pristina, pour la prochaine session du conseil en mai. Les Quinze dénoncent les efforts de Belgrade en vue de saper l'autorité du gouvernement du Monténégro et indiquent leur intention de « saisir toute opportunité » de lui venir en aide.

L'Union se félicite ensuite de la « modération » de l'Albanie et de la Macédoine. L'aide annoncée aux

pays d'accueil des réfugiés, soit 100 millions d'euros – venant s'ajouter aux 150 millions d'euros pour les réfugiés eux-mêmes –, sera répartie dans les plus brefs délais. Selon le commissaire Hans van den Broek, 62 millions d'euros iront à l'Albanie, 13 au Monténégro et le reste, pour lequel les procédures administratives ne sont apparemment pas encore achevées, à la Macédoine.

Les Quinze ont réaffirmé leur soutien à un pacte de stabilité dans les Balkans à mettre au point avec l'ensemble des pays de la région, en y associant les organisations internationales concernées, en particulier l'OSCE. Les Etats-Unis et la Russie seraient, bien sûr, partie prenante de l'opération. A titre de contribution, l'Union répète qu'elle est prête à négocier un accord d'association avec l'Albanie et la Macédoine.

Philippe Lemaître

Le Monténégro s'inquiète de l'embargo pétrolier décidé par l'OTAN

PODGORICA

de notre envoyée spéciale
Seul débouché sur la mer de la Serbie, le Monténégro, son petit partenaire rétif au sein de la Ré-

REPORTAGE

La tradition de la contrebande est ici aussi vieille que le royaume

publique fédérale de Yougoslavie (RFY), espère voir les gages que son gouvernement démocratique a donnés à l'OTAN suffire pour l'exclusion de l'embargo décidé contre Belgrade. Il se sentait déjà épargné par les bombardements de l'Alliance, après ceux qui ont touché, à deux reprises fin mars, des installations de l'armée yougoslave déployée dans le pays.

Mais les frappes ont de nouveau visé, lundi 26 avril, un site proche de l'aéroport de Podgorica, capitale du Monténégro. Les autorités monténégrines venaient pourtant de faire un pas supplémentaire en direction de l'OTAN en proposant d'accueillir des inspecteurs chargés de vérifier que le pétrole et autres marchandises sous embargo transportés vers ses ports sont bien destinés au Monténégro et non à la Serbie.

PARADIS DE LA FLIBUSTE

Chacun cependant connaît les limites d'une telle offre : l'embargo précédent, en vigueur de 1993 à 1996, a été détourné à si grande échelle qu'il a donné naissance à une nouvelle classe de riches Monténégrins, profiteurs de l'embargo.

Vieux royaume montagnard ouvert sur l'Adriatique, le pays a de tout temps été accusé d'être le paradis de la flibuste en Europe. Les sanctions contre la Serbie ont relancé la noble tradition contrebandière. Sur la route menant de Podgorica à son principal port de Bar, relié par ferry à Bari, dans les Pouilles, les humbles maisons de maraîchers sont désormais flanquées de vastes et hautes demeures.

Mais ces nouveaux flibustiers ne sillonnent pas la mer : leur terrain de chasse est le grand lac de Skadar, qui s'étend jusqu'à la ville du même nom dans le nord de l'Albanie, la région la moins contrôlée d'un pays sans foi ni loi. Pétrole et autres « war materials » destinés à la Serbie durant l'embargo, mais aussi cigarettes

et diverses denrées toujours importées en Albanie, prenaient et prennent le chemin du lac puis des vastes marais qui bordent sa rive nord monténégrine.

Au risque d'être interceptés par des « pirates de pirates », bandits masqués capables de mettre le feu aux embarcations s'ils ne reçoivent pas leur dîme. Y compris s'il le faut aux « mini-tankers » construits spécialement pour le lac, bateaux plats conduits par une seule personne, racontent experts et chauffeurs de taxis. La dernière rumeur à Podgorica est que l'armée yougoslave tente de renforcer ses positions sur le lac aux dépens de celles de la police du gouvernement monténégrin, qui y fut de tout temps prédominante...

L'EMPRISE DE BELGRADE

Evoquant donc « certaines réalités », les experts de l'OTAN suggèrent, pour renforcer l'embargo, de couper les voies reliant le Monténégro à la Serbie. La mesure serait plus efficace. Déjà, la SFOR, force de l'ONU en Bosnie, a coupé la voie ferrée qui mène de Bar en Serbie en passant par son territoire. Cela a été fait discrètement au début des frappes, au grand dam de ceux qui disent que l'OTAN n'a pas d'ordres à donner à l'ONU, dont les forces se justifient en disant qu'il s'agissait d'empêcher Belgrade d'envoyer des renforts de troupes au Monténégro.

De tels renforts seraient néanmoins en route, a annoncé lundi la presse du Monténégro, évoquant 500 réservistes de Serbie centrale envoyés vers le port de Bar.

Six à sept routes relient les deux Républiques, par de hautes vallées encaissées dont les ponts seraient des cibles « idéales ». A condition qu'elles se trouvent en territoire serbe. Car toute frappe au Monténégro ne ferait que renforcer l'emprise de Belgrade et de son armée sur son petit voisin.

Petit à petit, à coup de compromis ponctuels, cette emprise s'alourdit déjà, estime le consul d'Italie à Bar, seul diplomate occidental resté en poste dans le pays, en contemplant avec inquiétude la splendide baie donnant sur ses fenêtres, bordée de réservoirs pétroliers étincelants et flanquée de panneaux publicitaires pour Loukoil-Monténégro, la toute nouvelle société mixte créée... avec les Russes.

Sophie Shihab

Les mesures de rétorsion décidées

par la communauté internationale depuis 1998

Les sanctions européennes contre la Serbie ne datent pas du déclenchement des frappes aériennes et s'inscrivent dans toute une série d'initiatives prises à des échelons multiples (ONU, G 8 ou Union européenne).

● **31 mars 1998.** Adoption par l'ONU de la résolution 1160, qui prévoit un embargo sur les armes à destination de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Déjà en 1991, une résolution des Nations unies avait décrété un embargo sur les armes à destination de la Yougoslavie, qui n'était pas encore divisée en plusieurs Etats.

● **9 mai 1998.** Annonce par les ministres des affaires étrangères du G 8 d'un embargo sur les investissements étrangers en RFY.

● **8 juin 1998.** Les Quinze, réunis à Luxembourg, approuvent l'interdiction de nouveaux investissements en Serbie et le gel des avoirs du gouvernement de Belgrade dans l'UE. Les Etats-Unis prennent une décision similaire au même moment.

● **15 et 16 juin 1998.** Interdiction par l'Union européenne, lors du sommet de Cardiff, de toutes liaisons aériennes assurées par les compagnies yougoslaves avec l'Union européenne.

des plaies plus profondes qu'une guerre nationale. Au Kosovo aussi, nous avons affaire à une forme de guerre civile parce que les Albanais et les Serbes ont vécu longtemps en voisins.

2 Au Kosovo, comment est-il possible que la communauté internationale ait encore sous-estimé Milosevic ?

Je n'ai pas compris que les Etats qui avaient eu des troupes dans la Forpronu en Bosnie n'aient pas su avec quelle dureté – et parfois avec quelle haine – les conflits avaient lieu dans la région. Ils auraient dû savoir que les réactions des Serbes ne respecteraient pas les règles habituelles du droit de la guerre. Le ministre néerlandais des affaires étrangères m'a dit à propos du Ko-

sovo qu'il ne pouvait pas imaginer tant de sauvagerie dans la pratique du nettoyage ethnique. Comment les Néerlandais ont-ils pu croire, après Srebrenica, que Srebrenica ne se reproduirait pas ?

3 Que faire ?

Les cinq conditions de l'OTAN ne doivent pas être intangibles si on veut la négociation et non la capitulation. Mais deux points, selon moi, ne sont pas négociables : le retour des réfugiés et leur protection par une force internationale, qui devra être sérieusement armée, parce qu'un homme désarmé, dans les Balkans, n'est pas un homme et n'inspire aucun respect.

Propos recueillis par
Daniel Vernet

L'Irlande à deux, c'est encore mieux.

L'Irlande à partir de 1534* pour deux.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus
tél. 01 55 38 38 42, fax: 01 55 38 38 40,
Minitel 3615 Aer Lingus
(2,23F/mn) ou votre agence de voyages.

Aer Lingus

Les Etats-Unis souhaitent que l'Europe prenne le relais pour tirer la croissance mondiale

La baisse de l'euro a été suffisante, selon les ministres des finances du G 7

Les ministres des finances du G 7 se sont retrouvés lundi 26 avril à Washington, dans le cadre des réunions de printemps du FMI et de la

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Les Etats-Unis veulent que l'Europe fasse plus d'efforts pour soutenir sa croissance. Ce n'est pas nouveau, mais le communiqué du G 7 publié à l'issue de la réunion à Washington, lundi 26 avril, des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales des pays industrialisés n'a pas donné lieu à une attaque en règle de l'Europe. Tout comme a été, *in extremis*, évitée une allusion trop directe à la faiblesse persistante de l'euro face au dollar.

Les Etats-Unis, qui tirent quasiment seuls la croissance mondiale grâce à une économie florissante, avaient multiplié ces derniers mois les déclarations sur la nécessité pour l'Europe de mieux stimuler sa demande intérieure. Un discours relayé par le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus. *« Il est maintenant temps, après huit années de superbes performances en matière de croissance, que les Etats-Unis connaissent un certain ralentissement. Et il est plus que temps que les économies européennes fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour stimuler leur croissance »*, avait-il déclaré quelques jours avant

Banque mondiale. Ils ont relevé *« plusieurs signes d'amélioration »* dans certaines régions du monde, reflétant *« des signes de meilleures*

performances dans certaines économies émergentes ». Au Japon, la conjoncture reste incertaine et elle s'affaiblit en Europe. communiqué leur volonté de maintenir *« une forte coopération pour promouvoir la stabilité du système monétaire international et des taux de change entre les grandes monnaies qui doivent refléter les données fondamentales des économies »*. Pour parvenir à un degré satisfaisant de stabilité des changes entre l'euro, le dollar et le yen, le ministre français des finances a souhaité davantage de *« coresponsabilité mondiale dans les domaines économique et monétaire »*.

Quant au niveau de l'euro qui a perdu 10 % de sa valeur face au dollar depuis son lancement le 11 janvier dernier, Dominique Strauss-Kahn a indiqué qu'il *« n'y avait pas de souci à se faire pour l'instant »* (1 euro s'échangeait contre 1,06 dollar mardi matin).

Il est clair que l'Europe doit assumer sa part de responsabilité dans le soutien de la croissance mondiale, a déclaré le ministre français. Dans le conflit de chiffres qui oppose l'Europe aux Etats-Unis, la France a indiqué que les pays européens avaient joué un rôle décisif dans l'ajustement des balances courantes des pays d'Asie en crise.

Selon M. Strauss-Kahn, la dégradation de la balance commerciale de l'Union européenne vis-

à-vis des pays asiatiques en crise, Japon compris, a été supérieure en 1998 à la dégradation de la balance commerciale des Etats-Unis vis-à-vis de ces mêmes pays

(- 36 milliards de dollars pour l'Union européenne contre - 27 milliards de dollars pour les Etats-Unis). *« Le partage du fardeau n'est donc pas déséquilibré »* a-t-il affirmé.

Cette réponse du berger à la bergère ne doit toutefois pas faire oublier le décalage réel de la croissance entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires. Le ralentissement de la croissance européenne intervient alors que le Japon n'est pas encore sorti de sa longue récession. Les Sept ont pris acte des mesures importantes prises par Tokyo pour faire face à ses difficultés. *« Malgré quelque amélioration, les perspectives à court terme demeurent incertaines »*, souligne les Sept.

Malgré ces incertitudes, la crise financière globale *« semble terminée »*, a déclaré Michel Camdessus. Mais il ne faudrait pas que, paradoxalement, cette amélioration se traduise par une moindre volonté de réforme du système financier international, a prévenu M. Strauss-Kahn.

Babette Stern

M. Bouteflika a été investi président de la République algérienne

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA devait être investi président de la République algérienne mardi 27 avril au matin, après avoir prêté serment lors d'une cérémonie au Palais des nations. Successeur de Liamine Zeroual, M. Bouteflika a de hautes ambitions pour les cinq années de son mandat. Pendant sa campagne électorale, il n'a eu de cesse de stigmatiser les *« présidents stagiaires »* qui l'ont précédé, coupables selon lui d'avoir laissé l'Algérie partir à la dérive. Aura-t-il les moyens de ses ambitions ?

A première vue, aucun doute n'est permis. La Constitution confère au chef de l'Etat des pouvoirs exceptionnels. A la Chambre des députés, il dispose d'une majorité écrasante. Le Sénat est à sa botte. Le syndicat officiel a appelé à voter en sa faveur. Il contrôle la télévision et la radio. Avec une telle dot, le nouveau chef de l'Etat peut prendre son temps. Et sans doute M. Bouteflika - qui dirigea la diplomatie algérienne pendant les années Boumédiène - va-t-il consacrer les semaines à venir à la préparation du prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui se tiendra à Alger courant juin. L'amélioration de l'image de marque de son pays à l'étranger en dépend.

D'ici là, la reconduction du gouvernement en place, toujours sous la houlette de Samil Hamdani, paraît acquise. Seules des retouches lui seront apportées. Le changement d'équipe adviendra plus tard.

Pour faire oublier les conditions douteuses de son élection, le 15 avril (il était seul en lice après le retrait des six autres candidats, qui entendaient dénoncer ainsi des fraudes), M. Bouteflika, qui s'est présenté en candidat *« libre »*, parti-

san d'une *« réconciliation nationale »*, pourrait libérer Abassi Madani, le chef historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), toujours placé en résidence surveillée, assouplir les conditions de détention d'Ali Benhadj, son numéro deux, et surtout faire entrer dans les faits l'accord conclu à l'automne 1997 entre les militaires algériens et l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du FIS. Bloqué à l'époque par le président Zeroual, il prévoyait - pour autant qu'on le sache -, l'intégration des quelques milliers de combattants de l'AIS dans des structures paramilitaires officielles (milices, groupes d'autodéfense).

SOUTIEN DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

Ces initiatives, même si elles se concrétisent, ne garantissent pas que M. Bouteflika ait les coudées plus franches que son prédécesseur - poussé vers la sortie par ses pairs militaires. Elles ne prouvent pas davantage que le nouveau président bénéficie de l'appui de la hiérarchie militaire dans son ensemble.

Qu'il ait celui des très puissants services de renseignement ne fait plus guère de doute depuis la publication dans *Le Canard enchaîné* d'une conversation téléphonique croustillante entre le numéro deux de la sécurité militaire, le général Smaïn Lamari, et l'attaché militaire de l'ambassade d'Algérie à Paris (*Le Monde* du 18 février). Il y était question d'appuyer le - déjà - *« titulaire »* au poste.

Pour autant, le soutien du chef d'état-major, le général de corps d'armée Mohamed Lamari, n'est pas acquis à M. Bouteflika, de l'avis de plusieurs spécialistes. *« Il a affiché sa neutralité »*,

soutient un intellectuel algérien. *« Par de minuscules gestes publics, le patron de l'armée algérienne a montré que l'ancien premier ministre réformateur Mouloud Hamrouche avait sa préférence et que Bouteflika n'était pas son candidat »*, nuance un analyste.

Jusqu'à il y a peu de temps, la hiérarchie militaire a fonctionné par consensus. Aujourd'hui, elle est divisée, traversée par des clivages de fond sur le rôle de l'institution militaire et c'est le cœur du pouvoir algérien qui est atteint. *« Le système a implosé. Plus personne n'est assez fort pour s'imposer au sein de l'armée. Candidat d'un clan, le président Bouteflika va être fragilisé. Il aura du mal à tenir »*, affirme un diplomate.

L'occasion d'y voir plus clair ne devrait pas tarder, avec la nomination d'un nouveau ministre de la défense. Le poste est stratégique en Algérie : le président Ben Bella a été démis par son ministre de la défense, le colonel Houari Boumédiène ; le *« tombeur »* du président Chadli a été aussi son ministre de la défense, Khaled Nezzar. Pour éviter toute mauvaise surprise de ce genre, M.Zeroual, militaire de carrière, avait préféré conserver pour lui-même ce portefeuille après son élection à la présidence, suivant en cela l'exemple de Boumédiène.

On imagine mal M. Bouteflika - un civil - faire de même. A qui va-t-il confier le poste ? A un militaire à la retraite sans attaches particulières ? A un proche des services de sécurité ? Ou à un homme du général Mohamed Lamari ? La réponse donnera une première idée de la liberté dont dispose le nouveau chef de l'Etat.

Jean-Pierre Tuquoï

Le Royaume-Uni renonce au projet de frégate européenne Horizon

LONDRES

de notre correspondant

Mauvaise nouvelle pour la coopération européenne de défense tant vantée ces derniers mois à Saint-Malo, et récemment à Washington : la Grande-Bretagne a décidé, lundi 26 avril, de se retirer du programme le plus emblématique du siècle en matière de coopération navale, celui de la frégate Horizon. *« Ce ne serait pas rentable »*, a déclaré aux Communes le secrétaire d'Etat à la défense, John Spellar. La France, l'Italie et le Royaume-Uni avaient décidé la construction commune de cette frégate en décembre 1992 et signé un accord en juillet 1994, avant l'arrivée au pouvoir de Tony Blair. Les premiers bâtiments - il s'agit d'une frégate anti-aérienne déplaçant 6 000 tonnes - devaient être livrés en 2004.

Évalué à 80 milliards de francs (15,1 milliards d'euros), le projet, dérivé d'un programme pré-curseur de l'OTAN qui a échoué, s'était concrétisé en février 1995 par la création d'un consortium trinational, l'Horizon International Joint Venture Company Ltd (IJVC). Mais, déjà, les désaccords

sur le dessin de la frégate, puis sur sa construction se sont multipliés au point qu'une réunion d'urgence entre les trois ministres de la défense concernés a dû être organisée le 23 mars à Villacoublay (Yvelines). Il fut décidé de se donner quatre semaines de délai supplémentaire pour que soient présentées des propositions acceptables par les trois gouvernements.

UN SYMBOLE POLITIQUE FORT

Le délai est écoulé. Le retrait de Londres signifie que chaque pays va maintenant devoir construire soi-même les frégates dont il a besoin - 12 pour les Britanniques, 4 pour les Français et 6 pour les Italiens. Ce qui constitue peut-être une bonne nouvelle pour les arsenaux nationaux concernés et, en particulier, pour la direction des constructions navales (DCN) française. Mais ce qui est, selon John Maples, le ministre *« fantôme »* conservateur de la défense, *« très décevant pour l'avenir des projets de collaboration multinationale »*. La France et l'Italie notamment tenaient beaucoup au symbole politique fort que représentait Horizon pour la coopération navale

européenne. Après les promesses contenues dans l'accord de défense franco-britannique de décembre 1998 à Saint-Malo, beaucoup ont cru que le projet de frégate était assuré, M. Blair ayant indiqué qu'il y tenait.

« C'est la faute aux conservateurs », qui ont embringué Londres dans l'aventure Horizon, s'est défendu M. Spellar. *« La meilleure approche, a fait savoir George Robertson, ministre de la défense, est celle d'un contrat national combiné avec la recherche d'un maximum de profits tirés d'une coopération sur l'armement des navires. »* Tout, en effet, n'est pas perdu puisque le programme commun de missiles anti-aériens PAAMS (*principal anti air missile system*) qui devait armer les frégates reste, lui, d'actualité. Lors d'une réunion tripartite, le 25 avril à Washington, en marge du sommet de l'OTAN, des responsables des ministères de la défense français, italien et britannique sont convenus de poursuivre leur collaboration, lancée en mars 1996, sur ce système et *« d'adopter une solution commune pour les besoins futurs de leurs marines en matière de moyens anti-a-*

riens ». Le PAAMS doit aussi équiper, en France, d'autres bâtiments comme le porte-avions *Charles-de-Gaulle*.

Selon le communiqué publié à Londres, les trois pays concernés *« ont l'intention d'attribuer rapidement le contrat pour le développement du système PAAMS, qui sera au cœur de la future défense aérienne de leurs flottes »*. C'est, ajoute le communiqué, *« une très bonne nouvelle »* pour les industriels européens concernés - Thomson-CSF, Aerospatiale, Matra, Bae Dynamics et Alenia -, *« tant en termes technologiques que financiers »*. A la lumière des propositions industrielles reçues, les ministères des trois pays sont aussi convenus d'adopter *« une approche en collaboration »* pour équiper les navires de guerre sur lesquels le PAAMS sera déployé. *« Le système de missiles PAAMS, a souligné M. Spellar aux Communes, offrira à la Royal Navy une capacité de défense anti-aérienne qui est tout simplement la meilleure du monde »* pour le siècle prochain.

Patrice Claude

Le ralentissement de la croissance allemande se confirme

BONN. Les six principaux instituts de conjoncture allemands ont révisé à la baisse leurs prévisions de croissance pour l'Allemagne à + 1,7 % en 1999 dans leur rapport de printemps, rendu public mardi 27 avril. A l'automne, ils estimaient encore la hausse du produit intérieur brut (PIB) à + 2,3 % en 1999, après une progression de + 2,8 % en 1998. Les six instituts restent cependant plus optimistes que le gouvernement, qui a révisé sa prévision de croissance à environ + 1,5 % cette année, contre + 2 % auparavant.

Le marché de l'emploi, souci numéro un du gouvernement du chancelier Gerhard Schröder, devrait légèrement s'améliorer, le taux de chômage moyen tombant à 10,6 % en 1999, contre 11,2 % l'an passé. En l'an 2000, le chômage devrait encore diminuer à 9,9 %. - (AFP)

Les crises financières ont accru

la pauvreté dans le monde

WASHINGTON. L'horizon s'assombrit encore pour les populations pauvres de la planète alors que les efforts pour lutter contre la pauvreté, améliorer la santé et l'éducation sont mis à mal par les conséquences de la crise asiatique, estime la Banque mondiale dans un rapport annuel publié lundi 26 avril à Washington. *« Les efforts pour améliorer les conditions-clés du développement sont en danger à l'aube du deuxième millénaire »*, dit la Banque mondiale dans son rapport. *« Le monde ne peut s'offrir de perdre encore une autre décennie comme cela s'est passé en Amérique latine lors de la crise de la dette des années 80 »*, poursuit-elle.

La Banque centrale du Brésil

éclaboussée par un scandale

RIO DE JANEIRO. Le Brésil mise sur un recul du produit intérieur brut (PIB) en 1999 moins important que prévu, de 2 % ou moins, a déclaré lundi 26 avril à Washington le gouverneur de la banque centrale brésilienne Arminio Fraga. Le FMI de son côté prévoit un recul du PIB de 3,8 % cette année.

Au même moment, à Brasilia, la Banque centrale brésilienne est au cœur d'un scandale. L'ancien gouverneur Francisco Lopes est inculpé à la suite de certaines opérations troublantes réalisées dans les jours qui ont suivi, à partir du 13 janvier, la dévaluation du real. M. Lopes, spécialement nommé pour assumer cette délicate mission, est accusé d'avoir, sous le prétexte déclaré d'éviter *« un risque systématique »*, vendu des dollars à des tarifs *« amicaux »* à deux banques d'affaires brésiliennes. - (AFP, Corresp.)

Bill Clinton assure

Yasser Arafat de son soutien

GAZA. Le président palestinien, Yasser Arafat, a reçu, lundi 26 avril, une lettre du président américain Bill Clinton l'assurant du soutien de ce dernier au *« droit des Palestiniens à vivre librement sur leur propre terre »*, ont indiqué des sources officielles palestiniennes. *« C'est plus que positif »*, s'est contenté de déclarer M. Arafat. D'après des sources palestiniennes, les Etats-Unis pronent *« une reprise immédiate et accélérée des négociations sur le statut définitif »* des territoires palestiniens, qui *« devront être achevées en douze mois »*. Des lettres d'assurances similaires ont été adressées à M. Arafat par l'Union européenne et le Japon. A Washington, les Etats-Unis ont appelé les dirigeants israéliens et palestiniens à s'engager à aboutir à un accord de paix *« d'ici un an »* et ont proposé la tenue d'un sommet à trois à la fin de l'année pour examiner les progrès accomplis. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **BIRMANIE : l'Union européenne (UE) a prolongé ses sanctions contre la Birmanie pour six mois**, jusqu'à fin octobre 1999. Dans une déclaration adoptée lundi 26 avril à Luxembourg, le conseil des ministres des affaires étrangères de l'UE a *« exprimé sa profonde inquiétude face aux violations persistantes des droits de l'homme en Birmanie/Myanmar »*. - (AFP)

■ **TIMOR-ORIENTAL : la consultation sur l'avenir de l'ancien territoire portugais devrait avoir lieu le 8 août**, a annoncé, mardi 27 avril, le président indonésien, Bacharuddin Jusuf Habibie a également déclaré, à l'issue d'un entretien à Bali avec le premier ministre australien, que Djakarta signerait le 5 mai, sans l'amender, le projet d'autonomie du Timor-Oriental négocié sous les auspices de l'ONU. Les résultats de la consultation des Timorais orientaux, qui se déroulera en présence de conseillers de police de l'ONU, seront présentés le 29 août à l'Assemblée (indonésienne) consultative du peuple. - (AFP)

■ **CORÉE DU SUD : une série de grèves de protestations contre des vagues de suppressions d'emplois dans le secteur public a pris fin** lundi 26 avril en Corée du sud. Les employés du métro de Séoul ont accepté de reprendre le travail au terme d'une semaine de protestations parfois violentes contre les restructurations. - (AFP)

Une explosion dévaste en partie

l'hôtel Intourist de Moscou

MOSCOU. Une forte explosion a dévasté, lundi 26 avril, deux étages de l'hôtel Intourist, l'un des plus célèbres établissements du centre-ville de Moscou. Une bombe, d'une puissance équivalente à un kilo de TNT, aurait été placée dans un ascenseur de service, selon les enquêteurs. Onze personnes ont été blessées, la déflagration ayant brisé les vitres alentours, ouvert un trou d'environ dix mètres dans la façade et provoqué un début d'incendie. L'explosion s'est produite au vingtième étage de l'immeuble, en partie occupé par les bureaux du député Iossif Kobzon. Chanteur très populaire en Russie, M. Kobzon est soupçonné être lié à la mafia. En 1997, les Etats-Unis lui avaient refusé un visa d'entrée sur leur territoire. Haut lieu de la prostitution à Moscou, l'hôtel Intourist est, selon le ministre de l'intérieur, Segueï Stepachine, *« dans une situation très compliquée »*.



L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Bristol
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais aux USA

OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.

☎ Informations et inscriptions:
Bordeaux 05 56 00 99 99 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

Les associations veillent sur la couverture maladie universelle

Les députés examinent le projet de loi apportant une assurance aux six millions d'exclus des régimes complémentaires sous la surveillance des organisations caritatives, particulièrement préoccupées par la présence des mutuelles et des assurances privées dans le dispositif

Les députés devaient commencer, mardi 27 avril, dans la soirée, l'examen du projet de loi sur la CMU, qui concernera quelque six millions de Français, parmi les plus démunis. Les associations caritatives ont eu une

TOUT AU LONG de l'élaboration du projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU), les associations caritatives, régulièrement consultées, ont veillé au grain. Enthousiastes sur l'objectif affiché et réclamé depuis plusieurs années – garantir un meilleur accès aux soins pour les plus pauvres –, elles se sont comportées telles des sentinelles, veillant minutieusement aux modalités de sa mise en œuvre. Alors que les députés à l'Assemblée nationale commencent, mardi 27 avril, à examiner le projet, ces associations renouvellent les mises en garde et pointent du doigt plusieurs amendements adoptés par la commission des affaires sociales.

Ainsi, elles récusent la proposition du rapporteur Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe) d'asseoir à la table du futur conseil d'administration du fonds de solidarité de la CMU les mutuelles et les assurances privées. Elles soupçonnent ces organismes de vouloir res-

Les principales dispositions du texte

Le projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU), examiné en urgence par l'Assemblée nationale, mardi 27 avril, doit entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2000.
● **Accès au régime de base.** Le texte instaure l'affiliation automatique et obligatoire, dès l'âge de seize ans, au régime de base de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, 150 000 personnes en sont encore dépourvues.
● **Accès à une couverture complémentaire.** C'est le second volet du projet de loi : il prévoit l'accès à une couverture complémentaire quasi gratuite pour six millions de personnes qui n'en bénéficient pas. Le texte marque la fin de l'assurance personnelle, souscrite par 550 000 personnes, et de l'aide médicale gratuite gérée jusqu'ici par les départements.
● **Critères d'attribution.** Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle doivent justifier d'un lieu de résidence – le siège d'une association suffit pour les sans-domicile-fixe. Le seuil de revenus pour bénéficier d'une couverture complémentaire gratuite, dans l'esprit du projet, est fixé à 3 500 francs (533,57 euros) mensuels pour une personne isolée
● **Coût du dispositif.** Le coût du projet est estimé à 9 milliards de francs (1,3 milliard d'euros). Après d'importants transferts financiers (les fonds départementaux sont recentralisés), la facture sera, à terme, pour l'Etat de 1,7 milliard de francs supplémentaires (près de 260 millions d'euros), selon les calculs de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.
● **« Droit d'option ».** Les bénéficiaires de la CMU auront le choix entre une caisse primaire d'assurance-maladie, une mutuelle ou une assurance privée pour accéder à la couverture complémentaire. Ceux dont les revenus dépasseront le seuil pourront rester dans le dispositif un an de plus, à des conditions préférentielles. Un amendement du rapporteur Jean-Claude Boulard réserve cet avantage aux personnes qui auront opté pour une mutuelle ou une assurance privée.
● **Cotisations.** Le principe d'une cotisation *« symbolique »* – un droit d'entrée de 150 francs ou une contribution périodique de 30 francs – pour l'accès à la couverture complémentaire a été accepté en commission des affaires sociales.
● **Extension du tiers payant.** Un amendement de M. Boulard étend le tiers payant aux personnes qui s'engageront à consulter le même praticien.

fonction de vigie dans la mise au point de la réforme. Plaidant, depuis des années, pour que le dispositif soit mis en œuvre, elles ont surveillé de très près le travail gouvernemental et sont à l'origine de nombre

treindre les prestations. Et elles considèrent que le « droit d'option », qui doit permettre aux six millions de bénéficiaires potentiels de la CMU de choisir entre une caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM), une mutuelle ou une assurance privée pour obtenir une couverture complémentaire, n'est plus assuré.

La CMU est un peu leur enfant. Des « notes de contribution » envoyées à l'ancien premier ministre, Alain Juppé, lorsqu'il avait travaillé à un projet similaire mais moins complet, aux tables rondes organisées au ministère de Martine Aubry, les associations caritatives ont largement participé à la rédaction du projet de loi. C'est d'ailleurs sous leur pression que le gouvernement de Lionel Jospin, qui pensait faire seulement appel aux mutuelles et aux assureurs, s'est résolu à associer les CPAM pour le volet complémentaire. Le contexte s'y prêtait. Les atermoiements des mutuelles avaient, en effet, fini par

ATTENTION, DANGER ! La droite considère le projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU) comme un écueil. S'opposer à un texte dont le principe avait été annoncé par le gouvernement d'Alain Juppé, en novembre 1995, est risqué. Mais l'applaudir est impensable... A force de peser le pour et le contre, l'opposition RPR-UDF-DL a fini par se mettre d'accord sur cette position commune : « Favorable au principe, opposée à la méthode ! »

Jean-Louis Debré a vite compris le risque d'une opposition frontale. *« Quand le texte a été annoncé à l'Assemblée nationale, certains l'ont plutôt bien accueilli, d'autres ont voulu s'y opposer. A tous, nous leur avons dit : "Attention !" »*, racontait le président du groupe RPR au Palais-Bourbon, lors d'un déjeuner de presse sur la CMU, le 14 avril. M. Debré était entouré notamment de Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie), Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) et Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône), qui présenteront chacun une motion de procédure contre ce texte jugé *« sympathique »*, *« nécessaire »*, mais *« dangereux »*.

« Nous allons basculer vers l'assistanat », a alerté M. Accoyer. La droite critique, au premier chef, le principe du seuil de revenus – 3 500 francs (533,57 euros) pour une personne isolée et jusqu'à 7 700 francs (1 173,85 euros) pour

SIX PETITS articles sèment la discorde. Regroupés sous le titre « modernisation sanitaire et sociale », ils n'ont pas grand-chose à voir, bien qu'ils soient accrochés au texte, avec le « grand projet social » du gouvernement consacré à la couverture maladie universelle (CMU). Députée de ne pas avoir obtenu une fenêtre parlementaire pour débattre d'une loi portant sur diverses mesures d'ordre social (DMOS) qui lui aurait permis de régler quelques problèmes en attente, la ministre de la solidarité, Martine Aubry, a décidé d'utiliser la CMU.

A droite comme à gauche, les députés n'ont pas apprécié l'inclusion de ces articles *« fourre-tout »* et l'ont fait savoir. Ainsi, sur les 220 amendements examinés en commission des affaires sociales, 60 concernaient ce chapitre et, parmi les 63 propositions adoptées, un bon tiers traite de ces articles consacrés à la réforme des consultations de dépistage du virus du sida, à la formation des infirmiers du secteur psychiatrique, ou bien encore à la diffusion des informations médicales.

Le texte ayant été présenté de la sorte depuis le départ, au conseil des ministres comme devant le Conseil d'Etat, la manœuvre est techniquement irréprochable. Le gouvernement n'a pas commis l'er-

d'amendements. Certaines de ces organisations estiment que le texte que les députés s'approprient à examiner, après avoir été amendé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée, est en *« recul »* par

inquiéter jusqu'à ATD Quart Monde et Médecins du monde, pourtant favorables, dans un premier temps, à l'entrée de ces nouveaux partenaires dans le dispositif.

CAMPAGNE DE PUBLICITÉ

Ce sont encore les associations qui ont « nourri » la détermination des Verts et des communistes à proposer de relever de 3 500 francs (533,57 euros) à 3 800 francs (579,3 euros) le seuil de revenus mensuels ouvrant droit à la CMU. Cet amendement, d'abord adopté par la commission puis rejeté, devrait revenir dans l'Hémicycle. *« En toute hypothèse, un seuil de ressources qui serait inférieur au minimum vieillesse et à l'allocation adultes handicapés, soit 3 540,41 francs, serait inacceptable, car il exclurait des milliers de personnes âgées et handicapées disposant de très faibles ressources »*, prévient, dans un communiqué publié lundi 26 avril, l'Uniopss (Union na-

La droite veut une réforme, mais critique le gouvernement

un foyer de quatre personnes – pour bénéficier du dispositif. *« Notre architecture était différente, a souligné, nostalgique, M. Barrot, ancien ministre des affaires sociales. En novembre 1995, Alain Juppé avait annoncé, dans son projet de réforme de la Sécurité sociale, la création de l'assurance-maladie universelle. La dissolution de 1997 a clos le dossier. « Il faut harmoniser et maintenir l'aide médicale gratuite pour les personnes les plus démunies ; au-delà, les Français prennent une assurance complémentaire financée par une aide personnalisée et progressive en fonction des revenus »*, préconise M. Barrot.

Le député de Haute-Loire juge que la CMU va déstabiliser les *« gens modestes »* dont les ressources se situent à la charnière du seuil fixé par le projet de loi de la ministre de la solidarité, Martine Aubry. *« Il faut montrer qu'il y a une logique de solidarité et de responsabilité »*, ajoute M. Barrot, proche de Jacques Chirac. Le texte de M^{me} Aubry prévoit que les personnes éligibles à la CMU ne paieront qu'une cotisation *« symbolique »*. *« Ce texte est une trappe à pauvreté : il va dissuader les gens de gagner au-delà du seuil, qui devront dès lors payer leur couverture complémentaire ! »*, a renchéri M. Mattéi. Le nouveau dispositif ne réglera pas non plus, selon M. Barrot, les difficultés d'accès

nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) qui regroupe notamment ATD Quart Monde, la Croix-Rouge, Médecins du monde, Remède, la Fédération de l'entraide protestante, le Secours catholique et le Secours populaire. Celle-ci a listé une série de neuf *« demandes prioritaires »,* dont plusieurs recoupent les préoccupations de Médecins sans frontières (MSF).

Particulièrement impliqué dans le dossier, MSF a multiplié les initiatives pour se faire entendre. L'association s'est récemment offert une pleine page de publicité dans la presse pour interpeller M^{me} Aubry. Intitulée *« Lettre ouverte à Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité »*, elle agitait à nouveau l'épouvantail de la *« pri- vatisation de l'accès aux soins »*, accusant le gouvernement de *« commencer par les plus pauvres »*. MSF édite par ailleurs, depuis décembre, un petit journal de huit pages, baptisé *Droits ouverts*, entiè-

rement consacré à la CMU. Dans le quatrième numéro, daté du mois d'avril, Jean-Michel Belorgey a été sollicité. L'ancien président socialiste de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale de 1988 à 1993, rapporteur de la loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI), s'y livre à un vibrant plaidoyer en faveur de l'*« assistance »*, prenant ainsi le contre-pied de Lionel Jospin qui a souvent déclaré vouloir *« tourner le dos à l'assistance »*, jugée stigmatisante. *« L'assistance est une des plus grandes choses qu'ait inventées la République (...). Mais les mots s'usent parce que les gens qui s'en servaient s'en lassent et qu'un certain nombre les ont joués à la baisse. Alors on a rebaptisé l'assistance "aide sociale" au moment où on trouvait qu'assistance, ça ne sonnait pas bien »*, déclare M. Belorgey.

Tout en saluant les *« avancées sociales indéniables »* de la CMU, MSF estime aujourd'hui que le texte, amendé par la commission des

affaires sociales, *« représente un recul important par rapport au projet initial validé par le conseil des ministres »*. L'association dénonce le fait que l'accès gratuit aux soins médicaux soit d'une durée variable selon les bénéficiaires. Un amendement du rapporteur Jean-Claude Boulard prévoit en effet une possibilité de prolongation des contrats, pendant un an, à des tarifs préférentiels, pour ceux qui auraient choisi une mutuelle ou une assurance et dont les revenus auraient progressé. Cette disposition ne concerne, a priori, pas les autres, qui se seront adressés à une caisse d'assurance-maladie. L'idée de M. Boulard d'instaurer une cotisation, même symbolique, est aussi mal perçue. Enfin MSF, comme les membres de l'Uniopss, juge *« inacceptable »* l'absence de recours en cas de litige entre un bénéficiaire et les organismes complémentaires invités à participer à la CMU.

Isabelle Mandraud

TEXTE ALTERNATIF AU SÉNAT

Le député de Haute-Savoie compte aussi démontrer l'*« effet considérable »* de la CMU sur le budget de l'Etat. Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), rapporteur de la commission des affaires sociales, a calculé que la *« charge nette »* supplémentaire sera, pour l'Etat, de 1,7 milliard de francs (près de 260 millions d'euros) (*Le Monde* du 22 avril). *« C'est une campagne de "com" ! »*, dénonce M. Accoyer qui évalue, lui, le *« surcoût »* entre *« huit et onze milliards de francs »*.

Le député de Haute-Savoie compte aussi démontrer l'« effet considérable » de la CMU sur le budget de l'Etat. Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), rapporteur de la commission des affaires sociales, a calculé que la « charge nette » supplémentaire sera, pour l'Etat, de 1,7 milliard de francs (près de 260 millions d'euros) (Le Monde du 22 avril). « C'est une campagne de "com" ! », dénonce M. Accoyer qui évalue, lui, le « surcoût » entre « huit et onze milliards de francs ».

poursuit M. Accoyer, médecin, en faisant allusion au système fédéral d'assurance-maladie des plus démunis en vigueur aux Etats-Unis, accordée en fonction des revenus.

Menace sur les primes d'assurance

S'il ne conteste pas la nécessité d'une couverture maladie universelle, le Mouvement des entreprises de France (Medef, ex-CNPF) s'oppose au mode de financement actuel du projet. Pour le président du groupe de propositions et d'actions protection sociale au Medef (ex-CNPF), Georges Jollès, il faut financer la couverture maladie universelle par des économies sur le système de santé : « Si, dans notre pays, il y a autant de personnes qui ne peuvent pas se soigner, c'est parce que nous avons le système de santé le plus coûteux, et l'un de ceux qui rembourse le plus mal », analyse M. Jollès, dans un entretien aux Echos du 27 avril. *« Pour le Medef, il faut améliorer le fonctionnement du système de soins pour réduire les prélèvements, mieux rembourser, et partant, combattre les exclusions. C'est ce traitement structurel de l'exclusion que nous préférons »*, ajoute M. Jollès, qui prévoit une hausse des primes d'assurance pour compenser le surcoût de la CMU supporté par les assureurs complémentaires.

Un projet de loi peut en cacher un autre

Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône), en soulignant *« la situation impossible à laquelle sont confrontés les parlementaires »*.

« La solution retenue par le gouvernement va brouiller le débat sur la CMU », s'est plainte Jacqueline Frayssé (PCF, Hauts-de-Seine). Même le président socialiste de la commission, Jean Le Garrec, a assuré qu'il avait tout fait pour l'éviter, sans succès. *« Les six articles constituent en quelque sorte un "mini-DMOS" . Il ne faut donc pas rechercher une quelconque logique entre les différentes dispositions concernées »*, a reconnu M. Recours. Pas très convaincu lui-même, le rapporteur en a pourtant

La manœuvre ratée de M. Séguin il y a douze ans

Le gouvernement peut-il soumettre au Parlement un projet de loi comportant des dispositions sans rapport avec l'objet principal du texte ? Il lui est, en tout cas, interdit de déposer un amendement qui serait la reprise déguisée d'un autre projet de loi. Une telle procédure avait en effet été jugée contraire à la Loi fondamentale par le Conseil constitutionnel, le 23 janvier 1987. Quelques semaines auparavant, Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales et de l'emploi dans le gouvernement de Jacques Chirac, avait obtenu du Parlement, qui examinait un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, le vote d'un amendement reprenant le texte d'une ordonnance sur l'aménagement du temps de travail, que le président de la République, François Mitterrand, avait refusé de signer. L'annulation de cette disposition par le Conseil constitutionnel avait contraint M. Séguin à présenter un nouveau projet de loi au conseil des ministres du 18 mars 1987.

« Le rapporteur se base sur un coût de prise en charge de 1 500 francs par personne et par an. Or, en Haute-Savoie, où la population est plutôt jeune, l'aide médicale gratuite représente déjà un coût annuel de 1 920 francs par individu, et la carte solidarité-santé, 2 200 francs... », note le maire d'Annecy-le-Vieux.

Opposée à la CMU, la droite n'entend pas, toutefois, entrer dans le détail. Aucun amendement ne devrait être défendu au nom de l'Alliance. Seuls quelques amendements ont été déposés en commission pour dénoncer les *« effets pervers »* du projet de loi. *« Il est difficile de corriger un texte quand la copie est très contestable ! »*, justifie M. Barrot. M. Mattéi se montre plus pragmatique. *« On sort d'une discussion très longue sur les sujets de société, explique-t-il, en évoquant le débat sur le pacte civil de solidarité. On a vu les effets pervers... Cette fois-ci, en cinq ou six heures, nous souhaitons développer nos propositions. »* *« Nous allons montrer une philosophie différente »*, ajoute Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire).

Aux députés la philosophie, aux sénateurs de « mettre les mains dans le cambouis ». *« Puisqu'ils sont majoritaires »*, ce sont eux qui auront la tâche, moins populaire, de proposer un texte alternatif.

Clarisse Fabre

Le rapporteur se base sur un coût de prise en charge de 1 500 francs par personne et par an. Or, en Haute-Savoie, où la population est plutôt jeune, l'aide médicale gratuite représente déjà un coût annuel de 1 920 francs par individu, et la carte solidarité-santé, 2 200 francs... », note le maire d'Annecy-le-Vieux.

Opposée à la CMU, la droite n'entend pas, toutefois, entrer dans le détail. Aucun amendement ne devrait être défendu au nom de l'Alliance. Seuls quelques amendements ont été déposés en commission pour dénoncer les *« effets pervers »* du projet de loi. *« Il est difficile de corriger un texte quand la copie est très contestable ! »*, justifie M. Barrot. M. Mattéi se montre plus pragmatique. *« On sort d'une discussion très longue sur les sujets de société, explique-t-il, en évoquant le débat sur le pacte civil de solidarité. On a vu les effets pervers... Cette fois-ci, en cinq ou six heures, nous souhaitons développer nos propositions. »* *« Nous allons montrer une philosophie différente »*, ajoute Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire).

Aux députés la philosophie, aux sénateurs de « mettre les mains dans le cambouis ». *« Puisqu'ils sont majoritaires »*, ce sont eux qui auront la tâche, moins populaire, de proposer un texte alternatif.

I. M.

Les nouvelles pistes de Satolas inquiètent les riverains

Le développement prévisible de l'aéroport de Lyon, qui vise à devenir « la seconde porte d'entrée en France », suscite des craintes dans les communes voisines. De très nombreux permis de construire ont été accordés dans les zones pourtant réservées, dès 1970, à l'extension des infrastructures

LYON
de notre correspondant régional
Le projet d'extension de l'aéroport de Lyon-Satolas fait du bruit. Avec ses 5 millions de passagers et ses 100 000 vols commerciaux enregistrés en 1998, la plate-forme aéroportuaire de la région Rhône-Alpes, ouverte au trafic en 1975, dérange. Depuis plusieurs mois les riverains de l'aéroport et une partie des élus sont sur le pied de guerre et campent sur leurs revendications : la fermeture de Satolas la nuit, la réduction de la pollution sonore et la création d'un observatoire de surveillance du bruit et des trajectoires des avions. Ces opposants craignent que l'aéroport, qui occupe actuellement 1 100 hectares, ne déborde très vite sur les 900 hectares de réserves foncières qui l'entourent.

Cet espace constitue l'atout majeur de Satolas pour les vingt ou trente prochaines années, concède Guy Mahler, le président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, concessionnaire de l'aéroport. Mais la création d'une troisième piste ne s'imposera que lorsque le nombre des passagers approchera les 10 mil-

lions par an. Cet objectif pourrait être atteint dès les années 2005 ou 2006, selon la chambre de commerce et d'industrie (CCI), si la croissance du trafic se poursuit au rythme annuel de 6 %.

Cette perspective est jugée « iréaliste » par les membres de l'Association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport de Satolas (Acenas) mais aussi par un rapport d'expertise demandé par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). Celui-ci souligne « les

grandes incertitudes » qui pèsent sur l'augmentation du trafic de cet aéroport à vocation essentiellement « euro-régionale ».

71 DESTINATIONS

Mais la rapide montée en puissance du hub (plate-forme de correspondances) mis en place par la compagnie Air France il y a un an a déjà accru très sensiblement le nombre des passagers en correspondance ainsi que l'offre de vols : soixante et onze destinations dont quarante internatio-

nales. Mais ce hub va surtout multiplier le nombre des atterrissages et les décollages d'avions dont la capacité moyenne n'excède pas cinquante passagers. Cette spécificité de Satolas peut rendre nécessaire, plus rapidement que prévu, la construction d'une troisième piste.

Les experts se montrent très prudents. Ils estiment qu'à l'horizon 2015 le trafic global sur cet aéroport devrait se situer dans une fourchette comprise entre 9 et 12 millions de passagers, et entre 10 et 16 millions pour 2030. Certes, le nombre des mouvements d'appareils devrait s'envoler, mais la croissance du trafic passagers n'excèdera pas les 2 % ou 3 %, pronostique l'auteur du rapport commandé par la Datar, François Plassard, directeur de recherches au CNRS : « La construction de deux pistes supplémentaires ne relève pas d'une décision urgente et elle laisse le temps de mettre en place une véritable procédure de concertation avec les riverains », note le rapporteur.

Toutefois, le préfet de la région Rhône-Alpes, Michel Besse, presse le ministre des transports,

Jean-Claude Gaysot, pour qu'il signe rapidement le projet de modification de l'avant-projet de plan masse (APPM) de l'aéroport de Lyon-Satolas. « L'APPM permet de sauvegarder sur le moyen terme et le très long terme toutes les potentialités de la plate-forme. Mais cela ne vaut pas autorisation pour créer de nouvelles pistes. Personne n'a aujourd'hui la certitude que le besoin existe », prévient M. Besse. L'objectif est d'abord de garder intact l'espace réservé pour l'extension future de l'aéroport.

En effet, au cours des vingt dernières années, les réserves foncières incluses dans l'APPM de 1970 ont été sérieusement écorchées : cent quarante permis de construire ont été délivrés par plusieurs communes proches de l'aéroport, en toute légalité, dans

des zones pourtant interdites à la construction en raison de leur exposition au bruit et au survol des avions. Une situation pour le moins absurde qui met en évidence de graves dysfonctionnements administratifs.

« DES MYTHES »

« Recherchons moins les responsabilités que les possibilités d'indemnisation », demande aujourd'hui le président de la CCI. M. Mahler ne souhaite pas que le développement de l'aéroport soit ralenti par la mobilisation des opposants aux troisième et quatrième pistes. Pour lui, les atouts de Satolas sont énormes : « Notre ambition est très clairement de constituer la seconde porte d'entrée en France après Paris, le grand aéroport dont Lyon, le sud-est de la France et les régions frontalières [Genève et Turin] auront besoin, et de devenir la seconde plate-forme de correspondance de la compagnie nationale [Air France]. » Mais il exclut que Satolas devienne un jour le « troisième aéroport parisien ». La distance à couvrir entre Lyon et les sites de la capitale – actuellement de deux heures en TGV – est, selon lui, trop « dissuasive ».

« Satolas a vécu sur un certain nombre de mythes pour son développement, qu'il s'agisse de la saturation de Genève et des autres grands aéroports européens, ou de son devenir comme troisième aéroport parisien, met en garde le rapport remis à la Datar. Il ne faudrait pas que naisse un nouveau mythe : ce n'est pas parce qu'il dispose de réserves foncières importantes que Satolas doit pratiquer une politique de développement dans toutes les directions. »

Quant à la présidente de l'Acenas, Evelyne Lavezzari, elle dénonce la « logique d'entreprise » du concessionnaire de l'aéroport et sa volonté de « gérer le ciel comme une entreprise privée » au détriment de ses deux cent vingt mille riverains, répartis dans quarante-deux communes. L'association sera reçue, mercredi 28 avril, par le ministre des transports.

Claude Francillon

Le trafic aérien en croissance

A l'image de l'économie générale, l'activité des aéroports français en 1998 a été bonne. Dans leur ensemble, ils ont enregistré 116,8 millions de passagers (DOM-TOM compris), soit une augmentation de 6,7 % par rapport à 1997. L'Union des chambres de commerce et d'établissements gestionnaires d'aéroports (Ucgega) prévoit pour 1999 une croissance globale de l'ordre de 5 % à 7 %.

La place aéroportuaire de Paris a enregistré sur ses deux aéroports Roissy et Orly 63,6 millions de passagers, soit 54,5 % du trafic total. La hausse d'activité est de 5,4 %, contre 2,1 % en 1997. Certains aéroports de province ont vu leur activité croître de façon très sensible et afficher des résultats très supérieurs à la moyenne nationale. Ainsi Nice a passé la barre des 8 millions de passagers, soit une progression de 9,7 % par rapport à 1997. Lyon-Satolas, avec 5,2 millions de passagers, a progressé de 5,6 % ; Bâle-Mulhouse de 13,3 %, Nantes de 13,2 % et Montpellier de 8,6 %.

Des élus midi-pyrénéens manifestent en voiture pour réclamer des routes

TOULOUSE

de notre correspondant régional
« Le problème, c'est que tout le monde se situe dans l'exception », a estimé le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, en visite de travail dans le cadre de la préparation des contrats de plan Etat-région, lundi 26 mai, en Midi-Pyrénées. L'exception, ici, concerne les communications routières – autoroutes, 2x2 voies ou rocades –, dont la région, la plus vaste de France, s'estime sevrée. La plupart des élus demandent à l'Etat de consentir un véritable « plan Orsec » pour remédier au « désenclavement » de Midi-Pyrénées, chacun des huit départements considérant, d'ailleurs, sa propre exception plus prioritaire que les autres. Un chiffre illustre l'avalanche : les demandes s'élèvent à 8,3 milliards de francs (1,26 milliard d'euros). Or, lors du précédent contrat de plan, les travaux routiers ont déjà mobilisé 3,7 milliards de francs, soit la moitié des fonds. M^{me} Voynet a eu beau jeu de rappeler chacun à la « hiérarchisation des projets » en fonction de leur utilité sociale.

Les élus du sud du département du Tarn, soutenus par les chambres consulaires et la plupart des chefs d'entreprise, avaient organisé, le même jour, une manifestation routière d'un nouveau genre : quatre cents véhicules environ sont partis de Castres en cortège jusqu'à la capitale régionale, Toulouse, où ils ont provoqué un beau charivari. Les maires de Castres, Mazamet et des quatorze autres communes du district sont convaincus que, sans une amélioration qualitative de leur réseau routier, le deuxième bassin d'emploi de la région sera sacrifié, la fracture territoriale s'agrandira et

le déclin s'avérera durable. Le sud du Tarn réclame donc le passage à 2x2 voies des liaisons Castres-Toulouse et Albi-Castres, ainsi qu'un axe européen reliant l'A 61 (Toulouse-Carcassonne) et l'A 68 (Toulouse-Albi).

M^{me} Voynet, qui refuse de « faire passer un dossier au-dessus de la pile en raison d'une manifestation » ainsi que « toute promesse clientéliste », leur a répondu, impavide : « Aux élus de démontrer que leurs projets de nouvelles infrastructures routières sont nécessaires du point de vue des trois objectifs du gouvernement : l'emploi, la solidarité sociale et territoriale et le développement durable. »

Jean-Paul Besset

DÉPÊCHE

■ **ARDÈCHE** : le tribunal de grande instance de Privas (Ardeche) a ordonné, lundi 26 avril, le rétablissement de l'alimentation en eau dans les quarante-huit heures à une vingtaine d'abonnés ardéchois qui en sont privés pour avoir refusé de payer leurs factures, les jugeant trop élevées. Depuis plus de six ans, plus de six cents Ardéchois refusent de régler leurs factures à l'exploitant du réseau, la Compagnie de services et d'environnement (CISE), filiale de Bouygues. Regroupés au sein d'une association, ces abonnés ont versé l'équivalent du montant de leurs factures depuis 1992 sur un compte bloqué chez un huissier. En début de semaine dernière, la CISE, qui avait mis en demeure plusieurs contrevenants de régler leur facture avant le 2 avril, a procédé aux premières coupures d'eau.



Nouveau coupé BMW Série 3

4m48, 1475 kilos.

Les canons de la beauté
ont encore évolué.



A PARTIR DU 22 AVRIL CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

HORIZONS

REPORTAGE

Réfugiés à Stankovac, jusqu'à quand ?

Edifié dans l'urgence, début avril, le camp macédonien de Stankovac abrite quinze mille réfugiés kosovars. Tous s'organisent pour longtemps : école, terrain de sport et petits trafics. Le premier mariage y sera célébré cette semaine

L transperce les deux épaisseurs de toile et tennaïlle les os, malgré les couvertures et les vêtements que l'on garde pour dormir. A Pristina, au Kosovo, Jahi ne s'éveillait jamais avant 7 heures. Depuis qu'il dort dans la tente 18 de la zone B du camp de Stankovac, Jahi est tiré du sommeil dès le petit jour par le froid qui joue les réveille-matin. Au nord de Skopje, en Macédoine, les montagnes sont toutes proches et souvent la pluie glace les abris fragiles.

Chassé de sa nuit, Jahi s'en va alors marcher. Le camp de Stankovac a été édifié dans l'urgence, début avril, par les soldats français au milieu de collines qui gommèrent l'impression d'entassement, même si 15 000 personnes se pressent désormais sur la superficie d'un petit village. Jahi emprunte les marches taillées grossièrement dans la terre pour franchir le talus qui le sépare de la route tracée par les engins de terrassement de l'OTAN. Cette route évite une rangée de latrines, installées à une trentaine de mètres de la tente 18, puis descend en pente douce vers la « place » de Stankovac. C'est là que se trouvent les tentes de l'organisation australienne Care, qui assure la gestion du camp depuis le départ des militaires. Jahi pousse jusque-là, ou bien s'arrête un peu avant pour remplir aux robinets installés depuis bientôt un mois une bonbonne de plastique blanc qu'il remportera à la tente. Un lit de pierres a été aménagé à cet endroit pour que le point d'eau ne se transforme pas en bourbier quand on vient faire la lessive.

Jahi Hoxha est arrivé le 6 avril à Stankovac. Il a cinquante-six ans. Il y a encore quelques semaines, il enseignait la physique à l'université de Pristina. Jahi a fuit sa maison le 30 mars. Il a passé six jours chez un cousin avant de quitter la ville. Il n'a été retenu qu'une seule nuit au poste-frontière de Blace. Lorsqu'il est arrivé avec sa femme, ses trois fils et deux jeunes cousins dans la zone B du camp de Stan-

Les journées, identiques, se confondent

kovac, il a retrouvé une famille d'amis, les Rrustemi. Un soldat français, Alain, achevait de monter la tente 18, qui devait accueillir au moins dix personnes. Ils se sont installés.

Il n'y a rien à faire à Stankovac. Jahi marche un peu mais il ne va jamais très loin car on ne peut pas sortir du périmètre du camp. Les soldats macédoniens montent la garde à l'entrée du mauvais chemin qui en constitue la principale voie d'accès et le long de la clôture de grillage et de fil barbelé qui court du bas du camp jusqu'aux dernières tentes installées au pied des collines. Les Kosovars recueillis par des familles de Skopje ou des environs peuvent parfois rendre visite à leurs parents internés à condition de laisser leur carte de réfugiés au poste d'entrée où veillent des soldats assis sur des chaises. Sinon, les gens se parlent à travers le grillage.

Dans la journée, Jahi rend quelques visites ou accueille des amis. Souvent, les uns et les autres se surprennent en plein sommeil, quelle que soit l'heure. Les journées, identiques, se confondent. Pourtant, Jahi lit tous les jours le journal. Le quotidien albanophone *Fakti*, édité à Skopje, a le format d'un tabloïd et coûte en ville 10 dinars, soit environ 1 franc. Depuis le 8 avril, il est distribué gratuitement dans le camp. Comme c'est pratiquement la seule lecture, les articles du jour et ceux des numéros précédents que l'on a pu conserver sont tellement lus et relus qu'ils finissent par se mélanger.

Avant son départ pour l'Allemagne, le jeune cousin de Jahi, Gizim, apportait un peu de joie en imitant les occupants ou les visiteurs de la tente 18. Mais Gizim est parti retrouver son père en Alle-

magne, en compagnie de sa sœur Dhurata, qui a beaucoup pleuré à Stankovac. Lorsque les deux enfants ont quitté Pristina, ils étaient déjà sans nouvelles de leur mère et de l'une de leurs sœurs aînées depuis six jours. Elles avaient quitté la maison où tout le monde s'était réfugié pour aller chercher une lampe chez elles, mais elles n'étaient jamais revenues.

Dans la tente 18 de la zone B, la femme de Jahi, Igballe, range la nourriture à droite et les vêtements à gauche, tout près de l'entrée. La tente fait environ 12 mètres carrés. Le sol est entièrement recouvert de couvertures grossières. A Pristina, Igballe ne

nance dans les quatre zones. Les réfugiés responsables de zone répartissent les stocks selon les quantités et les besoins. A l'échelle du camp de Braçda et de ses quarante mille personnes, une distribution d'aliments peut tourner rapidement au cauchemar, moins à Stankovac.

Au départ, les réfugiés se sont nourris de rations de soldats, ce qui a conduit involontairement à corriger le nombre des réfugiés. Le commandant Arnauld Belynyck raconte que la population du camp avait été estimée dans les premiers jours à 8 000 personnes mais que le nombre de rations utilisées a vite fait comprendre que les réfu-

gés étaient beaucoup plus nombreux. La ration française a eu beaucoup de succès grâce à son luminon qui permet de réchauffer un peu les boîtes de conserve, alors que la ration américaine oblige à manger froid. Beaucoup de rations US ont d'ailleurs servi

la direction des familles a ainsi souvent basculé. Dans le train qui les conduisait de Pristina vers la frontière, Dimal et Balsor, les deux fils aînés de Jahi, âgés de vingt-cinq et de vingt-quatre ans, ont fumé pour la première fois devant leurs parents. Ensuite, ils ont réus-

si à filer à l'anglaise en profitant du désordre de l'arrivée et travaillent depuis pour une organisation humanitaire, ce qui leur permet d'accéder à Stankovac. Avec leur jeune frère, ce sont eux qui ont tranché contre l'avis de leur parents sur la conduite à tenir pour les prochaines semaines : la famille restera en Macédoine dans l'attente de pouvoir rentrer, dès que possible, à Pristina. Balsor a été marqué par une image de son père : cet univer-

sitaire de haute taille, courtois et mesuré, luttant âprement pour une couverture à Blace. Lui faisait de même, comme un animal dit-il, mais il a eu moins honte pour lui que pour son père.

Bujar est souvent retourné au centre de distribution pour parler avec son ancienne équipe, pour jouer aux cartes ou pour boire du thé. On plaisante sur la promiscuité imposée par les circonstances, et on plaint les hommes mariés qui dorment auprès de leurs épouses en famille ou avec des gens qu'ils ne connaissent pas avant d'arriver à Stankovac. Un camarade de Bujar a surpris un couple dévêtu faisant l'amour dans une tente inoccupée transformée en réserve de couvertures. Il venait voir si l'endroit pouvait accueillir le flux des nouveaux arrivants. Embarrassé, il a pris quelques couvertures pour se donner une contenance pendant que l'homme et la femme se rhabillaient en silence.

Lorsqu'il était responsable de la zone B, Bujar s'est interrogé sur le fait de savoir s'il devait évoquer la question des préservatifs avec Bob Allen, le responsable australien du camp, mais il a renoncé devant la

des cigarettes achetées en douce s'élève, en effet, au double de celui qui est pratiqué à Skopje, à moins de 10 kilomètres de là. Le quotidien *Fakti* a consacré sa « une », le 21 avril, au « scandale des cigarettes ». Il accusait les militaires de profiter de l'occasion pour se faire de l'argent en prélevant une commission sur ces ventes. Les militaires en feraient de même avec la vente de certains produits stupéfiants.

C'EST d'ailleurs pour lutter contre cette tension que l'administration du camp a décidé d'utiliser de vieux kiosques, autrefois érigés dans les rues de Skopje, où on achètera ces fameuses cigarettes et les bricoles dont l'absence justifie les trafics. Ils ont été installés sur la « place », confirmant son statut de centre névralgique du camp. C'est sur la « place » qu'est tracé un terrain de volley-ball. C'est sur la « place » que l'on fait deux heures de queue pour pouvoir s'inscrire sur les listes de demandes d'appel téléphonique par satellite, appels qui ont lieu le lendemain, après une attente identique.



travaillait pas. Elle lisait beaucoup. A Stankovac, elle essaie de préserver la dignité des lieux et passe beaucoup de temps à la lessive pour garder propres le peu de vêtements que sa famille a pu emporter. C'est une rude tâche. Une boue ocre et collante salit le camp dès qu'il pleut quelques gouttes.

IGBALLE est une privilégiée car, dans son périple, elle a pu conserver avec elle trois tasses, deux couteaux, un antique moulin à café et, surtout, un mini-réchaud à gaz. Dans le camp, un tel réchaud peut s'acheter 10 marks et les recharges 5 marks (la monnaie de compte du camp est la devise allemande). Ceux qui n'ont pas de réchaud allument parfois des feux. Un réchaud à gaz mal utilisé a explosé dans une tente, et une jeune femme a été sérieusement blessée par l'éclatement d'une boîte de conserves qui avait été placée sur la flamme sans avoir été préalablement ouverte.

Stankovac n'a jamais manqué de nourriture, au moins jusqu'à présent. Quatre centres de distribution sont ouverts en perma-

giés étaient beaucoup plus nombreux. La ration française a eu beaucoup de succès grâce à son luminon qui permet de réchauffer un peu les boîtes de conserve, alors que la ration américaine oblige à manger froid. Beaucoup de rations US ont d'ailleurs servi

Igballe est une privilégiée car, dans son périple, elle a pu conserver avec elle trois tasses, deux couteaux, un antique moulin à café et, surtout, un mini-réchaud à gaz

né dans les poubelles. Depuis trois semaines, les centres distribuent aussi les briques de lait et de jus de fruit, des conserves de poisson, des pommes et des oranges. Ils donnent également du savon, de la lessive et des allumettes.

Le benjamin de Jahi, Bujar, a passé de longues heures au centre de la zone B où il a vu régulièrement cet homme fortuné de Pristina faire la queue avec les gens de peu. Bujar a été responsable de la

la direction des familles a ainsi souvent basculé. Dans le train qui les conduisait de Pristina vers la frontière, Dimal et Balsor, les deux fils aînés de Jahi, âgés de vingt-cinq et de vingt-quatre ans, ont fumé pour la première fois devant leurs parents. Ensuite, ils ont réus-

si à filer à l'anglaise en profitant du désordre de l'arrivée et travaillent depuis pour une organisation humanitaire, ce qui leur permet d'accéder à Stankovac. Avec leur jeune frère, ce sont eux qui ont tranché contre l'avis de leur parents sur la conduite à tenir pour les prochaines semaines : la famille restera en Macédoine dans l'attente de pouvoir rentrer, dès que possible, à Pristina. Balsor a été marqué par une image de son père : cet univer-

complexité du sujet, pour cette population qui mélange les étudiants des villes, aux vêtements et aux coupes de cheveux à la mode, et les vieux paysans reconnaissables de loin à leur *pliz*, la toque de feutre beige en forme de coquille d'œuf. A Stankovac, les filles sont aussi jolies qu'ailleurs et les garçons aussi vigilants, surtout quand il fait beau et qu'elles s'en vont en riant par deux ou par trois sur les chemins du camp.

Comme ailleurs, l'amour et le sexe sont aussi l'objet de trafics. Selon des observateurs étrangers, la prostitution se pratiquerait dans des tentes un peu plus isolées, dans le haut du camp. Bujar, malgré son réseau de correspondants, n'en a cependant jamais eu la confirmation. Ce qui existe assurément, en revanche, c'est le trafic de cigarettes. Les distributions ne prévoient rien de la sorte, et les Kosovars, comme la plupart de leurs voisins, fument comme ils respirent.

Le trafic de cigarettes a été un sujet de tension entre les réfugiés et les militaires macédoniens qui se vouent un égal mépris. Le prix

« L'école » s'est installée dans le camp de Stankovac qui s'apprête à fêter son premier mois d'existence.

Ces kiosques en tôle, dans cette ville de toile, constituent le premier signe d'installation du camp dans la durée, après l'« école » mise en place par Bujar dans la zone B. Stankovac va fêter son premier mois d'existence. Des ingénieurs de la Lyonnaise des eaux sont venus étudier la faisabilité d'un raccordement sur le réseau de Skopje. Vjolla et Fatos s'y marieront cette semaine. Bientôt, il y fera chaud. Le soir, quand il ne pleut pas, beaucoup ont pris l'habitude de se retrouver sur la « place » pour relire les listes des noms des chanceux en partance pour un pays d'accueil : pour la Belgique, la France, ou la Norvège. On parle rarement du Kosovo et de l'exode. Comme Jahi, Igballe et Bujar, qui ont réussi à s'éclipser du camp, vendredi 23 avril, avec l'aide de leur fils aîné, on ne pense qu'à fuir.

Gilles Paris

Honte à l'OTAN!

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

« LES ANNIVERSAIRES n'ont pas de sens. Quand ils vont par deux, ils en prennent davantage. Le même dimanche 25 avril a marqué à la fois le cinquantenaire de l'OTAN et le souvenir des déportés de la dernière guerre. Un symbole à ne pas laisser perdre ! »

Des déportés, il se trouve qu'on en revoit ces jours-ci plus que jamais. Moins qu'au temps de l'extermination nazie, moins systématiquement voués à la mort, mais chassés de chez eux avec un baluchon, affamés, pataugeant, séparés, suffisamment suppliciés pour nous rappeler quelque chose. Et quiconque a des souvenirs de 1945 baisse les yeux pour ne pas soutenir leurs regards de reproche, comme si l'Europe des Balkans, tout près de celle des bagnes d'il y a un demi-siècle, profitait de notre lâche consentement pour rechuter dans la barbarie.

Pour l'Organisation atlantique, la rencontre de son cinquantenaire avec celui des camps allemands aurait pu être l'occasion d'affirmer sa raison d'être, depuis qu'aucune puissance comparable ne lui est plus

opposée à l'Est. Pour la première fois dans l'histoire, elle aurait montré qu'on pouvait manier la contre-violence militaire hors de toute arrière-pensée territoriale ou économique, au nom des seuls droits de l'homme. Les pays majoritairement en règle avec ces droits auraient tiré les enseignements de la dernière guerre mondiale en agissant précocement, au stade de la réoccupation de la Rhénanie, où c'était jouable, et sans attendre Dantzig.

Avec un peu de patience et d'habileté, ils auraient même pu se couvrir d'un mandat de la nouvelle SDN [Société des nations] plutôt améliorée qu'on appelle l'ONU. Cette fois-ci, il n'y aurait pas à improviser après coup une justice de vainqueurs, comme à Nuremberg, puisque des tribunaux pénaux internationaux existent et amassent des preuves. Pinochet ne couche pas dans son lit. La raison d'Etat a reculé, ainsi que l'impunité des donateurs d'ordres féroces. La criminalité politique a plutôt régressé, en cinquante ans ; sa connaissance et sa prévention avancent. Par miracle, les opinions publiques, comme

échaudées par Munich, étaient partantes pour la manière forte, et le restent. C'était le moment ou jamais d'étendre à la gendarmerie la mondialisation en marche, et d'empêcher le pire à temps enfin !

Au lieu de quoi, les démocraties ont cédé une fois de plus au formalisme pusillanime qui les a toujours désavantagées par rapport aux régimes brutaux du fait accompli. Elles ont donné raison aux pessimistes narquois qui pronostiquent devant chaque crise que "comme d'habitude l'Europe ne fera rien". Par crainte d'un ancien adversaire aujourd'hui peu redoutable, sinon en raison de sa faiblesse même, le monde libre baisse les bras, se croit hors d'atteinte. Le crime passe encore trop loin de ses sanctuaires, autoroutes et supermarchés ; des intimidations aériennes suffiront ; pas question d'exposer un soldat au sol !

Tant pis s'il faut attendre encore quelques décennies de massacres d'innocents pour que soit garanti, au cœur du Vieux Continent en cours d'organisation, le droit d'habiter sa maison, de parler la langue de ses aïeux, de réciter leurs prières !

Pour longtemps encore, il faudrait admettre la liberté du mieux armé d'évacuer ce qu'il estime ses terres par le feu et par le sang, et s'en remettre aux bonnes âmes humanitaires du soin de recueillir les persécutés, de fermer les yeux des mourants, de recouvrir les chamiers. Le Mal absolu aura devant lui les beaux jours promis à l'Impensable. Les bourreaux des Balkans iront rejoindre les caches de tous les kapos impunis. Les Stavroguine et les Raskolnikov continueront à se chercher des juges fantomatiques, faute de se reconnaître des torts. Honte aux gouvernants occidentaux de 1999 qui auront laissé passer la chance, incertaine, tremblante, mais la chance quand même, d'un petit progrès vers plus d'humanité !

Imaginons un instant les bordées d'accusations qu'on aurait entendues, sur ce thème, si l'OTAN avait laissé vider le Kosovo à coups de crosse, sans rien faire ! Que de sermons, d'invectives, d'imprécations les « frappes » nous ont épargnés, tout en en inspirant bien d'autres ! Toujours ça.

Les 35 heures, un impact incertain sur l'emploi

COMBIEN d'emplois créés ? A la mi-mai, avant de présenter les grandes orientations de sa deuxième loi sur les 35 heures, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, tentera une première réponse. A mesure qu'on approche cette date, la question se fait plus pressante et plus embarrassante pour le gouvernement.

Dix mois après sa promulgation, la première loi Aubry inspire des sentiments mitigés : elle a, incontestablement, relancé un dialogue social dans les entreprises, mais ses résultats sur l'emploi restent encore incertains. Le dernier bilan publié par le ministère de l'emploi et de la solidarité fait état, au 7 avril, de 43 478 emplois créés ou préservés, dont un peu plus de la moitié (24 142) l'ont été grâce à l'aide financière que les pouvoirs publics accordent aux entreprises sous la forme d'une baisse de charges sociales. « Nous sommes dans les clous en matière de créations d'emplois », se contente-t-on de commenter à Matignon.

Mais dans quels clous ? Le gouvernement n'a jamais pris le risque d'annoncer des objectifs étendus en ce domaine, tout en citant deux études réalisées une fois connu le contenu de la loi Aubry pour affirmer que la baisse du temps de travail aura bel et bien des effets positifs. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) prévoit, à terme, 450 000 créations d'emplois dans les entreprises de plus de 20 salariés en cinq ans. La direction de la prévision du ministère des finances a établi un scénario tablant sur 510 000 postes créés sur la même période, tout en prévenant que si une entreprise sur deux seulement passait aux 35 heures et s'il n'y avait aucune modération salariale, on aboutirait à des pertes d'emplois (- 20 000) au bout de cinq ans. Mais ces simulations sont si sensibles aux hypothèses de départ et au comportement des entreprises qu'elles ne peuvent avoir qu'une valeur indicative.

3 291 ACCORDS, DÉBUT AVRIL

En attendant, les experts gouvernementaux ont l'œil rivé sur l'évolution du nombre d'accords signés (3 291 pour 933 260 salariés concernés début avril) et sur leur effet-emploi. Les accords aidés (9 000 francs par personne concernée par la réduction de la durée du travail) se traduisent par une progression sensible des effectifs (+ 8,6 %, soit 2,6 % de plus que ce qu'impose la loi), puisque, pour bénéficier des aides, il faut embaucher au moins 6 % de salariés supplémentaires.

RECTIFICATIFS

ACIDE CYANHYDRIQUE

Une erreur de traduction et une faute d'orthographe glissées dans la page sur les origines de la vie réalisée en collaboration avec *Nature* et *El País* dans *Le Monde* du 23 avril nous ont amenés à parler de « cyanide d'hydrogène » et de « acide cyanidrique » (dans l'infographie). Il s'agissait, bien sûr, dans les deux cas, d'acide cyanhydrique...

LE PRIX DES AUTOROUTES

Une confusion dans les chiffres nous a fait donner deux prix erronés dans le reportage consacré à l'autoroute des Titans (*Le Monde* du 22 avril) : le coût de construction d'un kilomètre de cette voie, en zone montagneuse dans l'Ain, a été d'environ 150 millions de francs (22,86 millions d'euros) et non pas 5 milliards de francs, tandis que le prix moyen d'un kilomètre d'autoroute en plaine tourne autour de 30 millions de francs (4,47 millions d'euros), et non pas de 300 millions de francs.

LE DÉSERT FRANÇAIS

Le livre de Jean-François Gravier *Paris et le désert français* a été publié en 1947, soit il y a presque un demi-siècle et non pas un siècle, comme nous l'avons écrit (*Le Monde* daté 25 et 26 avril) à la suite d'une coupe malencontreuse.

Au-delà d'un réel effet d'aubaine, l'intérêt est évident pour les entreprises. Dans le cadre d'accords signés pour éviter des licenciements, celles-ci « se réservent une marge de négociation », reconnaît un des vice-présidents du Mouvement des entreprises de France (Medef). « Une entreprise de cent salariés qui veut licencier trente personnes annoncera quarante licenciements et, grâce aux 35 heures, n'en licenciera que trente. On aura beau jeu, après, de dire que la loi Aubry a sauvé dix emplois ! »

LA PRUDENCE DU GOUVERNEMENT

Par ailleurs, les accords non aidés, qui concernent notamment les entreprises ayant déjà ramené le temps de travail en-dessous de 39 heures par semaine, ou celles qui ne veulent pas prendre d'engagements trop risqués sur les embauches, n'ont généré que 3 % d'emplois supplémentaires. Enfin, de grands secteurs comme l'automobile et la banque, où les gains de productivité passent par des réductions d'effectifs, ont ou vont signer des accords de baisse de la durée du travail qui auront pour seul effet de limiter les « dégraissages ». Ils vont ainsi faire chuter la moyenne des créations d'emplois liées aux 35 heures.

Trente-cinq heures ou pas, tous les chefs d'entreprise n'ont d'ailleurs pas l'intention d'embaucher. Un sondage réalisé, mi-janvier, par l'IFOP auprès de trois cents patrons pour le compte de l'hebdomadaire *Le Revenu français* indique que 28 % d'entre eux seulement envisagent de recruter des salariés supplémentaires, alors que 64 % des patrons prévoient le maintien de leurs effectifs (et 5 % une réduction) dans le cadre de la baisse du temps de travail. Les réticences sont, selon ce sondage, particulièrement fortes dans les entreprises de moins de cinquante salariés.

Pierre Larrourou, qui vient d'annoncer sa participation aux élections européennes du 13 juin avec une liste baptisée « Combat pour

l'emploi », est persuadé que la prudence affichée par le gouvernement le condamne à obtenir des résultats médiocres sur l'emploi. « Les 35 heures sont déjà un échec, tranche ce consultant qui plaide depuis 1993 pour la semaine de quatre jours. La gauche a saboté ce qui pouvait être le principal instrument de lutte contre le chômage. » Il en veut pour preuve le fait que M^{me} Aubry ait accepté, par un arrêté d'extension, l'accord signé dans le secteur du textile (140 000 salariés). En raison d'un fort quota d'heures supplémentaires, « il permet de garder une durée moyenne de 38 heures 50 et d'introduire la flexibilité », analyse-t-il.

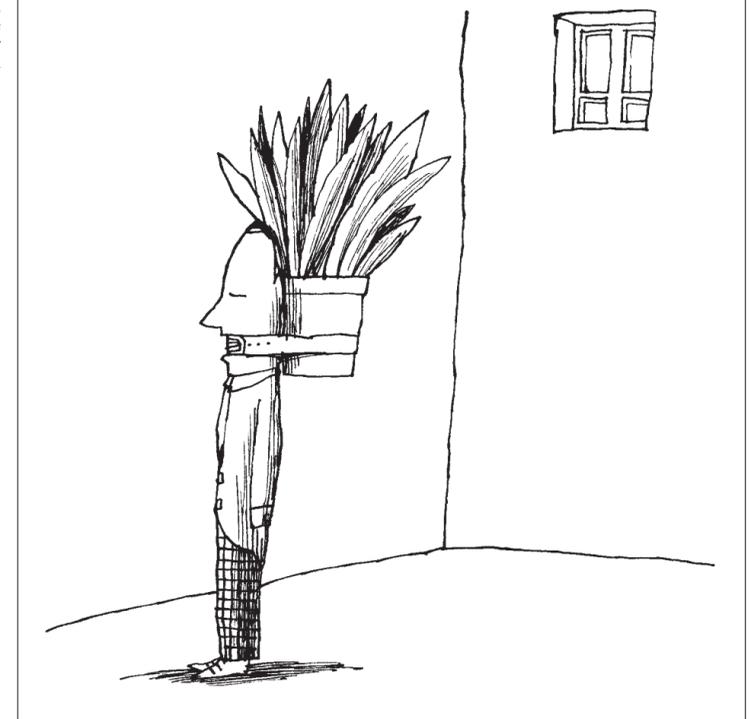
Une certaine confusion risque de s'installer, puisque le gouvernement commence à comptabiliser les accords de Robien. Mais c'est un problème de méthode qui va se poser. « Comment distinguer dans les résultats obtenus par une entreprise à la suite d'une réduction du temps de travail la part due à cette dernière de celle imputable à tous les autres déterminants de la vie de cette entreprise, qu'on songe à la situation conjoncturelle, à l'évolution du contexte concurrentiel ou à l'introduction de nouvelles technologies », avancent Gilbert Cette et Dominique Taddei, experts proches de Martine Aubry, et auteurs d'un ouvrage sur le sujet (*Réduire la durée du travail, les 35 heures*, Le Livre de poche).

Pour l'heure, le gouvernement estime qu'une entreprise sur deux a engagé des négociations sur les 35 heures. Si la réduction du temps de travail ne tient pas ses promesses, le gouvernement aura tout loisir de recentrer son discours. Il ne présentera plus la « loi Aubry » comme le cœur de sa politique de l'emploi, mais comme un instrument parmi d'autres de lutte contre le chômage, au même titre que le soutien à la croissance, les emplois-jeunes, la baisse des charges sur les bas salaires ou les aides consenties aux secteurs innovants.

Jean-Michel Bezat

L'empoté ceinturé

par Pascal Lemaître



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Une affaire d'Etat

EN Corse, « une provocation bien construite peut remplacer le renseignement préalable pour déclencher une opération a priori ». Cette maxime, énoncée en décembre 1982, se trouve dans les archives de la « cellule anti-terroriste » de l'Élysée qu'animaient, sous la présidence de François Mitterrand, des officiers d'élite de la gendarmerie nationale. Sous la plume de ces mêmes « supergendarmes », la ligne de conduite recommandée aux forces de l'ordre en Corse était résumée en des termes évoquant les méthodes peu regardantes des guerres coloniales : « L'attitude à avoir : ne pas laisser faire, intervenir, frapper à tous les niveaux, nettoyer la place publique quel que soit le cas de figure, aller jusqu'au bout. »

Seize ans plus tard, certains responsables de l'Etat n'auraient-ils donc rien appris des lamentables fiascos de ces « cellules », « équipes » et autres polices parallèles ? Car c'est bien une affaire d'Etat qui s'est ouverte, lundi, avec la mise en examen, accompagnée de son placement en détention, du commandant de la légion de gendarmerie de Corse pour complicité du « crime de destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'un incendie commis en bande organisée ». L'événement est sans précédent : un colonel, patron de la gendarmerie pour toute l'île, des officiers et des sous-officiers appartenant à une unité d'élite créée spécialement pour la Corse en juillet 1998, le GPS (Groupe de pelotons de sécurité), sont officiellement soupçonnés d'avoir monté une provocation en incendiant un restaurant près d'Ajaccio.

Le Monde

est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferrerzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josiane Savignoneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les buts de guerre de Mao

LA RADIO communiste de Pékin a diffusé le texte d'une proclamation commune en huit points de Mao Tsé-toung et du général Tchou Teh, commandant en chef de l'armée de libération populaire :

- 1^o Protection des vies et des biens. L'armée de libération populaire adoptera une attitude amicale à l'égard de tous ;
- 2^o Protection des entreprises industrielles, commerciales et agricoles ;
- 3^o Confiscation par le gouvernement populaire de toutes les entreprises dirigées par le Kouomintang et la « grande bureaucratie » ;
- 4^o Les écoles publiques et privées, les hôpitaux, les institutions culturelles et éducatives et toutes les entreprises sociales seront protégés ;
- 5^o Les fonctionnaires du Kouo-

mintang doivent demeurer à leur poste. Le gouvernement populaire continuera à les employer selon leurs capacités s'ils ne se sont pas rendus coupables d'activité contre-révolutionnaire ou de crimes de guerre ;

- 6^o Tout soldat isolé doit se présenter à l'armée de libération populaire ou au gouvernement populaire de sa région ;
- 7^o Elimination progressive du système agraire féodal, redistribution ultérieure des terres, intensification de la production, accroissement du standing de vie des paysans ;
- 8^o Les vies et les biens des étrangers seront protégés. Les étrangers doivent obéir aux lois et décrets de l'armée de libération populaire et du gouvernement de libération populaire.

(28 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



Les marchés financiers conservent leur calme

LE CONFLIT dans les Balkans n'inquiète guère, pour l'instant, les opérateurs financiers. Depuis un mois, le marché des actions françaises a pris plus de 5 %, la Bourse de Londres évolue sur ses plus hauts niveaux historiques et celle de New York vole de record en record. Les événements du Kosovo « n'ont pas, pour le moment, influencé de manière significative notre gestion », indique Christian Dargnat, responsable de la stratégie chez Indocam, la société de gestion du Crédit agricole. Seules les valeurs pétrolières, délaissées depuis plusieurs mois, suscitent de nouveau l'intérêt des investisseurs. Elles ont bénéficié de la hausse des prix du pétrole, la consommation de 200 000 barils par jour de conflit en Yougoslavie par les troupes de l'OTAN contribuant à tirer les coûts du pétrole à la hausse.

Du côté des marchés obligataires, la réaction des investisseurs n'est pas flagrante. Marie Owens Thomsen, économiste chez Merrill Lynch, attribue néanmoins à la crise du Kosovo l'élargissement de l'écart entre les rendements des obligations françaises ou italiennes avec les emprunts d'Etat allemands, réputés plus sûrs.

UN COÛT LIMITE

Toutefois ces évolutions restent minimales. Seul le marché des changes montre des signes de fébrilité. L'euro, qui a perdu 3,5 % face au dollar depuis le début des franges, réagit à toute nouvelle et se raffermi au moindre espoir d'interruption du conflit. Mais la faiblesse de la monnaie unique face au billet vert s'explique également par la vigueur de l'économie américaine, bien supérieure à celle des pays de l'Euroland.

La raison de la relative indifférence des investisseurs est simple : « Les marchés réagissent en fonction de l'impact économique. Or celui de la guerre au Kosovo est marginal, bien plus faible que la guerre du Golfe par exemple », juge Jean-

L'euro a un « potentiel d'appréciation », selon M. Trichet

L'euro se redressait légèrement, mardi matin 27 avril, à 1,0630 dollar, soutenu par les propos tenus la veille par plusieurs responsables monétaires européens, lors du sommet du G 7 de Washington. Ces derniers ont mis en garde contre une dépréciation supplémentaire de l'euro. « Peut-être que l'euro a un potentiel d'appréciation », a expliqué le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, tandis que le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a jugé que le cours actuel de l'euro « est plutôt au bas de la fourchette ».

Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a, pour sa part, invité les marchés à ne pas « sous-estimer » le potentiel de l'euro. « Il faut faire très attention à ce qu'il n'y ait pas d'érosion de la confiance dans l'euro. Toute négligence serait totalement déplacée », a-t-il ajouté. Enfin, le gouverneur de la banque centrale d'Italie, Antonio Fazio, a déclaré ne pas être à « la recherche d'un nouvel affaiblissement de l'euro ».

Pierre Hellebuyck, directeur de la stratégie d'investissement d'Axa Investment Managers. Les chiffres avancés tablent en moyenne sur un coût de la guerre relativement limité pour les pays concernés.

Toutefois, « la prolongation et l'aggravation de la guerre au Kosovo sont porteuses de deux éléments d'affaiblissement. D'abord, un choc sur le tourisme en Italie et, dans une moindre mesure, en Espagne et en France. Ensuite, la possibilité d'un recul de la confiance du ménage », notent les analystes de marchés du CCF. Cela pourrait pénaliser la consommation, principal moteur de la croissance actuellement, et retarder la reprise de l'activité en Europe. De même, une intervention de troupes terrestres – le pire des scénarios analysés pour le moment par Eric Chaney et Christophe Duval-Kieffer, économistes chez Morgan Stanley – pourrait affecter les finances publiques des membres de la zone euro. Néanmoins, selon eux, cela ne devrait pas suffire à rompre collective- ment le respect des critères de Maastricht en matière de déficit budgétaire.

Les investisseurs se montrent relativement confiants sur l'évolution des prix, même si les guerres sont souvent la cause d'un dérapage de l'inflation. « Une observation du coût des conflits depuis 1945 conduit à penser que celui de la guerre de Corée, estimé à 340 milliards de dollars, semble constituer le seuil à partir duquel un conflit a des conséquences sur les prix. La guerre du Kosovo est encore loin de ces seuils », estime M. Hellebuyck. Toutefois, « la menace peut peser dans un premier temps sur les obligations européennes, à cause de la proximité géographique et des déficits budgétaires existant », ajoute-t-il.

LE POIDS DE LA RECONSTRUCTION

La poursuite du conflit fait également peser des risques non négligeables sur les marchés financiers grecs, Athènes étant candidate pour intégrer la zone euro. Selon les économistes de Goldman Sachs, les événements dans les Balkans ne devraient pas, pour le moment, détourner la Grèce du processus de convergence. « Les développements au Kosovo pourraient toutefois mettre en péril l'adhésion de la Grèce si le sentiment domestique anti-OTAN se retournait contre le gouvernement, et donnait lieu à un relâchement des efforts réalisés jusqu'à présent », expliquent-ils.

La résolution du conflit ne devrait pas non plus troubler les investisseurs, même si certains s'interrogent sur les conséquences d'une aide financière massive de l'Euroland aux pays de la région pour financer leur reconstruction. Ce coût pourrait peser sur les budgets des Etats de l'Euroland, donc sur les marchés obligataires du Vieux Continent et affaiblir la monnaie européenne. Mais d'autres observateurs soulignent que ces dépenses supplémentaires pourraient avoir à terme des conséquences positives sur la croissance économique en Europe. « Les dépenses liées à une guerre ne constituent pas un investissement productif, à la différence des coûts liés à la reconstruction d'un pays », constate un opérateur.

Joël Morio et Cécile Prudhomme

L'américain Global Crossing achète les câbles sous-marins du britannique Cable & Wireless

La concentration se poursuit dans les télécommunications

Pionnier depuis le milieu du XIX^e siècle des liaisons télégraphiques puis téléphoniques, le britannique Cable & Wireless abandonne son acti-

vité d'installation de câbles sous-marins en la vendant à l'américain Global Crossing. Ce dernier, profitant de l'explosion du marché de la

transmission de données met en place les « tuyaux » dont les opérateurs téléphoniques ont le plus grand besoin.

LE SECTEUR des télécommunications se remodèle rapidement. L'exemple des grands groupes intégrés à la fois installateurs, détenteurs et exploitants d'infrastructures de télécommunications évolue au profit d'une plus grande spécialisation des acteurs. L'acquisition par l'américain Global Crossing, pour 550 millions de livres (837 millions d'euros), de Global Marine, la division du britannique Cable & Wireless, spécialisée dans l'installation et la maintenance de câbles sous-marins, en est un nouvel exemple. Depuis le milieu du siècle dernier, Cable & Wireless a été le pionnier des installations de liaisons télégraphiques puis téléphoniques. Mais actuellement, il veut recentrer ses activités sur les services téléphoniques et procède à des arbitrages dans ses participations. En revanche, Global Crossing est un nouveau venu dans le monde des infrastructures de télécommunications. Créé en mars 1997 par le groupe financier Paci-

fic Capital et soutenu par la Canadian Imperial Bank of Commerce et la Deutsche Bank, le groupe est l'archétype de ces acteurs émergents, pressés d'occuper le marché, en pleine explosion, des infrastructures de télécommunications.

UN SECTEUR DYNAMIQUE

Ces nouveaux venus, comme les américains Qwest ou l'américano-néerlandais Equant, construisent de toutes pièces des réseaux de transmissions de données qui véhiculent, notamment, les communications Internet. Pour cela, ils s'appuient sur les marchés financiers, qui ne leur ménagent pas leurs concours. Ainsi, introduit en Bourse en août 1998, Global Crossing pèse actuellement plus de 23 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 424 millions. Une valorisation qui s'explique par le dynamisme de son secteur. Le marché de la transmission de données progresse de 85 % par an, alors que celui plus classique, de

la transmission de la voix ne croît que de 10 % à 15 %. Pour la première fois en 1998, le volume de transmission des données a dépassé celui de la voix et cette tendance devrait s'accroître. D'ici deux à trois ans, les données devraient représenter près de 95 % des transmissions.

Global Crossing se charge de fournir des « tuyaux » capables de transmettre des données aux opérateurs téléphoniques. « Ces derniers nous louent de la capacité en signant des contrats à très long terme (25 ans) », explique Win Huisman, le responsable de Global Crossing en Europe. « L'effondrement des prix des communications a accru, dans les mêmes proportions, le volume. Global Crossing étant un vendeur de capacités, il profite pleinement de la croissance de la demande », estime M. Huisman.

Depuis 1997, le groupe a déjà réalisé l'installation d'une première liaison sous-marine en fibre optique entre l'Europe et les

Etats-Unis. Pour parfaire le service à ses clients, Global Crossing s'est engagé dans l'extension terrestre de son réseau pour relier les plus grandes villes européennes.

De l'autre côté de l'Atlantique, Global Crossing a acquis en mars 1999, l'opérateur américain de boucles locales Frontier pour 11,2 milliards de dollars. Dans le même temps, il a lancé la construction d'un nouveau lien transatlantique disposant de la plus importante capacité de transmission du marché (2,5 terabits).

RÉSEAU MONDIAL

D'ici à 2001, le groupe devrait avoir déployé un réseau mondial reliant l'Europe aux Etats-Unis, le côté Est à la côte Ouest des Etats-Unis et cette dernière au Japon. Sans oublier un tour complet de l'Amérique latine. L'acquisition de Global Marine lui permettra de mieux maîtriser le déploiement et le maintien d'un tel réseau.

Enguérand Renault

GEC poursuit son « shopping » technologique

LORD SIMPSON, le PDG du britannique GEC, est un homme pressé. Quatre mois après avoir vendu ses activités d'électronique de défense à son compatriote British Aerospace, il estime avoir pratiquement terminé son « shopping » technologique aux Etats-Unis pour devenir un équipementier de télécommunications capable de rivaliser avec les géants américain Lucent et Cisco, le canadien Nortel, le français Alcatel et l'allemand Siemens.

Après avoir déboursé, début mars, 2,1 milliards de dollars (1,97 milliard d'euros) pour acquérir Reltec, GEC a annoncé, lundi 26 avril, l'acquisition de l'américain Fore Systems, spécialisé dans les commutateurs pour transmissions de données, pour 4,2 milliards de dollars. GEC va créer une filiale *ad hoc* (Acquisition Corp.) pour lancer une offre en numéraire sur Fore Systems à 35 dollars par action, soit 43 % de plus que le prix de clôture de l'action sur le Nasdaq vendredi. Fore Systems, dont le siège est à Pittsburgh (Pennsylvanie), emploie environ 2 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 632 millions de dollars durant son exercice achevé fin mars, avec un bénéfice d'exploitation de 55,4 millions de dollars (+48 % sur l'exercice précédent).

« GEC se situe à l'avant-garde du marché global des infrastructures pour les communications, en croissance rapide », souligne le groupe. L'objectif est de se positionner sur l'ensemble des technologies qui permettent de transmettre plus efficacement des données, comme Internet, sur les réseaux de télécommunications. Le mar-

ché des équipements réseaux pour Internet est estimé à 50 milliards de dollars en 2005.

La Bourse croit à la stratégie de Lord Simpson. L'action GEC a progressé de près de 5 % lundi après-midi, à l'annonce de cette nouvelle acquisition et de la perspective d'une cotation prochaine de GEC sur le Nasdaq, le marché des valeurs de haute technologie américaines.

DOUTES

Pour de nombreux analystes, GEC va un peu vite en besogne. Avec moins de 6 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1999, GEC est encore loin derrière le numéro 1 mondial Lucent, qui réalise 35 milliards de dollars d'activité. Les deux autres de GEC, Rexel et Fore, n'ont rien des stars du secteur que sont Cisco, Ascend (racheté par Lucent) ou Bay Networks (racheté par Nortel). Certains analystes font également remarquer que la technologie ATM (*asynchronous transfer mode*) acquise par GEC, avec le rachat de Fore, est moins performante que celle des réseaux IP (*internet protocol*).

GEC va donc devoir démontrer qu'il a fait le choix des bonnes technologies et qu'il va tirer profit du portefeuille de clientèle acquis avec ces deux achats américains (AT & T, Bell Atlantic et BellSouth, Level Three, Time Warner Communications), d'autant qu'il a désormais épuisé les 4 milliards de dollars qu'il avait tirés de la vente de son activité défense à British Aerospace.

Christophe Jakubyszyn

CRÉDIT COOPÉRATIF

1998 : une année très satisfaisante

Résultat net
104 MF
+30,3 %

PNB
1 093 MF
+18,2 %

Ratio de solvabilité
11,10 %
dont Tier 1
7,80 %

Fonds propres
2 300 MF
+16,7 %

Coefficient d'exploitation
75,9 %

Le Conseil d'Administration de la Caisse Centrale, réuni le 1er avril 1999 sous la présidence de M. Jean Claude DETILLEUX, a arrêté les comptes de l'exercice 1998 du Groupe du Crédit Coopératif. Pour la première fois le bénéfice net franchit les 100 millions de francs (104 MF part du groupe soit 15,8 M€) en progression de 30,3% sur l'exercice 1997. Ce chiffre intègre les premiers résultats des reprises d'activités effectuées en cours d'exercice. L'année 1998 s'est caractérisée par un niveau d'activité soutenu dans tous les secteurs : la clientèle des PME s'est fortement accrue du fait des reprises, la croissance de la clientèle non marchande s'est poursuivie, appuyée sur un partenariat très actif et multiforme et le développement des relations avec les particuliers s'est accéléré, qu'il s'agisse de collecte ou de crédits.

Le PNB s'établit à 1 092,9 MF soit 166,6 M€ (+18,2%). La contribution des opérations de croissance externe a été conforme aux attentes. L'érosion des marges a été compensée par la forte progression des commissions nettes, dont la part dans le PNB est passée de 14,9% en 1997 à 23% en 1998, sous le double effet d'une politique d'élargissement des perceptions sur l'ancien périmètre et d'une pratique déjà établie dans les établissements repris.

Les dépôts à vue et d'épargne enregistrent une croissance très notable de près de 25% et l'ensemble des ressources bancaires de près de 20%. La progression de l'encours des OPCVM gérés ayant été plus modérée, l'encours moyen de la collecte bancaire et financière auprès de la clientèle s'est accru de 11,1% au total.

Les emplois à court terme, particulièrement représentés dans les activités reprises progressent de façon remarquable (+33,6% pour les encours débiteurs, +74,8% pour le portefeuille). Les versements de crédits d'investissement réalisent un bon score (+10%). Aussi l'encours total de crédit progresse-t-il de façon substantielle (+8,9%).

Les charges de personnel (+13,6%) ont été bien maîtrisées malgré l'augmentation des effectifs due aux reprises. Les autres frais de gestion, y compris les dotations aux amortissements, (+15,6%) subissent l'impact des dépenses non récurrentes inhérentes à toute opération d'intégration et d'élargissement du réseau, passé de 56 à 66 agences. L'ensemble des frais généraux (+14,3%) progressent moins que le PNB, le coefficient d'exploitation (75,9%) s'en trouve amélioré de plus de 2 points. Le résultat brut (263,1 MF) est supérieur de 32,4% à celui de 1997.

Les sommes affectées à la couverture des risques (101,8 MF en 1998 pour 81,9 en 1997) ne reflètent pas une augmentation des risques, qui sont en diminution mais incluent des provisions à caractère sectoriel.

Les dépenses euro et passage à l'an 2000 ont été provisionnées en charges exceptionnelles. Les fonds propres (2,3 MDS) ont progressé de +16,7%. Les parts B, dont l'émission a été initiée en 1998, représentent 94 MF et les TSR émis par la Caisse Centrale en 1998 100 millions. Le Tier 1 a progressé de 7,36% à 7,80%. Le ratio de solvabilité européen s'établit à 11,10% contre 10,59% en 1997.

Après une année fertile en mutations profondes, 1999 sera particulièrement consacrée à la consolidation et l'optimisation des acquis et à l'approfondissement des partenariats. Rationaliser les structures pour être plus performant au plan commercial et plus efficace au plan administratif est le nouveau défi que le Groupe a engagé. Mener à bien les chantiers communs avec le Crédit Maritime, contribuer aux avancées des entreprises d'Economie sociale dans une période de mutation, optimiser l'action avec la SDR Nord Pas de Calais, développer les partenariats dans la banque solidaire, faire de nouveaux progrès au niveau européen avec les partenaires du groupement EGFI, telles sont quelques unes des tâches sur lesquelles le Groupe est à l'œuvre en 1999.

La FGAAC appelle les agents de conduite SNCF à la grève

LA FÉDÉRATION générale autonome des agents de conduite (FGAAC) de la SNCF a appelé le personnel de conduite à cesser le travail à partir du mardi 27 avril à 20 heures. Cet arrêt de travail est reconductible par tranche de 24 heures jusqu'au lundi 3 mai.

La FGAAC qui obtenu 29,3 % des suffrages aux dernières élections professionnelles entend ainsi protester contre « le texte définitif de l'accord sur la réduction du temps de travail qui présente une remise en cause du métier d'agent de conduite ». Les perturbations entraînées par ce mouvement de grève devraient être, selon la direction, variables selon les régions.

Par ailleurs, des agents de nettoyage de la gare de l'Est à Paris, salariés de la société Sud-service, filiale du groupe Nicollin, sont en grève depuis le 12 avril pour demander le bénéfice de la convention collective de la manutention ferroviaire, a annoncé, lundi, le syndicat SUD-Rail.

Selon la direction de Sud-service, l'application de cette convention collective, au lieu de celle des entreprises de propreté en vigueur dans cette entreprise, entraînerait des hausses de salaires de plus de 30 %.

Le groupe Marie Brizard va passer sous le contrôle de ses créanciers

UN NOUVEAU montage financier destiné à alléger l'endettement du groupe Marie Brizard, devait être annoncé mardi 27 avril. Selon le quotidien *Sud-Ouest*, un accord a été conclu par la société de liqueurs bordelaise avec un certain nombre de détenteurs d'obligations convertibles, dont des filiales du Crédit agricole et la société financière britannique ICG. Ces divers titres seront transformés en actions, ce qui devrait réduire à une minorité la participation de la holding familiale Sofia, qui détient actuellement 56 % du capital.

Marie Brizard, placé sous le contrôle d'un mandataire ad hoc par le tribunal de commerce de Bordeaux, supporte un endettement de près de 1 milliard de francs.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● AIRBUS : le constructeur d'avions européen a annoncé officiellement, lundi 26 avril, le lancement de son plus petit avion, l'A 318, un appareil d'une centaine de sièges qui complète la famille A 320 et sortira des chaînes d'assemblage allemandes d'Airbus à Hambourg (Le Monde du 18 et 19 avril).

concession d'un casino, qui sera abrité en sous-sol par un hôtel Hilton, dont l'ouverture est prévue en mai sur le site de la Cité internationale, à la société anonyme (SA) Grand Casino de Lyon, filiale à 90 % du groupe Partouche.

● EUROTUNNEL : le tribunal de commerce de Paris a débouté lundi 26 avril l'Association de défense des actionnaires d'Eurotunnel (Adacte), qui avait demandé l'annulation de certaines résolutions autorisant l'attribution de stock-options aux dirigeants et salariés du groupe, et devant être votées lors de l'assemblée générale d'Eurotunnel le 6 mai.

● BARILLA : le leader mondial des pâtes a racheté les pains croustillants Wasa, pour 296 millions d'euros au groupe suisse Novartis, qui veut se concentrer sur les aliments santé. Novartis a également cédé sa marque d'aliments diététiques Eden à l'allemand De-Vau-Ge Gesundheitswerk.

● PECHINEY : le groupe d'aluminium et d'emballage a annoncé le 27 avril l'acquisition de Kenpak, producteur américain d'emballages médicaux.

SERVICES

● TELECOM ITALIA : lundi 26 avril, le ministre italien des finances Carlo Ciampi a reporté la rencontre demandée par son homologue allemand Hans Eichel à propos de la fusion entre Deutsche Telekom et Telecom Italia. De son côté, le gouvernement allemand a fait savoir qu'il ne voulait pas accélérer le processus de désengagement de l'Etat dans le capital de Deutsche Telekom.

● EBAY : le site Internet de vente aux enchères a annoncé, lundi 26 avril, l'acquisition pour 260 millions de dollars (242 millions d'euros) de Butterfield and Butterfield, expert dans les enchères haut de gamme.

● GROUPE PARTOUCHE : le conseil municipal de Lyon a approuvé lundi 26 avril la

● KINGFISHER : le groupe de grande distribution britannique a annoncé mardi 27 avril le lancement, en association avec le groupe français Arnault, d'un service européen d'accès gratuit à l'Internet, Libertysurf. Ce service sera initialement disponible en France, dans les magasins Darty.

● MICRO-INFORMATIQUE : les ventes mondiales de PC ont continué de progresser au 1er trimestre, avec une croissance en volume de 17 à 19 %, selon Dataquest et IDC, mais la forte pression sur les prix a ramené cette croissance à moins de 5 % en valeur.

● AIR FRANCE : la compagnie aérienne est entrée mardi 27 avril dans son 13e jour de conflit à Nice. La direction régionale d'Air France à Nice et les organisations syndicales se sont rencontrées la veille. L'intersyndicale des personnels au sol d'Air France à l'aéroport de Marseille s'est mise en grève par solidarité avec le mouvement social niçois.

FINANCE

● CRÉDIT LYONNAIS : après le Crédit agricole, les assureurs AGF (filiale d'Allianz) et Axa sont officiellement candidats au groupe d'actionnaires partenaires (GAP) de la banque publique. Les AGF veulent prendre une participation « entre 5 et 8 % », y compris le 1,66 % déjà détenu, et Axa « autour de 5 % ».

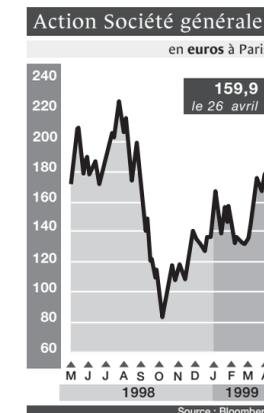
● COMIT : le président du groupe bancaire italien Banca Commerciale Italiana (Comit), Luigi Lucchini, a annoncé lundi 26 avril le report surprise d'un conseil d'administration programmé pour mardi. Les administrateurs sont partagés sur la réponse à donner à la demande de mariage présentée récemment par le groupe bancaire Unicredito Italiano.

● BRADFORD AND BINGLEY : les adhérents de la mutuelle de crédit immobilier britannique ont voté, contre l'avis de la direction, en faveur d'une démutualisation qui va se traduire par une entrée en Bourse et la distribution gratuite d'actions.

VALEUR DU JOUR

La Société générale sonde ses alliés potentiels

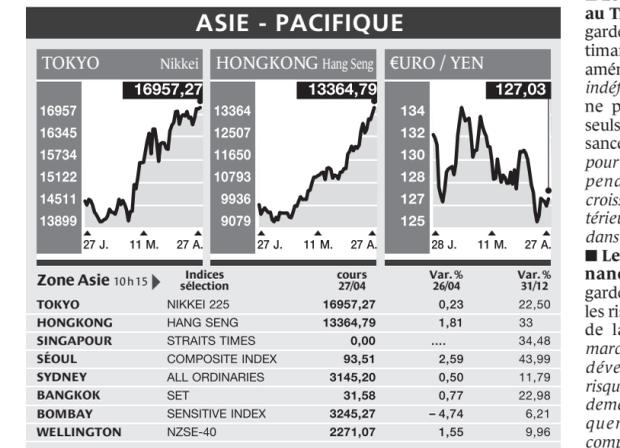
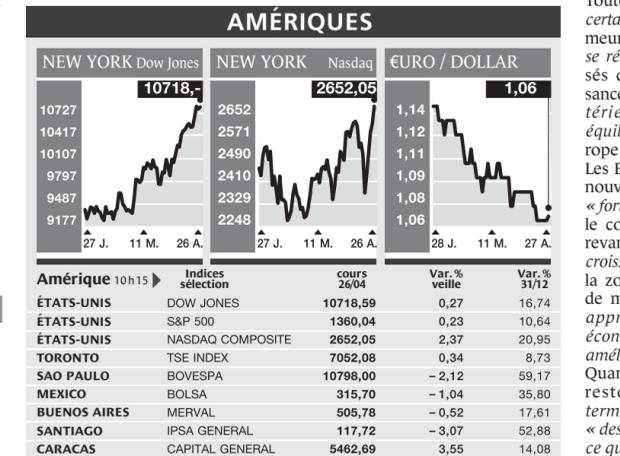
LA BATAILLE boursière entre la BNP, la Société générale (SG) et Paribas se poursuit sur le plan de la communication. « On campe dans une guerre de tranchées, commente un banquier d'affaires, où l'offensive se fait par haut-parleurs interposés, mais où personne ne bouge. » Pas même la Générale, en dépit de certaines rumeurs. Ainsi lundi 26 avril, Bloomberg indiquait, citant une source proche du dossier, que le bancassureur belgo-néerlandais Fortis avait décliné une proposition informelle de SG, lui offrant de prendre 10 % de son capital pour contre l'offre BNP. Au même moment, certains évoquaient l'existence de groupes de travail entre SG et la banque néerlandaise ABN Amro. Quelques semaines plus tôt, des rumeurs mentionnaient des contacts avec la banque allemande Commerzbank. Ni SG ni Fortis ne faisaient lundi de commentaires. La seule certitude à ce stade est que SG étudie toutes les ripostes possibles à l'OPPE de la BNP, y compris l'alliance avec un partenaire européen, à condition que celui-ci permette d'imaginer un mariage équilibré. La Générale de Banque, filiale de Fortis dont Suez est le premier actionnaire, aurait pu faire l'affaire. Quant à la Commerzbank, SG aurait déjà envisagé fin 1998 la possibilité d'une association avec elle, sous la forme d'une alliance tri-partite, avec la



banque espagnole BCH. Pour l'heure, les banques européennes paraissent hésiter à s'ingérer dans une bataille franco-française. Et aucun mouvement de ramassage de titres SG en Bourse ne semble en cours, constate un proche de la BNP. Si contre-offensive il devait y avoir, explique un banquier, ce serait plutôt lors des derniers jours avant la clôture des offres en cours.

De son côté, la BNP devait faire une nouvelle présentation de son projet de mariage à trois aux analystes financiers mardi 27 avril, à Paris puis Londres. Lundi, le titre BNP a terminé en hausse de 1,94 % à 73,2 euros, sous son cours du 9 mars (77,4 euros), l'action Paribas à 95,65 euros (+0,89 %), l'action SG à 159,9 euros (+1,13 %).

Sophie Fay



SUR LES MARCHÉS

PARIS LE MARCHÉ parisien a commencé la séance sur une hausse mardi 27 avril. A l'ouverture, l'indice CAC 40 progressait de 0,65 % à 4 312,16 points. Lundi, l'indice avait inauguré sans fanfare le mois boursier de mai. Il avait terminé la journée sur un gain de 0,52 % à 4 284,40 points.

NEW YORK L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a progressé lundi 26 avril de 28,92 points, soit 0,27 %, à 10 718,59 points, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq et l'indice Standard & Poor's 500 ont battu leurs records en clôture. Profitant de la bonne tenue des valeurs technologiques, le Nasdaq a terminé par un gain de 2,37 % à 2 652,05 points, enregistrant sa cinquième séance de hausse consécutive, et le Standard & Poor's 500 a pris 0,24 % à 1 360,04 points.

FRANCFORT LA BOURSE de Francfort a ouvert mardi en hausse de 0,72 %, l'indice DAX s'affichant à 5 307,07 points. Lundi, la Bourse de Francfort avait gagné 1,57 %, franchissant à nouveau le seuil des 5 200 points. L'indice Dax avait clôturé à 5 269,12 points.

TAUX LES TAUX D'INTÉRÊT à long terme en Europe diminuaient légèrement à l'ouverture mardi 27 avril. Le taux de l'OAT à dix ans et celui de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance s'établissaient respectivement à 3,957 % et à 3,861 %.

LONDRES LUNDI 26 AVRIL, la Bourse de Londres a clôturé en forte hausse grâce à la multiplication des opérations financières dans le secteur des télécoms. L'indice Footsie 100 a clôturé en hausse de 1,18 % à 6 503,6 points.

MONNAIES APRÈS DEUX SEMAINES consécutives de baisse, l'euro s'est raffermi face au dollar notamment à la suite des propos tenus au cours du sommet du G 7 à Washington par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. Celui-ci a jugé que les marchés sous-estimaient la force de la monnaie européenne. L'euro se négociait mardi 27 avril en début de matinée à 1,0639 dollar. Le billet vert s'est également repris face à la monnaie japonaise, se traitant à 119,41 yens.

ÉCONOMIE

Des signes d'amélioration de l'économie mondiale, selon le G 7

L'ÉCONOMIE mondiale se porte mieux, après les crises financières qui la secouent depuis deux ans, mais l'Europe et le Japon vont devoir à leur tour pousser la croissance, ont estimé les grands argentiers des sept grands pays industrialisés réunis lundi 26 avril à Washington. (Lire p. 6.) « Plusieurs signes d'amélioration sont apparus », selon le communiqué publié par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du G 7. Cet optimisme mesuré s'appuie notamment sur « les premiers signes de croissance économique dans beaucoup de pays asiatiques ». Toutefois le G 7 a estimé qu'« un certain nombre de problèmes » demeurent et « mettront du temps à se résoudre ». Les pays industrialisés doivent favoriser une croissance « fondée sur une demande intérieure renforcée » et « plus équilibrée » entre le Japon, l'Europe et les Etats-Unis, selon le G 7. Les Etats-Unis et le Canada vont à nouveau connaître une année de « forte activité économique », selon le communiqué. Celui-ci note en revanche que « les perspectives de croissance se sont affaiblies » dans la zone euro et qu'il est essentiel de mettre en œuvre un « dosage approprié de politiques macro-économiques et structurelles pour améliorer la croissance et l'emploi ». Quant au Japon, les perspectives restent « incertaines à court terme » et ce pays doit prendre « des mesures de stimulation jusqu'à ce que la croissance soit restaurée ».

américains », très engagés sur les marchés boursiers, a expliqué M. Eichel. JAPON : les ventes de la grande distribution japonaise ont chuté plus que prévu en mars, avec un recul de 7,9 % en glissement annuel, a annoncé, mardi, le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Les onze constructeurs automobiles nippons ont exporté, en mars, 394 719 véhicules vers des pays tiers depuis leurs usines de l'Archipel, soit 1,9 % de moins que lors du même mois de 1998, a annoncé, mardi, l'Association des constructeurs automobiles japonais (JAMA).

FRANCE : la dette totale de l'Etat a augmenté de 1,1 point de PIB en 1998 par rapport à 1997, à 47,9 % du PIB, contre 46,8 %. Les prix à la consommation ont augmenté de 0,4 % en France en mars, après une hausse de 0,3 % le mois précédent, et la progression annuelle s'accélère à 0,4 %, du fait notamment de la hausse du prix du pétrole, selon les résultats définitifs de l'indice des prix publiés lundi par l'Insee.

ALLEMAGNE : les banques privées ont annoncé, lundi, miser sur 1,5 % seulement de croissance économique en Allemagne cette année, alignant leur prévision sur celle du gouvernement. L'économie allemande affichera ainsi une croissance inférieure d'un demi-point de pourcentage à celle prévue pour la zone euro dans son ensemble, a précisé la fédération des banques privées allemandes au cours d'une conférence de presse, lundi à Berlin.

PAYS ÉMERGENTS : l'agence de notation Moody's a mis en garde, lundi, contre la grande fragilité des systèmes bancaires des pays émergents après les crises des années 1997 et 1998, malgré le retour au calme observé depuis plusieurs semaines.

BRÉSIL : le Brésil mise sur un recul du produit intérieur brut (PIB) en 1999 moins important que prévu, de 2 % ou moins, a déclaré, lundi à Washington, le gouverneur de la banque centrale brésilienne Arminio Fraga. Le FMI, de son côté, prévoit un recul du PIB de 3,8 % cette année.

HONGRIE : le taux de chômage en Hongrie s'est établi à 7,4 % au premier trimestre 1999, contre 8,7 % pour la période équivalente de 1998, a annoncé, lundi, l'Office central des statistiques à Budapest.

Taux de change fixe zone Euro

Table with columns: Taux, contre franc, Taux, hors zone Euro. Rows include Euro, Franc, Lire, etc.

Cours de change croisés

Table with columns: Cours Euro, Cours Dollar, Cours Yen, Cours Livre, Cours Franc, Cours Franc Suisse.

Taux d'intérêt (%)

Table with columns: Taux j-j., Taux 3 mois, Taux 10 ans, Taux 30 ans. Rows include France, Allemagne, etc.

Hors zone Euro

Table with columns: Cours Euro, Cours Franc, Cours Livre, Cours Franc S., Cours Dollar Australien, etc.

Matières premières

Table with columns: En dollars, Cours, Var.%, \$/TONNE, \$/BOISSEAU. Rows include Métaux, Graines, Soja, Cacao, etc.

Matif

Table with columns: Cours 10h15, Volume, dernier prix, premier prix. Rows include Notionnel 5, Euribor 3 mois, etc.

Pétrole

Table with columns: En dollars, Cours, Var.%. Rows include Brent, WTI, Light Sweet Crude.

Or

Table with columns: En Euros, Cours, Var.%. Rows include Or fin kilo barre, Or fin lingot, etc.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Italgas a perdu, lundi 26 avril, 2,7 %, à 4 euros, après que la compagnie italienne d'eaux et d'électricité contrôlée par l'ENI eut annoncé qu'elle s'attendait à une amélioration de 1,1 % de son profit opérationnel en 1999 accompagné d'une hausse de 1,9 % des ventes.

Comercial Portugues s'est appréciée, lundi, de 1,62 %, à 26,29 euros. ● Les actions du secteur des télécommunications en Grande-Bretagne étaient en ébullition, lundi, après que British Telecom et AT & T aient acquis chacun 30 % du capital de Japan Telecom. Le titre British Telecom a gagné 5,3 %, Telewest Communications a pris 5,1 % et Cable & Wireless, qui a indiqué s'être séparé de son activité câbles sous-marins, s'est apprécié de 8 %.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONGLOMÉRATS and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for TÉLÉCOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for COMMERCE DISTRIBUTION and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO.

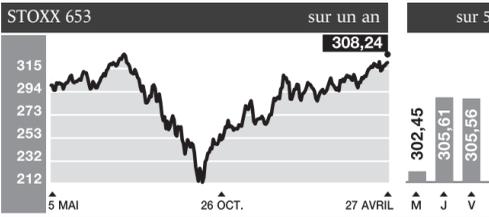


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including Finnair, G.Wimpey, Granada Group, etc.

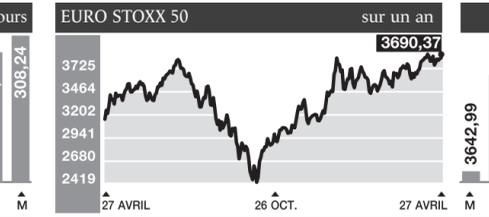


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX 50 index, including AGF, Allianz, Allied Zurich, etc.

Table of stock prices for various companies in the PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT sectors.

Table of stock prices for various companies in the TÉLÉCOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION sectors.

Table of stock prices for various companies in the PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS sectors.

Table of stock prices for various companies in the COMMERCE DISTRIBUTION and HAUTE TECHNOLOGIE sectors.

Table of stock prices for various companies in the CONSOMMATION CYCLIQUE and ALIMENTATION ET BOISSON sectors.

Table of stock prices for various companies in the CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO sectors.

Table of stock prices for various companies in the CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO sectors.

Table of stock prices for various companies in the CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO sectors.

Table of stock prices for various companies in the CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO sectors.

Table of stock prices for various companies in the CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO sectors.

Table of stock prices for various companies in the CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO sectors.

Table of stock prices for various companies in the CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO sectors.

http://www.lemonde.fr La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières...

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait, mardi 27 avril dans la matinée, à 74 euros, en hausse de 1,09 %, celle de la Société générale, en hausse de 0,68 %, à 161 euros et Paribas en hausse de 0,47 %, à 96,1 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 158,57 euros et l'action Paribas à 101,75 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorise, elle, le titre Paribas à 100,62 euros.

Le titre Pernod Ricard s'inscrivait en hausse de 0,88 %, lors des premiers échanges de la séance du mardi. Le groupe s'est refusé à commenter les informations du Point selon lesquelles les hommes d'affaires Albert Frère et George Soros augmenteraient leur participation dans le capital.

L'action Elf Aquitaine a reculé de 1,11 % à l'ouverture de la séance du mardi. Le marché reste dubitatif devant les rumeurs de mariage du groupe avec un concurrent.

Le titre Pechiney a abandonné 0,46 % dans les premières transactions du mardi. Le groupe français a annoncé le rachat de Kenpak, un producteur américain d'emballages plastiques destinés au marché médical. Le montant n'a pas été révélé.

L'action Pinaut-Printemps-Redoute a gagné 1,96 %, en début de matinée mardi. Le groupe a publié un chiffre d'affaires pour le premier trimestre en hausse de 14,6 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 27 AVRIL. Cours relevés à 10h 15. Liquidation : 21 mai. Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (I).

Table of stock prices for various companies including BIC, BIS, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES, CASINO GUYARD, etc.

Table of stock prices for various companies including GROUPE PARLOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILLIME, etc.

Table of stock prices for various companies including S.L.T.A., SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SOCFONCLYON, etc.

Table of stock prices for various companies including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK ORD., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 26 AVRIL. Une sélection. Cours relevés à 17h 35. Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille.

SECOND MARCHÉ

MARDI 27 AVRIL. Une sélection. Cours relevés à 10h 15. Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille.

Table of stock prices for various companies including CRCAM TOUR.P., CROMETAL, DAPTA-MALLIN, etc.

Table of stock prices for various companies including LVL MEDICAL, M6-METASPOLE, MEDASYS DIGI, etc.

Table of stock prices for various companies including CIDER SANTE, CODETOUR, COFIDUR, etc.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP funds including AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), ANTIPOLE TRÉSORIERE, etc.

Table of SICAV and FCP funds including MONÉJ C., MONÉJ D., OBLIFUTUR C., OBLIFUTUR D., ORACTION, etc.

Table of SICAV and FCP funds including FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C., ACTILION DYNAMIQUE D., etc.

Table of SICAV and FCP funds including FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C., ACTILION DYNAMIQUE D., etc.

Table of SICAV and FCP funds including FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C., ACTILION DYNAMIQUE D., etc.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

CDC Asset Management

CREDIT AGRICOLE

LA POSTE

SG ASSET MANAGEMENT

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 28 AVRIL 1999

SCIENCES Les zones naturelles protégées représentent aujourd'hui 7 % des terres émergées, deux fois plus qu'en 1970. ● CES STATISTIQUES sont, toutefois, trompeuses,

dans la mesure où elles prennent en compte certains parcs régionaux aux contraintes de préservation peu sévères. En fait, la politique de conservation traverse une crise ma-

jeure. ● LES PAYS DU SUD éprouvent les plus grandes difficultés à convaincre du bien-fondé de la préservation de la forêt tropicale des habitants fascinés par la

ville et soucieux d'améliorer leur niveau de vie. ● LA FORÊT TROPICALE est, pourtant, un réservoir extraordinaire de biodiversité. Elle recèle quelque cent millions d'espèces

animales et végétales, dont seulement 10 % sont recensées, et joue un rôle climatique local important. Il en disparaît chaque année une surface équivalant à celle de la Grèce.

L'idée de réserves naturelles comme sanctuaires sans hommes a vécu

La politique de la conservation de la nature, en crise, renouvelle ses concepts. On cherche de plus en plus à rendre les zones protégées rentables et à associer des populations locales à leur mise en place et à leur gestion. Mais les réussites restent rares

A EN CROIRE les chiffres, la conservation de la biodiversité ne s'est jamais mieux portée. D'après le World Conservation Monitoring Center basé à Cambridge, le monde compte 9,3 millions de kilomètres carrés d'aires protégées, ce qui représente 7 % des terres émergées. Cette surface a plus que doublé depuis 1970. Mais la statistique est trompeuse. D'abord, elle inclut toutes les formes de protection juridique, y compris les plus lâches comme, par exemple, les parcs régionaux français, dont les contraintes environnementales sont peu sévères. Ensuite – et surtout –, nombre de gouvernements peinent de plus en plus à faire respecter les règles de préservation des ressources naturelles qu'impose leur statut. Enfin, comme l'ont souligné récemment deux groupes de chercheurs dans le magazine scientifique *Science* (du 19 mars), les nouvelles approches de la politique de conservation butent sur de nombreuses difficultés.

Cette crise de la conservation tient, en partie, aux difficultés économiques de nombreux pays concernés – dans l'hémisphère Sud, mais aussi en Europe de l'Est – qui restreignent leur budget de protection de la nature. Mais les problèmes rencontrés viennent aussi du fait que, partout, la philosophie qui sous-tend la conservation est de moins en moins assurée.

Le concept dominant de la conservation est celui de « réserve » : on met à l'abri certaines zones présentant un intérêt écolo-

gique particulier en tentant d'en interdire au maximum l'accès aux humains, considérés comme forcément destructeurs. Cette approche est de moins en moins acceptée par les populations locales pour qui la tentation est forte d'utiliser ces zones, qui représentent un potentiel économique important en termes de terres à défricher, d'animaux à chasser, ou de minéraux à exploiter. Par ailleurs, le concept même de réserve renvoie à une opposition entre nature et culture qui n'est pas universelle : « Il faut sortir de la dichotomie entre exploitation et conservation, qui est une vision très occidentale, ethnocentriste », estime Pierre de Maret, du Centre d'anthropologie culturelle de l'université libre de Bruxelles.

L'EXEMPLE DU ZIMBABWE

Devant ces contradictions, la science de la conservation cherche de plus en plus à associer les populations locales à la préservation des zones visées. Si elles tirent avantage de la conservation de la nature, pense-t-on, elles empêcheront sa destruction ou sa transformation. Mais ce n'est pas simple. Dans leurs articles publiés par *Science*, les chercheurs citent le cas du Kenya, qui a adopté la politique la plus déterminée en faveur d'une protection de la faune financée par le tourisme. Une étude économique conclut qu'une utilisation par l'agriculture et l'élevage des aires protégées y produirait un revenu annuel de 203 millions de dollars (191 millions d'euros), bien plus que les 42 millions de dollars



Agriculture sur brûlis en forêt tropicale : une bananeraie au Cameroun.

(39,5 millions d'euros) effectivement générés par l'utilisation actuelle.

Il existe pourtant quelques exemples réussis d'une association des populations locales à la préservation de la faune. Le plus connu est le programme Campfire, engagé au Zimbabwe depuis dix-sept ans, qui redistribue aux villages de la zone protégée les revenus tirés du tourisme et des safaris, à la gestion desquels ils participent étroitement. Ces exemples prometteurs sont peu nombreux. La majorité des spécialistes n'en considèrent pas moins ce type de politique est le seul réaliste.

IDÉES NOUVELLES

Mais si le principe est clair, la mise en œuvre n'est pas précisément définie. Elle implique de la part des chercheurs, soulignent les auteurs des articles de *Science*, une capacité nouvelle à dialoguer avec les habitants, à solliciter et à utiliser leur savoir sur l'environnement. Elle suppose aussi que soit identifié ce qu'est la « communauté locale » partenaire, note Miguel Cluener-Godt, du programme Man and Biosphere de l'UNESCO. Est-elle représentée par le chef coutumier, la commune, le département (ou ce qui en tient lieu) ? Il faut aussi se garder, prévient Pierre de Maret, de retomber dans « une autre utopie occidentale » :

H. K.

En Afrique centrale, les habitants de la forêt rêvent de la ville

MAMBELE (Cameroun) de notre envoyé spécial

On ne pénètre plus dans la forêt profonde à bord d'un vapeur crachotant, progressant au long du fleuve sombre entre deux massifs luxuriants tandis que battent, au loin, des tambours mystérieux. Depuis que Joseph Conrad a écrit *Au cœur des ténèbres*, le temps s'est accéléré. En deux heures et demie, un petit aéronef à hélices franchit les 500 kilomètres qui séparent à vol d'oiseau Yaoundé, la capitale du Cameroun, de Kika, un bourg perdu dans le massif forestier congolais. Un manteau vert compact, continu, recouvre la terre, sitôt quittés les faubourgs de la ville. Parfois, une piste, quelques maisons, les méandres d'une rivière.

Dans la forêt tiède, le marcheur s'imaginer aisément explorateur, sollicité de tous côtés par la profusion de la vie, tandis que la rumeur des cigales, des coucous, des calaas, environne la sente obstruée de fûts abattus et de ruisseaux. Mais

la forêt n'est pas peuplée que de plantes exubérantes et de bêtes discrètes. Au long des sentiers, on retrouve ici le fil de fer d'un piège au collet, là la griffe provocante d'un chasseur au flanc d'un géant de la sylvie. A peine revenu sur la piste en terre rouge, le marcheur croise les camions qui emportent vers la ville les troncs d'ayous ou de sapellins.

RÉSISTANCE PASSIVE

Si la forêt reste belle, elle n'est plus vierge, et toutes sortes d'humains se disputent son ventre généreux. Elle recouvre le sud du Cameroun, sur près de 150 000 km², mais guère plus de 10 %, surtout au sud-est, sont restés « primaires ». C'est-à-dire qu'elle n'a jamais subi le prélèvement des deux à quatre arbres de plus d'un mètre de diamètre que compte, en moyenne, chaque hectare.

Malgré la très faible densité démographique, les conflits d'appropriation de l'espace sont puissants : les compagnies

forestières, qui veulent achever d'exploiter ce front pionnier, se heurtent aux organisations écologistes, comme le WWF (Fonds mondial pour la nature), qui veut y créer plusieurs réserves. L'État camerounais, démuné ou corrompu, et les agences ou institutions internationales, arbitrent cette lutte. Enfin, les allogènes – tribus pygmées (ou bakas), ouvriers des scieries, habitants sans travail – essaient de voir reconnaître leur droit à utiliser les produits de la nature.

Il s'agit essentiellement du gibier. Car, si la richesse du bois profite surtout aux exploitants forestiers, les routes qu'ils ont ouvertes pour évacuer les arbres favorisent le commerce de viande de chasse. Apport nutritif essentiel pour ceux qui vivent dans la forêt, la viande exportée vers les villes (Yaoundé est à trois jours de route) est aussi, à côté des petites cultures de bananes ou de café, un moyen de se procurer l'argent nécessaire pour acheter les produits manufacturés.

La création de réserves se heurte donc à la résistance passive des populations locales. « Beaucoup de chômeurs subsistent grâce au braconnage », explique un employé de la scierie SEFAC de Libongo. Les gardes arrachent leurs pièges, brûlent leurs campements, battent les gars s'ils les trouvent. Mais nous, qui sommes travailleurs, nous avons besoin d'eux pour la viande. » Cette situation renforce encore la nécessité de la réserve sur le plan écologique. Mais son principe est d'autant plus mal accepté que des sociétés de safari gérées par des Occidentaux permettent à de riches chasseurs de prélever des trophées interdits aux locaux.

« ICI, ON EST UN PEU OUBLIÉS »

Sans négociation locale, la conservation risque donc d'échouer. « Il faut associer tous les acteurs au processus de création des réserves », répète Bertin Tchikangwa Nkanje, ethnologue travaillant pour le WWF. Et ne pas oublier que les habitants

des forêts ne sont pas des « bons sauvages », satisfaits de leur paradis reculé. « Ici, on est un peu oubliés », dit Charlotte Lambo, garde forestière de la Réserve de Lobéké. On n'a pas la lumière, pas la télévision. A l'école, on n'a pas de bons instituteurs, parce qu'ils ne veulent pas venir aussi loin. Les gens montent à Yokadouma pour voir la vie, pour faire l'ambiance, pour avoir de la vraie nourriture, une omelette, du pain, de la salade. » Elle a vingt-cinq ans et lance, dans un grand sourire, que, pendant son mois de congé, elle va à Douala pour « danser et manger les poissons de mer ».

La forêt est source de revenus ; la ville attire par ses lumières ; compagnies et safaris prélèvent le meilleur de la nature. L'écologie de la préservation doit intégrer ces éléments nouveaux, qui relèvent plus de la politique que du naturalisme d'antan.

Hervé Kempf

Un écosystème générateur d'une incroyable biodiversité

VUES D'AVION, les forêts tropicales humides apparaissent comme un océan de verdure s'étendant à l'infini, où la végétation est tellement dense que l'on n'aperçoit même pas le sol. Egale-ment appelées « sempervirentes » (toujours vertes) par les botanistes, elles se répartissent dans la zone intertropicale de notre planète, en Amérique latine, en Asie du Sud-Est, en Australie et en Afrique. Les conditions particulières qui y règnent – une température peu variable entre 18 et

32°C –, une pluviosité importante et régulière et un climat identique sur de grandes superficies – ont favorisé au cours des siècles l'émergence d'une incroyable biodiversité végétale et animale.

Pour la seule Guyane française, par exemple, plus de 5 000 espèces de plantes – dont 1 200 espèces d'arbres – différentes ont été recensées. On y a aussi observé 35 espèces de sauriens, 76 espèces de serpents, 650 espèces d'oiseaux, 72 espèces de mammifères et 85 espèces de chauves-souris. Sur

un seul arbre de l'Amazonie péruvienne, 47 espèces de fourmis ont été dénombrées ; plus qu'il n'en existe sur la totalité des îles Britanniques ! On pourrait multiplier les exemples à l'infini.

Alors que les forêts tropicales humides n'occupent que 7 % de la superficie des terres émergées, elles recèleraient, selon les scientifiques, la moitié des espèces terrestres. « Avant 1982, les premières études faisaient état de 3 millions d'espèces. On est ensuite passé à 30 millions et actuellement on penche plutôt pour 100 millions d'espèces, dont 10 % seulement sont recensées », explique Francis Hallé, professeur de botanique à Montpellier-II (Hérault) et responsable de l'opération « Radeau des cimes » destinée à l'étude de la canopée.

Les particularités mêmes de cet écosystème ont contribué à la multiplication des espèces. « Plus l'espace est grand, plus il y a d'individus, et plus il y a de chances que se produisent des mutations. On trouve dans toutes les forêts tropicales 20 % d'espèces communes formant 70 % de la biomasse. Tout le reste est

constitué par un grand nombre d'espèces différentes qui se sont spécialisées à outrance dans un créneau particulier, et qui sont souvent des espèces rares », précise Pierre Charles-Dominique, directeur de recherche au Muséum national d'histoire naturelle de Brunoy (Essonne) et responsable de la station de recherche des Nouragues en Guyane française.

CYCLES DIFFÉRENTS

Les cycles biologiques eux-mêmes sont différents. Les espèces animales sont programmées pour vivre plus longtemps que sous nos latitudes. De petits rongeurs qui ne dépassent pas l'âge d'un an et demi en Europe peuvent avoir leur vie prolongée jusqu'à sept ou huit ans sous les tropiques. Les arbres ont également un cycle différent. Ils poussent très lentement et leur tronc s'accroît environ de 0,5 à 1 millimètre par an. « Quand ces arbres atteignent un diamètre de 50 centimètres ou 1 mètre, ils peuvent avoir cinq cents ou mille ans », ajoute Bruno Bordenave, botaniste au Muséum national d'histoire naturelle et à l'Institut

de recherche pour le développement.

« Poussant très haut, ils peuvent fournir un tronc de 20 mètres de fût sans aucun nœud, alors qu'une belle bille de chêne de nos contrées ne dépasse pas quelques mètres. Depuis longtemps, les arbres tropicaux sont recherchés pour leurs essences précieuses et leurs couleurs rares, rouges, violettes ou noires », précise Pierre Détienne, directeur du laboratoire d'anatomie des bois au Cirad de Montpellier (Hérault). Victimes de leur trop grand succès, cependant, les bois des forêts tropicales sont souvent exploités sans laisser le temps à la forêt de se reconstituer. S'ajoutent à cela la transformation des forêts en pâturages (Amazonie brésilienne) ou en plantations de cacao ou de café (Afrique), les dégâts provoqués par une exploitation minière, ou encore la coupe du bois pour des motifs domestiques.

Selon les experts, chaque année disparaît une surface équivalente à celle de la Grèce (133 000 km²). Les forêts tropicales rétrécissent comme peau de chagrin et risquent, à ce rythme, de dispa-

raître complètement. « Certes, l'espèce humaine survivra à la disparition de cet écosystème, mais elle se privera aussi d'un grand nombre de substances aujourd'hui encore inconnues qui pourraient lui être très utiles à l'avenir », regrette Pierre Charles-Dominique.

La destruction de cet écosystème peut aussi avoir un impact sur le climat. Les spécialistes ne connaissent pas encore bien les effets d'une déforestation importante sur le régime des pluies tropicales dont dépendent, pour survivre, des millions de gens. « Nous savons décrire le cycle hydrologique tropical, mais nous n'avons pas encore compris tous les processus mis en œuvre », explique Jan Polcher, climatologue au laboratoire de météorologie dynamique du CNRS à Paris. « Néanmoins, les études effectuées depuis dix ans dans le monde avec un modèle atmosphérique indiquent qu'une déforestation totale du bassin amazonien produirait un réchauffement local de la température de 0,5 à 2 degrés ».

Christiane Galus

SAAB Rive Gauche

INTERNATIONAL AND DIPLOMAT SALES PROGRAMME FACTORY DIPLOMATIC PRICES

CONDITIONS PRIVILEGIÉES AUX DIPLOMATES ET FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX

Service commercial ouvert du lundi au samedi

76 bis, av. de Suffren 75015 PARIS - 0 803 00 75 15

SAAB ou le Plaisir de conduire

La perspective d'éradication du virus du sida semble exclue à court terme

Le VIH-1 pourrait persister pendant soixante ans dans certains globules blancs

Deux études publiées dans le mensuel *Nature Medicine* viennent confirmer la persistance du virus du sida sur une longue période dans le réservoir

que constituent les lymphocytes T CD4+. Ces études dont les conclusions se fondent sur des projections mathématiques établies à partir des

thérapeutiques actuelles, confirment aussi la nécessité de restimuler le système immunitaire en association avec les médicaments antirétroviraux.

EN L'ÉTAT actuel des choses, il faudrait renoncer à la perspective d'interrompre au bout de quelques années le traitement antirétroviral chez les personnes infectées par le virus du sida, même lorsque le virus est devenu indétectable dans le sang. Selon des calculs de projection, le VIH-1, le type le plus répandu dans le monde, persisterait en effet au moins soixante ans dans certains globules blancs qui constituent un réservoir latent du virus. Ce constat d'échec de l'éradication du VIH-1 est dressé dans un article signé par Diana Finzi et une équipe de collaborateurs dirigée par Robert Siliciano (département de médecine, école de médecine de l'université Johns Hopkins à Baltimore), et publié dans le numéro de mai du mensuel *Nature Medicine*.

Le développement de plusieurs familles de médicaments antirétroviraux et leur combinaison ont permis de faire chuter en dessous des niveaux de détection les concentrations de VIH-1 dans le plasma sanguin (exprimées par la charge virale, c'est-à-dire le nombre de copies du virus par millilitre de plasma, le seuil de détection étant de 200 copies/ml). La mise en culture du sang des patients pour lesquels c'est le cas permet difficilement le développement du virus. Certes, l'existence de « réservoirs » – dans certaines cellules ou ailleurs que dans le sang –, au sein desquels le virus pourrait être abrité, est suspectée depuis plusieurs années. Mais face aux résultats obtenus par le traitement, la question de son arrêt lorsque celui-ci s'est montré suffisamment efficace depuis deux ou trois années restait lancinante. Pour y répondre, il fallait pouvoir juger de l'éradication du virus et, donc, de la persistance ou non d'un état d'infection latent.

Le VIH-1 se réplique bien dans une population particulière de globules blancs, les lymphocytes T porteurs du récepteur CD4, qui est la cible du virus (on les appelle lymphocytes T CD4+ sous leur forme activée). L'infection latente est présumée ne survenir que chez les lymphocytes T CD4+ au repos.

Un réservoir pourrait se former lorsque ces cellules survivent à l'effet destructeur du VIH-1, échappent au système immunitaire et retournent à un état de mémoire au repos, en ayant intégré dans leur ADN le génome viral. Ce type de cellule est censé persister durablement pour permettre une réponse aux antigènes déjà rencontrés et l'ADN viral y est intégré de manière stable. Infectées de manière latente, elles pourraient donc constituer un réservoir à long terme pour le VIH-1.

Cela a pu être démontré *in vivo*. Du VIH-1 capable de se répliquer a

compartiment cellulaire ; c'est-à-dire atteindre le stade où le virus ne peut plus se reproduire à partir des lymphocytes T CD4+. Avec les thérapeutiques actuelles, dont les effets indésirables ne sont pas minces, la perspective de l'éradication du VIH-1 semble donc compromise.

Ces mêmes lymphocytes T CD4+ spécifiques du VIH-1 font l'objet d'un autre article dans le même numéro de *Nature Medicine*, fruit du travail de l'équipe de Louis Picker (Division d'hématopathologie et d'immunologie, département de pathologie, Centre médical du

la mémoire antigénique des lymphocytes CD4+ spécifiques du VIH. Le nombre des cellules-mémoires était significativement diminué après 24 semaines de traitement efficace contre le VIH.

Dans un article commentant ce travail, publié dans le même numéro de *Nature Medicine*, le docteur Guy Gorochov (département d'immunologie cellulaire, CERVI, UMR CNRS 7627, hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris) indique : « *Bien que les associations de médicaments semblent devenir plus efficaces, aucune éradication du virus n'a été réalisée jusqu'à présent et il faudra une aide conséquente du système immunitaire pour éliminer la charge virale résiduelle. Les faits rapportés par Picker et ses collaborateurs fournissent de nouvelles preuves en faveur de protocoles cliniques de stimulation de l'immunité anti-VIH ou de transfert passif d'effecteurs spécifiques du VIH, associés à un HAART.* »

Finalement, deux lectures sont possibles de ces deux études. La première est des plus alarmistes : les perspectives d'éradication du VIH sont lointaines et le support immunitaire de la mémoire spécifique de ce virus diminue sous traitement antirétroviral. La seconde tendrait à ne voir dans les deux phénomènes rien que de très normal, voire banal.

Tout d'abord, l'estimation de l'équipe de Robert Siliciano étant calculée par des projections mathématiques, il ne faut pas écarter une imprécision, qui « *pourrait aller jusqu'à un facteur 10* », estime le docteur Gorochov. Six ans – et non pas soixante – seraient alors nécessaires pour parvenir à l'éradication ! Le plus probable reste, de toute façon, une longue durée pour arriver à cette fin. Ensuite, il n'y aurait pas d'« *amnésie des lymphocytes T* », mais une vigilance diminuée : le système immunitaire mobilisé par l'infection par le VIH est mis au repos une fois que le virus a été virtuellement éliminé du sang circulant. Il resterait alors mobilisable, même si la réponse nécessite un délai.

Paul Benkimoun

Les lymphocytes T CD4+, cibles du virus et armes contre lui

Les lymphocytes font partie des globules blancs qui jouent un rôle décisif dans la réponse immunitaire par laquelle l'organisme se défend face à une agression extérieure (par un antigène). Ils sont de type B ou T. Parmi les lymphocytes T, certains portent à leur surface un récepteur, la protéine CD4. On les appelle donc lymphocytes T CD4+ auxiliaires. Ce sont des cellules-mémoires, qui sont à la fois cibles du VIH et « chefs d'orchestre de la réponse immunitaire ». En effet, le VIH détruit le système immunitaire en infectant principalement les lymphocytes T CD4+ (la glycoprotéine d'enveloppe du virus, la gp120, interagit avec le récepteur CD4 et le VIH pénètre dans le lymphocyte et s'y réplique). Il va pouvoir ensuite infiltrer l'ensemble des tissus de l'organisme. Mais les lymphocytes T CD4+ spécifiques du VIH sont, par ailleurs, indispensables au développement de réponses immunes, qui impliquent d'autres populations lymphocytaires T, comme les CD8+.

pu être extrait de ces cellules-mémoires, même chez des patients ayant une charge virale indétectable. Le travail de Diana Finzi et de l'équipe Siciliano a consisté à étudier ce réservoir formé par les lymphocytes T CD4+ au repos, et la vitesse à laquelle il diminue chez 34 adultes infectés par le VIH-1 répondant bien à un traitement antirétroviral conforme aux conceptions les plus récentes. Il apparaît que ce réservoir est très stable, avec une demi-vie supérieure en moyenne à 43 mois.

Autrement dit, il faut plus de 43 mois pour réduire sa taille de moitié. Même s'il ne comporte que 10 000 cellules au départ, ce qui est une estimation basse, il faudrait en moyenne 60,8 années de traitement pour éradiquer le VIH-1 de ce

Sud-Ouest de l'université du Texas à Dallas). Il met, tout d'abord, en évidence la présence importante de lymphocytes T CD4+ mémoires non seulement chez les non-progressseurs (patients ne développant pas de manifestations cliniques liées à l'infection par le VIH) – ce qui était attendu –, mais aussi chez la plupart des patients ayant une infection active par le VIH.

Mais les chercheurs retrouvent également une diminution significative de la mémoire portée par les lymphocytes T CD4+ auxiliaires. En effet, chez des patients chez lesquels la réplication du VIH est durablement supprimée par un traitement antirétroviral hautement actif (désigné par le sigle anglo-saxon HAART), on n'observe pas de réponse significative liée à

concurrence ». Ce discours est loin de convaincre. « *C'est l'AFAN qui décidera ou non de faire appel aux archéologues des collectivités territoriales ; mais pourquoi le ferait-elle alors qu'elle a déjà un personnel pléthorique qu'elle ne sait où caser ?* », demande un archéologue parisien.

Nicole Meyer-Rodrigues, qui dirige le service archéologique de Saint-Denis, insiste sur la cohérence des travaux archéologiques, de la documentation aux fouilles. « *Notre rôle est de rassembler une documentation éparsse, explique-t-elle. Dans le cadre territorial nous pouvons faire ce travail. Les membres de l'AFAN sont parachutés sur un terrain qu'ils ne connaissent pas. Ils travaillent souvent dans des conditions difficiles et n'ont qu'une vision partielle des problèmes. Or, on a l'impression que les territoriaux vont être cantonnés dans leurs bureaux. (...) Nous refusons le monopole, c'est-à-dire l'impossibilité de fouiller sans l'aval de l'AFAN.* »

Henry Amaury, chercheur au CNRS, directeur du laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne basé à Aix-en-Provence, est, lui aussi, très inquiet : « *Nous refusons la politique du tout ou rien. Si cette loi passe, notre exclusion des champs de fouilles préventives est programmée. Au mieux nous n'aurons plus que des miettes.* » Pour le chercheur aixois, « *il est certainement indispensable de revoir le financement de ces chantiers qui s'apparente aujourd'hui à un racket exercé au détriment des entreprises ou des municipalités. On doit également réorganiser l'AFAN. Que le ministre de la culture prenne ses responsabilités et intègre aux services archéologiques régionaux les personnels*

La réforme de l'archéologie de sauvetage toujours en débat

L'ACCOUCHEMENT est laborieux : le texte qui doit donner un cadre législatif à l'archéologie française a été jugé insuffisant par le Conseil d'Etat. Un conseil interministériel a eu lieu en mars, à Matignon, pour revoir un projet qui doit être de nouveau présenté au Conseil d'Etat avant de figurer à l'ordre du jour d'un conseil des ministres. Mécontents de leur statut banal, menacés de privatisation, les archéologues étaient descendus dans la rue à l'automne 1998 (*Le Monde* du 11 novembre 1998). La ministre de la culture, Catherine Trautmann, avait alors confié une mission à un triumvirat, Jean-Paul Demoule, Bernard Pécheur et Bernard Poignant : un universitaire, un conseiller d'Etat et un élu (socialiste), maire d'une grande ville (Quimper). En décembre 1998, le rapport qui devait servir de base au texte de Catherine Trautmann était sur son bureau.

L'archéologie préventive, constatent les signataires du rapport, est indissociable de la recherche archéologique ; aussi doit-elle relever de la responsabilité de l'Etat. Il est donc impossible de soumettre cette discipline à la règle de la concurrence privée comme le suggéraient certains préfets. Les rapporteurs proposent de confier cette tâche à un établissement public de recherche, placé sous la double tutelle des ministères de la culture et de la recherche, doté d'un conseil d'administration scientifique en liaison avec tous les autres services archéologiques.

En clair, le triumvirat prône la transformation de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), créée en 1973, en Etablissement public adminis-

tratif (EPA) qui aurait le monopole des fouilles de sauvetage en France. Cette proposition a un avantage : elle donne à l'archéologie un statut juridique. Mais ce monopole serait confié à un seul organisme, l'AFAN reprofilé. Ce qui provoque l'inquiétude, voire l'indignation, des archéologues relevant des universités, du CNRS ou des collectivités locales qui ont avec l'AFAN des rapports parfois conflictuels. A Digne, une spécialiste d'archéologie médiévale, Gabrielle Demians d'Archimbaud (université d'Aix-en-Provence), a eu beaucoup de mal à poursuivre les fouilles de la cathédrale, revendiquées par l'AFAN, alors qu'elle les dirige depuis vingt ans. Jean-Paul Demoule signale qu'il n'est pas question de toucher aux équipes archéologiques en place qui font un « *travail irremplaçable* ».

« ATTITUDE HÉGÉMONIQUE »

Jean Chausserie-Laprée, conservateur territorial du patrimoine basé à Martigues, indique néanmoins, dans un texte signé par nombre de ses collègues, que « *l'AFAN n'est pas l'alpha et l'oméga de l'archéologie préventive. Cette attitude hégémonique démontre une incompréhension du rôle des divers acteurs de la profession. Ces organismes [les services archéologiques locaux] implantés localement fédèrent des professionnels et des bénévoles. Ils forment des réseaux avec des associations plus petites qui permettent de maille le territoire* ».

Les fouilles d'urgence resteront accessibles à tous, rétorque Jean-Paul Demoule, « *mais nous devons assurer le monopole pour faire passer la loi. Car il n'y a pas d'alternative : ou le monopole, ou la libre*

compétents. C'est à ces services d'articuler la politique archéologique de la France, pas à l'AFAN ».

Alain Schnapp, professeur d'archéologie grecque à l'université Paris-1, admet que des garanties suffisantes doivent être données à tous les acteurs de l'archéologie, collectivités territoriales comprises. Et il précise : « *Le conseil scientifique de l'établissement public, où figureront des représentants des collectivités locales, mais aussi du monde universitaire, sera déterminant.* »

Jean Chapelot, directeur de recherche au CNRS, qui conduit des fouilles d'urgence à Vincennes, explique : « *Qu'un établissement public soit nécessaire pour conduire des chantiers de sauvetage lourds, comme ceux du TGV, c'est certain. Mais il n'est pas possible de confier à cet organisme, qui ne peut être juge et partie, l'expertise et l'évaluation financière des travaux à effectuer. Ces tâches doivent relever des services régionaux de l'archéologie.* »

Alain Schnapp attire également l'attention sur le financement de ces fouilles qui doit être « *à la fois simple à mettre en œuvre et transparent pour tous* ». C'est ce chapitre jugé insuffisant qui avait conduit le Conseil d'Etat à demander la modification du projet de loi. Aujourd'hui, pour financer l'archéologie de sauvetage, l'alternative retenue par le ministère de la culture est la suivante : soit la création d'une taxe fiscale affectée, soit une redevance pour service rendu. Bercy penche pour la seconde solution. Dans les deux cas, cela revient à faire payer, comme aujourd'hui, les entreprises du BTP.

Emmanuel de Roux

La pollution en baie de Seine pourrait provoquer la féminisation de poissons

DEUX FLETS MÂLES, sur un total de trente pêchés à l'ouest de Honfleur (Calvados), à la sortie du chenal de navigation de la Seine, présentent des indices très nets de féminisation, leurs testicules contenant des ovocytes typiques (cellules sexuelles féminines), indiquent des chercheurs du laboratoire d'écotoxicologie de l'université du Havre. Selon François Le Boulenger, responsable du laboratoire, le syndrome observé ressemble à celui détecté il y a quelques années en Grande-Bretagne par des chercheurs de l'université Brunel (Londres-ouest) sur des gardons pêchés dans certaines rivières anglaises à proximité des stations d'épuration. L'ampleur du phénomène en baie de Seine ainsi que ses causes exactes n'ont pas encore été déterminées, mais les chercheurs auraient désigné comme possibles responsables les fortes concentrations de xéno-œstrogènes présents dans les eaux du fleuve qui draine un bassin versant très habité.

Essais de culture à grande échelle

de plantes génétiquement modifiées

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE vient d'annoncer le lancement cette année de trois expériences de culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en champ à grande échelle, qui seront placées, pendant quatre ans, sous la surveillance d'un comité scientifique indépendant. Le secrétaire d'Etat à l'environnement, Michael Meacher, a précisé que chacun des trois champs ferait 10 hectares, l'expérience et les travaux de recherches représentant au total 3,3 millions de livres (5 millions d'euros). Il a assuré que le comité d'experts travaillerait dans la transparence et publierait ses résultats. Le premier champ a déjà été semencé dans le sud de l'Angleterre ; le second est prévu dans la région d'Oxford ; la localisation du troisième doit être annoncée prochainement. Les associations opposées à de telles recherches affirment que les mesures de sécurité entourant ces expériences sont insuffisantes. Elles craignent que les cultures d'OGM contaminent les cultures traditionnelles les plus proches et modifient l'environnement. Elles réclament un moratoire de cinq ans sur toute commercialisation des produits d'OGM en Grande-Bretagne. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **OCÉANOGRAPHIE : un aquarium géant de 400 mètres cubes**, réplique d'une passe corallienne avec poissons tropicaux d'un côté et grands prédateurs de l'autre, va être construit au Musée océanographique de Monaco, a annoncé son directeur François Doumenge, dimanche 25 avril, jour du centenaire de cette institution créée par Albert I^{er} (1848-1922). D'un coût de 15 à 20 millions de francs (2,2 à 3 millions d'euros), le bassin devrait être inauguré le 20 novembre 2000, à l'ouverture du Congrès mondial de l'aquariophilie qui se tiendra en principauté. – (AFP)

■ **VOLCANS : l'éruption du mont Cameroun**, situé à 350 kilomètres à l'ouest de Yaoundé, qui a débuté le 28 mars et engendré une coulée de lave sur le flanc ouest du volcan, pourrait durer six mois, précise le premier rapport scientifique remis au gouvernement camerounais. Les experts camerounais et étrangers qui ont présenté le rapport assimilent l'éruption actuelle à celle de 1922, et confirment le caractère « *modérément explosif du volcan, compte tenu de la constitution du site qui se caractérise par un volcanisme intraplaque* ». – (AFP)

■ **ARCHÉOLOGIE : huit navires romains en parfait état**, datant des cinq premiers siècles de notre ère, ont été mis au jour près de Pise, lors de travaux d'extension d'une voie ferrée. Les experts ont commencé à dégager un vaisseau de 15 mètres de long qui pourrait être la première embarcation militaire de l'Antiquité retrouvée intacte. « *Jusqu'à présent, nous en avons découvert huit, mais les fouilles se poursuivent et la flotte est certainement beaucoup plus importante* », a déclaré le responsable des fouilles. Les archéologues ont également retrouvé quelque 300 amphores de style punique et italien datant du deuxième siècle. – (AFP)

■ **NOBEL : les lauréats 1999 des six prix Nobel** bénéficieront d'une récompense de 3,9 % plus élevée que les récipiendaires de 1998. Ils se partageront 47,4 millions de couronnes suédoises (5,7 millions d'euros), soit 7,9 millions de couronnes par prix, a indiqué la Fondation Nobel qui dote les prix, et dont les actifs ont augmenté de 10 % en 1998 – et de 25,3 % pour son portefeuille en actions. La Fondation versera 39,5 millions de couronnes pour les prix de la paix, de littérature, de physique, de chimie et de médecine, et la Riksbank (banque centrale) de Suède 7,9 millions de couronnes pour le prix d'économie.

APPELEZ LE MONDE ENTIER À DES PRIX INCROYABLES !

DES TARIFS INCROYABLES !	
Algérie	2,10 F (TTC/mn)
Australie	0,98 F
Belgique	1,00 F
Espagne	1,35 F
Grèce	1,95 F
Irlande	0,88 F
Israël	1,95 F
Italie	1,25 F
Portugal	1,69 F

AUCUN ABONNEMENT

AUCUN PAIEMENT ANTICIPÉ

AUCUNE CONSO MINIMUM

COMMENT TÉLÉPHONER AVEC One.Tel®

COMPOSEZ LE 01 53 53 7000*

CODE PAYS

NUMÉRO D'APPEL

One.Tel®

100% Télécoms.

RENSEIGNEZ-VOUS AU

01 53 53 75 18*

*Valable aussi depuis et vers les téléphones portables. *Coût d'un appel vers Paris. Les tarifs sont valables le jour de leur publication.

Soleil au nord, pluie au sud

MERCREDI, une dépression sur le Portugal injecte de l'air humide par la Méditerranée en direction du sud du pays. Au nord, l'anticyclone britannique influence favorablement le temps. Les températures sont plutôt au-dessus des normales saisonnières.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Du sud de la Bretagne au Val de Loire, le ciel sera partagé avec un petit risque d'ondée le matin. Le soleil l'emportera plus au nord. Il fera de 14 à 20 degrés.

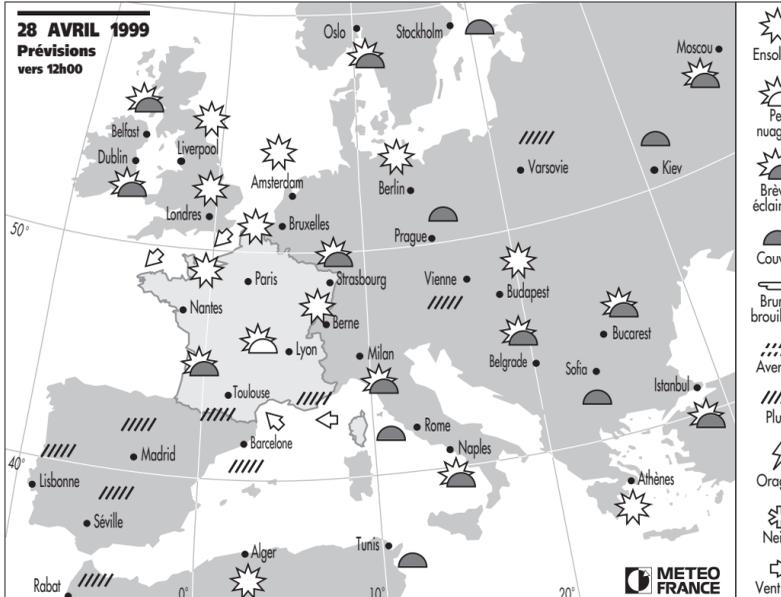
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le soleil dominera sauf au sud de la Loire où quelques nuages circuleront encore. Il fera près de 20 degrés, mais guère plus de 15 degrés près des côtes.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Dans le sud de la Bourgogne, la Franche-Comté et la région de Mulhouse, quelques nuages viendront taquiner le soleil. Celui-ci sera impérial plus au nord. Il fera de 18 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps restera très incertain sur ces régions. Les éclaircies seront peu nombreuses et plutôt réservées à la matinée. Des ondées se déclencheront. En revanche, le Poitou-Charentes profitera d'un temps plus sec. Il fera de 18 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel hésitera entre soleil et nuages, ceux-ci finiront par l'emporter dans le sud de l'Auvergne et le Dauphiné avec de la pluie en fin de journée. Il fera près de 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Une nouvelle vague pluvieuse abordera ces régions en matinée. Les pluies seront marquées en Languedoc. La Corse retrouvera rapidement du soleil. Celui-ci gagnera la côte provençale l'après-midi, mais le vent d'est soufflera très fort (rafales à 100 km/h). Il fera de 15 degrés en Languedoc à 25 degrés sur la côte occidentale de la Corse.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ TRAIN. Moins de deux heures en TGV sur le Paris-Nantes, dès le 30 mai, et 21 fréquences quotidiennes au lieu de 15, avec des départs toutes les trente minutes aux heures de pointe depuis des voies « dédiées », c'est-à-dire réservées à la destination. Idem vers Bordeaux avec six TGV supplémentaires en semaine et vingt allers-retours quotidiens. La SNCF annonce également Granville, situé en face des Iles Chausey, à moins de trois heures de Paris. Le temps de voyage pour le Cotentin est ainsi réduit de quarante minutes depuis Paris (150 F, 22,8 € par trajet en tarif « découverte J-8 »). Réservations au 08-36-35-35-35.

■ HÔTELS. Trente établissements du Groupe Concorde affichent en France et en Europe des formules à prix doux durant les fins de semaine. La brochure « Bon week-end », présentant vingt étapes, est disponible auprès de la centrale au 0800-05-00-11.

PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	9/21 S	PAPETE	25/31 N	KIEV	10/23 C	VENISE	11/18 N	LE CAIRE	15/28 S
AJACCIO	12/23 S	POINTE-A-PIT.	23/29 N	LISBONNE	12/15 P	VIENNE	11/17 P	MARRAKECH	9/18 N	
BIARRITZ	9/17 N	ST-DENIS-RÉ.	22/29 S	LIVERPOOL	7/18 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	17/26 N	
BORDEAUX	10/19 N	EUROPE		LONDRES	7/18 S	BRASILIA	16/28 S	PRETORIA	12/20 N	
BOURGES	9/18 N	AMSTERDAM	7/15 S	LUXEMBOURG	7/16 N	BUENOS AIR.	13/19 S	RABAT	11/18 P	
BREST	9/15 S	ATHÈNES	15/24 S	MADRID	9/13 P	CARACAS	23/29 C	TUNIS	14/28 C	
CAEN	10/16 S	BARCELONE	12/17 P	MILAN	8/21 N	CHICAGO	8/14 N	ASIE-Océanie		
CHERBOURG	9/14 S	BELFAST	10/15 N	MOSCOU	12/23 N	LIMA	17/22 N	BANGKOK	26/32 P	
CLERMONT-F.	7/18 N	BELGRADE	11/18 N	MUNICH	7/15 N	LOS ANGELES	10/13 C	BOMBAY	24/30 S	
DIJON	8/18 N	BERLIN	8/18 S	NAPLES	12/23 N	MEXICO	13/28 S	DJAKARTA	26/31 C	
GRENOBLE	5/19 N	BERNE	7/17 N	OSLO	2/13 N	MONTREAL	2/15 S	DUBAI	26/37 S	
LILLE	10/19 S	BRUXELLES	8/17 S	PALMA DE M.	10/23 P	NEW YORK	9/16 S	HANOI	21/27 C	
LIMOGES	9/18 N	ST-ETIENNE	7/17 N	BUCAREST	10/18 N	SAN FRANCISCO	7/15 S	HONGKONG	21/27 C	
LYON	8/18 N	STRASBOURG	10/22 S	BUDAPEST	11/19 S	SANTIAGO-CHI	5/23 S	JERUSALEM	15/24 N	
MARSEILLE	11/18 P	TOULOUSE	10/17 P	COPENHAGUE	6/15 N	SEVILLE	11/17 P	NEW DELHI	25/43 S	
		TOURS	10/18 N	DUBLIN	8/16 N	SOFIA	10/18 C	PEKIN	9/19 N	
		FRANCE outre-mer		FRANCFORT	8/18 N	ST-PETERSB.	11/16 S	SEOUL	15/20 S	
		CAYENNE	24/30 S	GENÈVE	6/16 N	STOCKHOLM	6/16 C	SINGAPOUR	27/31 C	
		FORT-DE-FR.	24/29 C	HELSINKI	5/15 C	TENERIFE	14/20 S	SYDNEY	14/18 P	
		NOUMEA	22/27 N	ISTANBUL	14/21 N	VARSOVIE	9/15 P	TOKYO	15/21 P	

SITUATION le 27 avril à 0 heure TU

PRÉVISIONS pour le 29 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Le congé parental d'éducation demeure l'apanage des femmes

ENFIN femme au foyer! Grâce au congé parental, Cécile peut cesser de travailler pendant un an pour profiter de l'éducation de son bébé. Pierre, son mari, aurait bien aimé prendre sa place, mais comme il avait le salaire le plus élevé, le couple n'a vraiment pas eu le choix. Les différences des niveaux de salaires masculins et féminins font, le plus souvent, du congé parental une affaire de femmes: selon la dernière enquête du ministère du travail, sur les 95 000 bénéficiaires de ce congé en 1992, leur proportion était de 98,5% dans le secteur privé et de 99% dans la fonction publique.

En droit, le congé parental d'éducation est ouvert aux hommes comme aux femmes justifiant d'au moins un an d'ancienneté à la date de la naissance de l'enfant, ou à celle de l'arrivée au foyer d'un enfant adopté. Il peut être à temps complet ou partiel (de 16 à 32 heures par semaine). L'employeur ne peut pas refuser, même si l'entreprise est de petite taille. Certains tentent pourtant de dissuader leurs employés. « Le directeur a fait courir le bruit que je ne serai pas remplacée et mes collègues

ont fait pression pour m'inciter à renoncer », raconte Lætitia.

La durée maximale du congé est d'un an renouvelable deux fois, soit trois ans. Il n'y a pas de minimum: on peut demander un congé parental de trois mois, et le renouveler à deux reprises en choisissant librement le temps de prolongation, à condition que le total (durée initiale plus prolongations) n'excède pas le troisième anniversaire de l'enfant ou la troisième année de son arrivée au foyer, s'il est adopté. Si l'enfant adopté est âgé de plus de trois

ans et de moins de seize ans, le congé parental ne dépassera pas un an. Mais on peut enchaîner plusieurs congés successifs en cas de nouvelle naissance ou adoption sans qu'il soit nécessaire d'avoir repris son activité.

TEMPS PARTIEL DIFFICILE

En revanche on ne peut interrompre son congé à tout moment. La réintégration n'est automatique qu'en cas de décès de l'enfant, ou de baisse subite des revenus du ménage, par exemple si le conjoint se

retrouve au chômage. Sinon, il faut solliciter l'accord de l'employeur par lettre recommandée avec accusé de réception au minimum un mois avant la date de la reprise. L'employeur n'est pas autorisé à licencier pendant un congé parental, sauf pour motif économique. Le travailleur a droit alors à l'intégralité des indemnités Assedic.

Des difficultés surgissent souvent lorsqu'on négocie un congé parental à temps partiel: les salariés n'obtiennent pas toujours les jours et des horaires de travail qu'ils sou-

haitent. Lors du retour dans l'entreprise, les intéressés ont souvent du mal à négocier un temps partiel comme la loi le leur permet. Beaucoup ne retrouvent pas leur poste ou un emploi de qualification équivalente. « Il n'est pas rare, au retour d'un long congé parental, de se voir affecté dans un autre service, ou mutée dans une succursale. S'il y a une clause de mobilité dans le contrat, il sera impossible de protester. Et même s'il n'y en a pas, on ne peut pas considérer que la mutation soit une modification substantielle du contrat de travail, car sur ce point la jurisprudence est actuellement défavorable aux salariés », constate-t-on au Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF).

ANCIENNETÉ ET RETRAITE

La période de congé parental est prise en compte pour moitié dans le calcul de l'ancienneté professionnelle, et en totalité pour la retraite. Les femmes sont avantagées à cet égard, parce qu'elles bénéficient de deux années supplémentaires par enfant, dans le cadre de leur calcul de trimestres. En revanche, avec un congé parental de trois ans, elles

perdent un an. « J'ai bien conscience de vivre les plus belles années de ma vie en voyant grandir mon enfant. Je l'emmène partout avec moi, il est exactement comme je le rêvais. Mais je sais que je sacrifie mon niveau de vie à venir, car je compte avoir un autre enfant pour lequel je prendrai un nouveau congé », remarque Cécile.

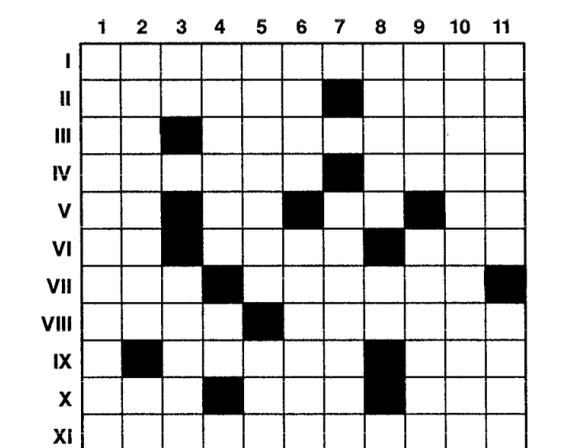
Car lorsqu'on bénéficie d'un congé parental, on ne reçoit aucune rémunération, sauf si c'est prévu par la convention collective. On ne perçoit pas non plus d'allocation, du moins pour le premier enfant. A partir du deuxième enfant, on peut obtenir une « allocation parentale d'éducation » (3 045 francs par mois, soit 464 €) à condition d'avoir eu une activité antérieure d'au moins deux ans dans les cinq années précédant la naissance du dernier enfant à charge. Enfin, toute activité professionnelle est interdite, sauf celle d'assistante maternelle. Ces conditions interdisent pratiquement à un parent isolé de prendre un congé parental, sauf s'il bénéficie d'une pension alimentaire.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99100

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

- I. Une excuse quand ça va mal. - II. Finit en boîte. Où il est toujours difficile de larguer les voiles. - III. Négation. Très regrettable. - IV. Un sonal sous la coupole. Difficile de passer au travers. - V. Article retourné. Mesure. Cube chiffré. Lettres d'enregistrement. - VI. Le chlore. Permet au Tasse de taquiner la muse. A laissé un col. - VII. Sans changement. Touchée par derrière. - VIII. Utilisé. Doux ou rude, on vit

VERTICALEMENT

- I. Suppositions qui n'ont rien à voir avec le I horizontal. - 2. Dépassent sur les côtés. Prises en compte. - 3. Le néodyme. Pour une prise au lancer. - 4. Chacun pour soi, telle est sa loi. Personnel. - 5. Peut être entendu. Qui ne seront

pas entendus. - 6. Neige éternelle. Musique de raves. - 7. Pratiquer l'ouverture. - 8. N'est plus de mise au Vatican. Bout de limace. - 9. Dit tout une fois ouverte. De plus en plus nombreuses. - 10. Indique que tout n'est pas perdu. - 11. Compositeur roumain. Pour travailler la terre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99099

HORIZONTALEMENT
I. Coude à coude. - II. Après-demain. - III. Questure. Ed. - IV. Us. Légère. - V. Ecrite. Anet. - VI. Tuilier. Est. - VII. El (le). Lésa. Réé. - VIII. Mener. TGV. - IX. Arcs. Réve. - X. Non. Epée. In. - XI. Transigeant.

VERTICALEMENT

I. Caquètement. - 2. Opuscule. Or. - 3. Ure. Ri. Nana. - 4. Dessiller. - 5. Est. Tierces. - 6. Adulées. Spi. - 7. Cère. Rat. Eg. - 8. Oméga. Grée. - 9. Ua. Enervé. - 10. Dièrèse. Vin. - 11. Endettement.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 119

Voyez rouge!

- 1. Tirage : E I L P R S S.
a) Six cases rouges (Nord, Nord-Est, Est, Sud-Est, Sud et Sud-Ouest) sont ouvertes. Occupez-les avec des mots rapportant respectivement 34, 45, 39, 48, 49 et 33 points.
b) Avec ce même tirage, trouvez deux sept-lettres et placez l'un d'eux pour 93 points.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

- 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
c) C D E E I N O : trouvez un sept-lettres. H L M O T S Y : trouvez un sept-lettres.

Solutions dans Le Monde du 5 mai.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 21 avril.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque cette référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) PANSUE et EPOUSA. b) SOU-

PAPE, 5 E, 44. c) SOUPANE, québ., porridge. d) SUBPOENA, québ., assignation à comparaître, M 6, 82 - APEURONS, L 4, 70 - EPANOUIS, 6 B, 64 - EPOUSANT, 9 A, 62 - EPAULONS, O 4, 61. e) CARGUEE - GONELLES (ou GONNELLE), poisson - ENCOLLES.

Michel Charlemagne

CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 28 AVRIL 1999

DANSE L'artiste flamand Jan Fabre, inventeur du Bic-Art et créateur de spectacles inclassables, est encore peu connu en France. Plasticien, il sculpte et dessine. Drama-

turge, il a écrit des pièces de théâtre dès l'âge de seize ans et s'attaque à tous les genres, théâtre, danse, opéra. Il pourrait dire de lui-même, comme le général Patton, héros de

son dernier spectacle : « *Je reviendrai, aussi longtemps que le monde sera un champ de bataille !* » ● **THE FIN** comes a little bit earlier this siècle vient d'être représenté à Strasbourg

(après Paris et avant Séville, Budapest et Berlin). Ses spectacles sont souvent peuplés d'animaux vivants ou morts... obsessions qu'il détiendrait du fait qu'il descend de l'ento-

mologiste Jean-Henri Fabre. ● **IN-SECTES**, carapaces, viandes... se retrouvent aussi dans les sculptures exposées à la galerie La Chaufferie à Strasbourg, jusqu'au 16 mai.

Les obsessions de Jan Fabre, perpétuel rénovateur du spectacle vivant

L'artiste flamand a pris le général Patton pour héros de son dernier spectacle ; les figures de ses créations plastiques récentes sont de drôles d'insectes ; plasticien, chorégraphe, dramaturge... il n'en finit pas de s'interroger sur l'évolution des espèces et de l'art

TREIZ HEURES, Jan Fabre est en retard. Trop tôt, ou trop tard pour cet homme qui déteste la notion de l'heure ? En France, on ne sait rien, ou si peu, de l'Anversois qui vient de présenter (*Le Monde* du 31 mars) *The fin comes a little bit earlier this siècle*, une pièce dont le général américain Patton est le héros. Jamais on ne parle ici de son travail de plasticien. Quant à ses spectacles, portés aux nues dans les années 80, ils sont aujourd'hui reçus avec circonspection. Faute de savoir quoi en penser.

Il faut dire que l'homme est rétif à tout étiquetage. A seize ans, enfant prodige, il a déjà écrit plusieurs pièces de théâtre (qui ne seront jouées qu'à partir de 1989). A dix-sept ans, il peint avec son sang, s'expose plié dans une boîte avec des escargots, qu'il a rayés aux couleurs du drapeau belge. Il étudie à la fois aux Arts décoratifs et à l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers. A Anvers, il habite rue Rubens. A New York, à la Galerie Mott, il joue avec le feu, brûle les dollars que les spectateurs lui ont donnés. Il faut qu'il expérimente le monde avec son corps. Il faut qu'il invente en une tension extrême ses propres rites d'initiation.

A la fin des années 70, il commence à dessiner avec une pointe Bic. Coup de génie dont il saura ne pas abuser. Le « Bic-Art », étonnant bleuissement de l'univers, sorte de *blue denim* de l'écriture, deviendra une partie essentielle de son œuvre. Bleu, comme une décharge d'adrénaline. A vingt-deux ans, il se jette toutes griffes dehors dans le sabotage du genre théâtral, créant le scandale avec *Théâtre avec un K est un matou* - panoplie cuirs et fouets à fond les manettes. Invitée à Milwaukee par un comité de philosophes, la pièce lui vaut d'être embarqué par la police. Toujours à New York, en 1982, il demande à des critiques de jouer à la roulette russe avec lui. C'est la dernière épreuve publique qu'il s'inflige. Toujours vivant, il peut s'autoriser à devenir artiste.

A savoir : poser la question de son immortalité. La réincarnation ? Il tient le pari d'avoir sept vies en une seule. Pari qui l'oblige à faire sauter les limites entre les arts. Léonard de Vinci est un de ses modèles. Sur un tableau, il a écrit alors qu'il est encore adolescent : « *Un homme qui n'est pas un mythe n'est pas un homme.* » Documenta de Kassel, Biennale de Venise, il expose dans le monde entier. Tout en continuant à



« *The fin comes a little bit earlier this siècle* » au Théâtre de la Ville, à Paris le 13 avril : « *Nous vivons une époque obsédée par la mesure. Des corps qui bougent sont impossibles à mesurer.* »

éprouver la validité des règles théâtrales avec *C'est du théâtre comme il était à espérer et à prévoir*, une épopée de huit heures, puis avec *Le Pouvoir des folies théâtrales*, qui sera photographié par Robert Mapplethorpe.

L'opéra et la danse sont passés à leur tour à la moulinette de ses fantasmes. Deux réussites : *Das Glas im Kopf wird vom Glas* (photographié par Helmut Newton), et *Silent Screams, Difficult Dreams*. Spectacles peuplés de grenouilles, de carpes se mourant dans du gros sel, de chats attachés, de faucons, de masques de hiboux, d'araignées rouges scorpionnesques. Il affirme être un descendant de Jean-Henri Fabre, l'entomologiste français. Ce qui expliquerait son obsession pour l'évolution. Du singe à l'homme. Rites et parades des animaux. Stratégies des insectes. Vie et survie... Au Théâtre de la Ville (qui soutient l'artiste depuis 1990), Jan Fabre est annoncé, il arrive, le voilà, ramassé sur lui-même à s'en tenir penché. Il dort debout. Il vient d'avoir quarante ans. Se dit « *heureux d'avoir su couper*

court au battage publicitaire autour de cette fin de siècle. Que, dans sa création, c'est le sous-titre Business as Usual qui est important, car cette date symbolique de l'an 2000 ne changera rien à son travail ! »

« Avons-nous encore suffisamment de dignité pour comprendre les hommes qui tuent ? »

Une pièce forte, au-delà de la guerre. Et pourtant en plein dedans. Héros : le général Patton (Jan Decorte). Son ordonnance, un homme de petite taille (Jurgen Verheyen). Des auxiliaires militaires féminines. Un décor clos par des étagères remplies d'uniformes pliés, de bobines de films. Camp de travail ? Magasin d'archives à la Kafka ? Un man-teau tient debout tout seul. Il parle.

Des formes au sol grouillent et gémissent. Entre mort, blessure et orgasme. Hilarant ? Pas pour longtemps. Car cette fille brune (Erna Omarsdottir) qui revient claquer régulièrement une blonde - Els Decoukelier, égérie de Fabre, dans un rôle de gourde - met mal à l'aise.

Axiome de Patton : qu'on joue, ou qu'on fasse la guerre, c'est toujours pour gagner. Echec et mat. « *Ce n'est pas une pièce sur la guerre au sens guerrier, mais sur la manière dont on se bat pour garder son territoire, explique Jan Fabre. Cette lutte est ce qui nous tient éveillés. Car au bout il y a la mort. C'est elle qui, parce qu'elle nous effraie, nous garde en mouvement. Le général Patton est un romantique, le descendant des vieux guerriers qui croient au combat d'homme à homme. Il enseigne qu'on ne peut tuer les gens à distance, sans voir leur visage.* "Je reviendrai, dit-il, aussi longtemps que le monde sera un champ de bataille !" Cette métaphore vaut pour l'artiste. » Hanter les consciences. S'engager dans son époque. Les interprètes, à tour de rôle, viennent murmurer à Patton

une phrase qu'ils n'osent achever : « *On dit qu'il existe des armes miraculeuses...* » Celles des frappes chirurgicales ?

La mise en scène balance entre idéalisme et divertissement à l'américaine, avec claquettes et Frank Sinatra. « *C'est le rythme entre l'Ancien Monde et le Nouveau Monde. Mais la question est la suivante : avons-nous encore suffisamment de dignité pour comprendre les hommes qui tuent ? Les Américains ont tué les Indiens. On se bat pour garder son territoire, explique Jan Fabre. Cette lutte est ce qui nous tient éveillés. Car au bout il y a la mort. C'est elle qui, parce qu'elle nous effraie, nous garde en mouvement. Le général Patton est un romantique, le descendant des vieux guerriers qui croient au combat d'homme à homme. Il enseigne qu'on ne peut tuer les gens à distance, sans voir leur visage.* "Je reviendrai, dit-il, aussi longtemps que le monde sera un champ de bataille !" Cette métaphore vaut pour l'artiste. » Hanter les consciences. S'engager dans son époque. Les interprètes, à tour de rôle, viennent murmurer à Patton

« *On dit qu'il existe des armes miraculeuses...* » Celles des frappes chirurgicales ? La mise en scène balance entre idéalisme et divertissement à l'américaine, avec claquettes et Frank Sinatra. « *C'est le rythme entre l'Ancien Monde et le Nouveau Monde. Mais la question est la suivante : avons-nous encore suffisamment de dignité pour comprendre les hommes qui tuent ? Les Américains ont tué les Indiens. On se bat pour garder son territoire, explique Jan Fabre. Cette lutte est ce qui nous tient éveillés. Car au bout il y a la mort. C'est elle qui, parce qu'elle nous effraie, nous garde en mouvement. Le général Patton est un romantique, le descendant des vieux guerriers qui croient au combat d'homme à homme. Il enseigne qu'on ne peut tuer les gens à distance, sans voir leur visage.* "Je reviendrai, dit-il, aussi longtemps que le monde sera un champ de bataille !" Cette métaphore vaut pour l'artiste. » Hanter les consciences. S'engager dans son époque. Les interprètes, à tour de rôle, viennent murmurer à Patton

protéger, et surprendre l'ennemi. » Les insectes, source d'apprentissage pour les stratégies militaires. Un sujet souvent exploré par les films de science-fiction.

Manipulation génétique, gemellité, clonage : ces avancées de la science ouvrent, selon Jan Fabre, jeune émule du metteur en scène David Cronenberg, une voie possible à la survie de l'espèce. D'où cette urgence à construire des métaphores démontrant que les facultés d'adaptation créent toujours des différences entre les humains. D'où cette fascination pour les uniformes, la mode, ces camouflages derrière lesquels les individus se dissimulent. Pour tous les phénomènes de mimétisme... Dominants/dominés. Grands/petits. Fracas/silence. La répétition des mêmes gestes, des mêmes mots disent l'obsession et l'hystérie.

La question du fascisme est au centre. Une étude, presque mot à mot, de ce qu'écrivait Primo Levi dans *Si c'est un homme*, livre dans lequel il ausculte sa vie à Auschwitz : « *La faculté qu'a l'homme de se creuser un trou, de sécréter une coquille, même dans des circonstances désespérées, est un phénomène stupéfiant qui demanderait à être étudié de près.* » Fabre cherche les formes de l'ironie pour « *dire qu'on ne peut plus exprimer ce qui est vraiment signifié.* » Corps ficelés, pesés, mesurés : « *Nous vivons une époque obsédée par la mesure. Des corps qui bougent sont impossibles à mesurer. Seuls les choses mortes peuvent l'être. Le monde dans lequel nous vivons, celui de la médiatisation, ne se situe ni dans le flux ni dans la mobilité, mais dans le moment fixé. Tout y est cadre, calibrage, minutage en temps réel.* » Quelle musique accompagnera ce siècle qui s'achève ? Janacek et Xénakis. Joués à merveille sur scène par le Spiegel String Quartet : « *Janacek a écrit cette musique alors qu'il venait d'être quitté par une femme, dit le chorégraphe. Xénakis compose son œuvre sur la mémoire des camps. J'ai ainsi réuni deux musiques fondées sur le chagrin pour une pièce où les personnages essaient de réunir les bribes de leurs souvenirs.* » Que s'est-il vraiment passé au XX^e siècle ?

Dominique Fréret

★ Prochaines représentations : 7 et 8 mai au Teatro Central, Séville (Espagne) ; 26 au 28 mai au Trófal, Budapest (Hongrie) ; 2 au 5 juin au Hebbel Theater, Berlin (Allemagne).

Des scarabées et des hommes

JAN FABRE. La Chaufferie, 1, rue de l'Académie, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-35-38-58. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 mai.

Tandis que Jan Fabre jouait *The fin comes a little bit earlier this siècle* au Théâtre du Maillon (où il venait pour la première fois), La Chaufferie (dont la programmation est confiée à des enseignants de l'École nationale des arts décoratifs de Strasbourg) exposait plusieurs de ses œuvres. « *Elle répond au désir commun du Maillon, dirigé par Naelia Derrar, et de La Chaufferie de faire connaître un artiste singulier, assez peu connu en France comme plasticien* », explique Françoise Birgy, chargée des relations extérieures de la galerie.

Les voûtes en ogives créent un environnement « gothique » qui convient aux œuvres exposées, imaginées autour de l'idée de protection, de niches, mais aussi d'évolution de l'espèce humaine. Autant de thèmes qui croisent ceux de *The fin comes a little bit earlier...* Il y a la série des *Gardiens d'abeilles*, silhouettes monacales faites de scarabées verts aux couleurs irisées. Ces centaines de carapaces, cousues entre elles comme des habits de haute couture, se transforment en une matière

presque soyeuse, à la fois inquiétante et féérique.

Viande, un morceau suspendu à un croc, est aussi modelé à partir d'insectes bruns, troués de rouge. Dans la série des *Cocons*, deux ont été sélectionnés. Nids d'oiseaux compacts, réalisés avec « bois, merde, terre, plâtre et encre de Bic ». *Salvador Mundi* est une pièce de 1999 : un gantelet d'armure, prothèse que l'on retrouve dans l'opéra *Silent Screams, Difficult Dreams*, supporte un globe de scarabées verts. On avait déjà vu dans la galerie anversoise Ronny van de Velde une mappemonde créée avec des coléoptères. Aujourd'hui, une colonne vertébrale animale surgit de ce globe parfait, telle une épée.

L'HEURE BLEUE

Cette sculpture a des similitudes avec la série *Without Title Yet, Human Bones*, variations sur os iliaques et épines dorsales formées d'insectes. Une installation sur la matière et l'ombre portée, qui suggère le vivant, le mou caché derrière les os... Ici, juste quelques traces de pointe Bic, comme un clin d'œil à ses travaux qui contribuèrent à le rendre célèbre. Citons seulement la performance *Die Blaue Raum*, coloration au stylo bille de toute une galerie berlinoise, à l'« heure bleue », c'est-à-dire à l'instant où la nuit s'achève,

avant que le jour ne se lève. Le Bic bleu sert aussi aux dessins pour la préparation des spectacles vivants, des performances.

Fabre aurait pu, comme Christo l'emballeur, être celui qui « bleuit » à tout jamais les paysages, les monuments célèbres. Comme le châteaueau Tivoli, à Malines. Il a su sortir de ce qui l'aurait enfermé : « *Je suis un romantique par la conscience immédiate des atteintes à ma liberté. Je suis toujours en attente de la semaine du long week-end, de sept jours et sept nuits, sans lundi, ni mardi, etc. J'aime l'idée d'un temps au marché noir dans lequel rien n'est défini. Le dessin, l'écriture ne me permettent de vivre dans un temps dont je fixe moi-même les limites. Le succès est un poison. Je ne fais pas un travail qui s'inscrit dans les modes d'aujourd'hui.* » On a beaucoup parlé de son œuvre (de ses dessins, les sculptures ne pouvant être dissociées de ses spectacles vivants), en termes de chaos et d'ordre. L'artiste recherche les multiples visages de la confusion.

Un catalogue est en cours d'édition. Dietmar Kamper, anthropologue allemand, en a écrit les textes. Signalons que l'artiste vient de créer avec quelques plasticiens et critiques une revue appelée *Janus*. Le dieu à double face.

D. F.

oiseau

En pages VIII et IX du supplément Interactif,

La trova, chanson des troubadours cubains

Trois nuits parisiennes sont consacrées à ce genre sentimental et patriotique, apparu à Santiago à la fin du XIX^e siècle

SANTIAGO (Cuba)
de notre envoyé spécial
A Santiago, capitale de l'Orient (est de Cuba), berceau de la révolution, la calle Heredia est la première rue que repère l'étranger. Occupée pendant la journée par quelques marchands de souvenirs, bordée de maisons coloniales, elle débouche sur le parc Céspedes, la place centrale où chaque dimanche soir se produit la Banda municipale. Une fois dépassé le luxueux hôtel Casa Grande, il suffit de remonter quelques mètres pour arriver à la Casa de la trova. Une institution, un lieu de vie. « *Après le triomphe de la révolution, l'Etat a cherché tous les musiciens qui traînaient dans la rue, démunis, survivant seulement des quelques pièces récupérées dans les cafés lorsqu'ils passaient l'assiette après avoir chanté.* » D'une voix douce et posée, Zaida Reyte raconte comment tout a commencé, comment sont nées dans les villes, les « casas de la trova », sortes de foyers municipaux dédiés à ce genre.

Chanson populaire créée à la fin

du XIX^e siècle à Santiago par les trovadores, troubadours poètes et chanteurs qui s'accompagnaient à la guitare, la trova traditionnelle décline à l'infini les thèmes de l'amour, les hymnes à la femme – surtout –, à la nature, à la patrie et à ses héros. « *Tous les trovadores ont dédié une œuvre à José Martí* », dit le musicologue Lino Betancourt Molina, invité en mars à la 37^e édition du Festival de la trova de Santiago, qui s'ouvre chaque année par une cérémonie devant la tombe de cette figure mythique de l'histoire cubaine.

Imposante mama, Zaida ne pensait pas devenir un jour chanteuse professionnelle, salariée (elle reçoit actuellement 200 pesos par mois – un peu moins de 60 francs), comme tous les musiciens se produisant à la Casa de la trova. Sa mère, lingère, puis cuisinière, chantait toujours à la maison, l'emmenait dans des soirées animées par les trovadores ; elle, voulait devenir infirmière. Les préjugés de l'époque en ont décidé autrement. « *Je me suis présentée à l'école. J'ai été refusée deux fois à*

cause de la couleur de ma peau. » Lorsqu'elle commence à chanter en public, à Santiago où elle naît en 1930, c'est dans un endroit réservé aux Noirs, la Sociedad Club Aponte. « *Les Blancs n'avaient pas le droit d'y venir, et nous, nous ne pouvions pas aller dans les trois autres sociétés que comptait alors la ville. Deux pour les Blancs, une pour les mulâtres. C'était sous Batista. La révolution a supprimé tout ça.* »

UN TRÉSOR DE 200 TITRES

Depuis des années, chaque jour à onze heures, sauf le lundi, on peut écouter Zaida à la Casa de la trova, calle Heredia. Accompagnée par une guitare, marquant le rythme avec une paire de claves usées (percussion composée de deux bouts de bois entrechoqués), elle interprète dans le style des trovadores d'antan quelques-unes des chansons qu'elle a collectées au fil des années. Beaucoup lui ont été transmises par sa mère. Elles sont notées consciencieusement sur un carnet. Son trésor. Deux cents titres en tout, dit-elle, dont certains qu'elle est la seule à interpréter. Humble, simple et naturelle, Zaida se contrefait de l'image qu'elle peut donner d'elle. Pourtant, le soir du 19 mars, lorsqu'elle traverse la salle de la Casa de la trova pour rejoindre la scène, tout le monde remarque ses effets d'élégance. Elle a mis sa plus belle robe, caché ses cheveux sous une perruque et porte des boucles d'oreille. Ce soir est particulier : le moment fort du festival qui a débuté deux jours plus tôt.

Zaida présente le disque auquel elle a participé, *Casa de la trova* (Détour-Erato/Warner). Cet album au charme exquis réunit quelques-uns des derniers trovadores qui maintiennent en vie la trova de jadis. Dirigé par Manuel Napoles



Zaida Reyte, la mama de la « trova » qui voulait être infirmière.

Granado, l'impeccable trio Miraflores vient de Sancti Spiritus, ville du centre de l'île. Après sa naissance à Santiago, la trova a cheminé jusqu'à La Havane, vers laquelle les musiciens affluaient, espérant y améliorer leur ordinaire. Elle alluma au passage d'autres foyers à travers l'île, comme à Sancti Spiritus ou encore à Camagüey, la ville des sœurs Faez. Pétilillantes, mutines, Floricelda (71 ans) et Candida (69 ans) aiment la vie et ne disent jamais non à un *traigo de ron* (petit verre de rhum). Elle perpétuent la tradition familiale de la trova chantée à deux voix décalées, un style créé par Patricio Ballagas, lui-même originaire de Camagüey.

Quand la salle se lève, reprenant

avec elles *Flor de venganza*, une chanson anonyme dont elles ont fait leur titre fétiche, Floricelda et Candida rayonnent, comblées. Les musiciens (dont certains membres de Los Guanches, du Septeto Turquino ou encore l'époustouffant joueur de tres Pancho Amat) redoublent d'énergie et on danse alors jusque dans la rue.

Patrick Labesse

★ « **Noche de la trova** ». Avec Las Hermanas Faez, Trio Miraflores, Zaida Reyte. **New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Du 28 au 30 avril, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F et 120 F (de 15,25 € à 18,3 €).**

DÉPÊCHES

■ **DROITS D'AUTEUR** : Bernard Miyet, sous-secrétaire général aux Nations unies, a été pressenti pour succéder le 1^{er} février 2001 à Jean-Loup Tournier au poste de président du directoire de la Société d'auteurs, de compositeurs et d'éditeurs de musique (Sacem). L'entrée au directoire de la Sacem de Bernard Miyet devrait être rapidement soumise au vote du conseil d'administration. Enarque, Bernard Miyet, 52 ans, est entré en 1976 au Quai d'Orsay, où il est ministre plénipotentiaire depuis 1994. Depuis 1997, il est chargé des opérations de maintien de la paix à l'ONU. Il a été notamment PDG de la Sofirad en 1983 et 1984, et directeur général adjoint des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères en 1989 et 1991.

■ **THÉÂTRE** : la Mairie de Paris renouvelle pour la dixième fois, les 18, 19 et 20 mai, son opération annuelle, « La Mairie de Paris vous invite au théâtre », avec son slogan « Prenez une place, venez à deux ». Environ 90 théâtres sont concernés par cette opération et proposent quelque 400 représentations de plus de 150 spectacles différents.

■ **CINÉMA** : *Astérix et Obélix contre César* a attiré plus de 3 millions de spectateurs depuis sa sortie dans les salles en Allemagne, a indiqué, lundi 26 avril, le principal syndicat de distribution de films allemands. Ce film pourrait pour cela se voir attribuer l'écran d'or, qui récompense le premier film allemand de l'année. En France, le film a enregistré plus de 10 millions d'entrées depuis sa sortie le 3 février.

■ **MUSIQUE** : la tournée en France du chanteur espagnol Julio Iglesias est annulée, a annoncé, le lundi 26 avril, Columbia, sa maison de disques. Columbia ne donne aucune raison à cette annulation. Le chanteur devait se produire en France du 27 mai au 14 juin, notamment à Nîmes, Marseille, Bordeaux, Mulhouse. Aucun concert n'était prévu à Paris.

Le rêve réalisé de Cyrius

Quand il met la première fois les pieds à Santiago de Cuba, en 1996, Cyrius, chanteur français d'origine espagnole, a le coup de foudre pour la trova. « *C'est la musique qui m'a le plus touché là-bas. J'étais fasciné par l'histoire des troubadours. Je me suis dit que je ferais un jour un disque consacré à la trova. Il n'y a pratiquement rien consacré à ce répertoire et pas de partition.* »

Entre-temps, il a enregistré son propre album, avec des musiciens de Santiago, *La Banda* (Rue Bleu-Scalen), coproduit avec Emmanuelle Honorin (également impliquée dans le projet *Casa de la Trova*), celui de la Banda municipale de Santiago (Buda-Adès). « *Depuis mon premier voyage, je connaissais quelques personnes, notamment Zaida et Alejandro Almenares, un joueur de requinto et de tres. Puis, j'ai rencontré Las Hermanas Ferrin.* » Il prend ensuite la route, à la recherche d'autres perles de la trova. « *Chaque fois que nous arrivions à un endroit, nous allions d'abord à la Casa de la Trova. C'est le repaire de tous les troubadours.* »

Gérard Badini recommence sa vie au piano

NÉ à Paris le 16 avril 1931, d'un père maître de chant à la Scala de Milan, Gérard Badini est un cas : saxophoniste pour saxophonistes mais aussi pour le plus grand public

PORTRAIT

« Remise en question d'un musicien qui ne peut plus souffler dans son sax »

(Michel Leeb, Claude Bolling) ; musicien dont la carrière parle d'elle-même : il a joué avec Duke Ellington, Roy Eldridge, Helen Humes ; Paul Gonsalves et Eddie « Lockjaw » Davis le considéraient comme un frère ; Count Basie voulut l'engager. Au temps des saxophones, Badini soufflait avec une fureur divine où rien ne manquait : sûrement pas le goût, la distinction, ni l'élégance canaille.

Compagnon de route de Nicole Croisille, La Velle et Dee Dee Bridgewater ; conseiller très spécial du principal facteur de saxophones (Selmer) ; ami de Stan Getz et de la planète des souffleurs, pour qui il essayait les modèles et devinait les bords qui allaient leur convenir ; expert en son, dynamiteur d'un Super Swing Machine qui collectionne les prix et invite à sa table un Sam Woodyard (batteru légendaire d'Ellington) que l'on croyait alors à la dérive (1975), puis Sonny Payne, Badini a honoré saxophones et clarinettes plus qu'il ne lui aurait servi d'instrument.

Jusqu'au moment où l'accident, voici deux ans, l'en a privé : « *J'ai besoin de m'exprimer physiquement. J'ai donné mes plus beaux sax à mon fils. Je me suis pourvu d'un vieux Gaveau et je me suis mis au piano. La seule façon de m'en sortir fut de faire autre chose. Ce sera une autre personne, ou un nouveau musicien, je ne sais pas qui... J'ai l'impression réelle que ce qui s'est passé avant appartient vraiment à une autre vie. Je n'ai plus de cordes vocales, je regrette, oui, ma voix, mais dans ma tête, je suis resté aussi exubérant et certainement beaucoup plus bavard. Telle est la remise en question d'un musicien de soixante-huit ans qui ne peut plus souffler dans son sax.* »

Pour son retour en scène, salle

Olivier-Messiaen de la Maison de Radio-France, le 20 mars, Gérard Badini a reconstitué le Super Swing Machine : « *Le ténor, c'est un membre du corps. Au piano, j'en savais juste assez pour triturer des accords : j'ai dû me faire une technique, il paraît que j'ai des doigts assez surprenants. Mais là où il n'y a pas de problèmes, il n'y a pas de plaisir. La question, c'est qu'on n'a plus les mêmes réflexes, il faut composer avec le réel. J'aime le piano de Jelly Roll Morton à Cecil Taylor, sans réserve, sans préférence de style. Et je n'ai constaté qu'après mon accident que j'avais une collection de pianistes classiques très conséquente ; plus les vidéos (Richter) : je regarde la façon de poser les doigts, les appuis, pas un qui se ressemble.* »

L'AMOUR DE DUKE

Son programme est intitulé « To Duke with Love ». Duke, à la fin de chaque concert, saluait le public d'un message d'amour. « *Je n'ai pas voulu faire "Ellington vu par Badini". La musique d'Ellington ne pouvait se jouer qu'avec les musiciens de Duke. Ce que j'ai cherché, ce sont les compositeurs qui, souvent, par l'influence de Billy Strayhorn, son alter ego, son arrangeur, l'ont habité. C'est le centenaire de Duke, c'est aussi celui de Francis Poulenc. Ma première composition s'intitule Merci, Monsieur Debussy et la deuxième, From Washington to Montfort-l'Amaury (la maison de Ravel). Quand j'habitais New York, tous les mercredis soir, j'avais un rendez-vous précieux avec Ruth Ellington, la sœur de Duke. Elle m'a infiniment appris, sur son enfance, sur l'époque, sur ce qu'on n'imagine pas. Duke Ellington est un compositeur idéal, immense, sans équivalent au XX^e siècle.* »

Gérard Badini se souvient aussi : « *Un soir, dans l'orchestre, j'ai remplacé Paul Gonsalves à Londres ; une autre fois, j'ai fait une séance entière. Pour Count Basie, les choses sont passées par Eddie « Lockjaw » Davis. Il m'entraîne une nuit de juillet 1973 au Jimmy Ryan's. Dans la salle, il y a la moitié de l'orchestre plus Count Basie. Sur scène, l'autre moitié. Je joue avec Eddie Lockjaw, Roy Eldridge, Jimmy Rowles. Je me souviens, on a pris In a Mellow Tone et Perdido, d'entrée, à fond. Impossible de tricher. Freddie Greene est venu me de-*

mander d'auditionner pour l'orchestre. »

« *Je viens, il est vrai, d'un temps assez extraordinaire. Quand l'orchestre de Hampton, en 1953, a joué plusieurs semaines à Paris, les types, lui en tête, débarquaient aux Trois Maillets où nous jouions, au bas de la rue Saint-Jacques. Pour nous, ils étaient "les Américains". Tous les soirs, Clifford Brown et Hampton venaient faire le bœuf. Une après-midi – ils donnaient l'impression de tourner dans un film – je suis tombé sur Billie Holiday et Lester Young dans un bistrot de la rue Saint-Denis, au 57. C'était une vision qu'on ne pouvait pas croire.* »

Ses dieux absolus ? Charlie Parker, Cecil Taylor et John Coltrane : « *On a tout analysé, le génie dans l'instant, les notes et leurs accents, la formidable irruption d'Armstrong. Mais Coltrane, lui, reste au-dessus des systèmes. Ah ? Pourquoi ai-je dédié mon disque Swingin' Marilyn à Marilyn Monroe ? Je jouais chez Montand. Montand a toujours voulu s'entourer de jazzmen. C'était comme ça : il n'y comprenait pas grand-chose, mais ça le rassurait. Au demeurant, un formidable interprète, plus la drôlerie. Donc, un soir, juste après l'idylle, on dîne en petit comité, avec Simone, deux producteurs de cinéma, et Marilyn. J'avais dit à Montand que j'aimais profondément la chanteuse en elle. Je la prenais très au sérieux. J'étais sur un nuage. On a dansé dans le salon, champagne, tout ça, elle a chanté pour moi The One I Love, sur quoi Arthur Miller est arrivé ; j'ai tenu à cet hommage musical.* »

Curieusement, la voix est là, sans cordes mais récupérée, l'énergie intacte, et le goût de vivre, donc de jouer, manifeste. Le mal n'a pas atteint l'humour. Subsiste, comme une coquetterie, cette pointe de trac qui habite tous ceux qui se présentent au public pour la première fois.

Francis Marmande

★ « **Le Super Swing Machine invite La Velle** », Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14^e. M^o Gaité, Montparnasse-Bienvenue. 22 heures, le 30 avril. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Par Jonathan Demme, le réalisateur du « Silence des agneaux » et « Philadelphia »

OPRAH WINFREY DANNY GLOVER

Un film de Jonathan Demme

B E L O V E D

D'après le roman de Toni Morrison - Prix Pulitzer

TOUCHSTONE PICTURES présente UNE PRODUCTION HARPO FILMS/CLINICA ESTETICO Un film de JONATHAN DEMME OPRAH WINFREY DANNY GLOVER «BELOVED» THANDIE NEWTON KIMBERLY ELISE BEACH RICHARDS LISA GAY HAMILTON ALBERT HALE «Mojave» RACHEL PORTMAN Costumes COLLEEN ANGELO Montage CAROL LITTLETON ALCEA ANTONI «Bonne nuit» KIRSTI ZEN Directeur de la photographie TAY FLEWISOTO, A.S.C. Producteur exécutif RON BOZEMAN «Droits de l'histoire» de TONI MORRISON «Scénario» de AKOSHA BUSH et RICHARD LAGRAWENSE et ADAM BROOKS Produit par EDWARD SANOX JONATHAN DEMME GARY GOETZMAN OPRAH WINFREY KATE FORTÉ Réalisé par JONATHAN DEMME

cine mas LE 28 AVRIL www.gaumont.fr HARPO

RADIO - TÉLÉVISION

MARDI 27 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.25** Bruay en Artois, un crime impuni. **Forum Planète**
- 23.25** Les Compagnons du devoir. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 15.45** 1 an de +. **Canal +**
- 16.55** Zapping Zone. **Disney Channel**
- 18.30** Nulle part ailleurs. **Canal +**
- 19.00** Archimède. Sur les toits de la forêt. La machine humaine. Défenses naturelles. Bientôt la fin des étoiles ? Portrait de Stanislas Lem. **Arte**
- 19.10** Le Rendez-vous. **LCI**
- 20.00** 20 h Paris Première. **Paris Première**
- 20.50** Pourquoi ça marche ? Spécial maison : toutes les nouveautés et tous les bons plans. **M 6**
- 21.00** Le Gai Savoir. Des mots pour rire. Invités : Guy Bedos ; Fellag ; Laurent Gerra ; Jamel Debbouze. **Paris Première**
- 21.05** Temps présent. De la graine au joint. Cannabis, permis de fumer. **TV 5**
- 23.10** La Vie à l'endroit. **France 2**
- 23.25** Comment ça va ? Spécial handicap. **France 3**
- 0.30** Zone interdite. Au cœur de la haine. **M 6**
- 1.40** Saga-Cités. Rap'parité. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 20.05** Les Tribus indiennes. [18/20]. Les Aztèques. **Planète**
- 20.10** Vatican. Jean-Paul 1^{er} et la mort. **Odyssée**
- 20.15** Reportage. Spécial Kosovo : OTAN, la guerre des mots. **Arte**
- 20.35** L'Autre Algérie. Quotidiens d'Algérie. **Planète**
- 20.45** La Vie en face. Les Dockers de Liverpool. **Arte**
- 20.45** Les Descendants. [12/13]. Graham Bell. **Histoire**
- 21.25** Samuel Beckett. [1/2]. **Planète**
- 21.30** Thema. Un diable en paradis : Tomi Ungerer. **Arte**
- 22.55** Histoire de l'eau. [4/4]. **Odyssée**
- 23.00** Lieux mythiques. **Histoire**
- 0.00** Conférences de presse. 9 septembre 1968 [2/3]. **Histoire**
- 0.45** Dans les coulisses de... Notre ambassade à Cotonou. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

- 21.00** Boxe. Poids moyens. Adrian Dodson (GB) - Orlando Wiet (PB). **Eurosport**

MUSIQUE

- 19.30** Carl Philipp Emmanuel Bach. Concerto pour violoncelle et Concerto pour flûte. Avec David Adorján, violoncelle ; Andras Adorján, flûte. Par le Bach Collegium de Munich, dir. Christopher Hogwood. **Mezzo**

20.00 Best of Brazil. Montreux 1993. **Muzzik**

- 22.35** Zarzuela : La Dolorosa. Par les Chœurs du Théâtre Calderon, dir. Tulio Gagliardo. **Muzzik**
- 22.45** La Périchole. Opéra d'Offenbach. Mise en scène de Jérôme Savary. Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Marc Soustrot. **Mezzo**
- 23.50** The Nat «King» Cole Show 13. Septembre 1957. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.40** Famille à l'essai. Fred Gerber. **Canal +**
- 21.20** Les Steenfort, maîtres de l'orge. Jean-Daniel Verhaeghe [1/3]. **RTBF 1**
- 22.10** L'Affaire Seznec. Yves Boisset [1 et 2/2]. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

- 22.40** Animation. *Les Trois Brigands*. **23.30** *Le Chapeau Volant*. **0.30** *Jean de La Lune*. **Arte**

SÉRIES

- 20.40** The Practice. [1 et 2/2]. Risque de précipitations. **Série Club**
- 21.45** Ally McBeal. In Dreams (v.o.). **Téva**
- 23.05** Star Trek, la nouvelle génération. Heures sombres (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.55** Star Trek, Deep Space Nine. Démons intérieurs (vo.). **Canal Jimmy**
- 1.20** Friends. The One With the Cop (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS



- 20.30** Tempo di Roma ■■■ **Densys de la Patellière**. Avec Charles Aznavour, Arletty, Marisa Merlini (France - Italie, 1962, N., 85 min) **Ciné Classics**
- 20.30** La Comédie de Dieu ■■■ **Joao Cesar Monteiro** (Fr. - Port., 1995, v.o., 165 min) **Ciné Cinéma 1**
- 20.30** Hope and Glory ■■■ ■■■ **John Boorman** (Etats-Unis, 1986, 110 min) **Cinéstar 1**
- 20.30** La Double Vie de Véronique ■■■ ■■■ **Krzysztof Kieślowski** (Fr. - Pol., 1991, 95 min) **Ciné Cinéma 3**
- 20.55** Davey des grands chemins ■■ **John Huston** (Etats-Unis, 1969, 95 min) **TMC**
- 21.55** Body and Soul ■■■ ■■■ **Oscar Micheaux** (Etats-Unis, 1925, N., 105 min) **Ciné Classics**
- 22.05** L'Homme le plus dangereux du monde ■■ ■■ **Jack Lee-Thompson** (Etats-Unis, 1969, v.o., 100 min) **Ciné Cinéma 3**
- 22.20** Dead Man ■■ ■■ **Jim Jarmusch** (Etats-Unis, 1995, N., 120 min) **Cinéstar 1**
- 22.40** Dick Tracy ■■ ■■ **Warren Beatty** (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min) **Cinéstar 2**
- 23.05** La Nuit du chasseur ■■■ ■■■ **Charles Laughton** (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 95 min) **Cinétoile**
- 23.15** Portrait de femme ■■ ■■ **Jane Campion** (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 145 min) **Ciné Cinéma 1**
- 23.40** Alphaville ■■ ■■ **Jean-Luc Godard** (France, 1965, N., 95 min) **Ciné Classics**
- 1.00** Sammy et Rosie s'envoient en l'air ■■ ■■ **Stephen Frears** (GB, 1987, v.o., 95 min) **Arte**
- 1.15** Gilda ■■ ■■ **Charles Vidor** (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 110 min) **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 19.50** Clic & Net.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Fallait pas ! Film. Gérard Jugnot. **O.**
- 22.40** High Secret City. la ville du grand secret. Une sombre histoire de viol. **O.** Etat d'ivresse. **O.**
- 0.25** Minuit sport. Spécial Surf.
- 1.05** Nautisme. Invité : Alain Gautier.

FRANCE 2

- 18.45** Les Z'amours de l'an 2000.
- 19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20** Qui est qui ?
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** La Vache et le Prisonnier. Film. Henri Verneuil. **O.**
- 23.05** Bouche à oreille.
- 23.10** La Vie à l'endroit. L'animal en vedette.
- 0.40** L'Euro, Journal, Météo.
- 1.10** Le Cercle.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Un livre, un jour.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Fa Si La nouveau.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** Questions pour un champion. Spéciale grandes écoles.
- 22.50** Météo, Soir 3.
- 23.25** Comment ça va ? Spécial handicap.
- 0.20** Magazine olympique.
- 0.45** Dans les coulisses de... Notre ambassade à Cotonou.
- 1.40** Saga-Cités. Rap'parité.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40**
- 18.30** Best of Nulle part ailleurs.
- 20.30** Le Journal du cinéma.
- 20.40** Famille à l'essai. Téléfilm. Fred Gerber. **O.**
- 22.03** Les Sales Blagues de l'Echo. Les aventures de Jack et Kerouac. **O.**
- 22.05** Football. Sedan - Le Mans.
- 23.45** Arliss. Comment gagner même quand c'est perdu d'avance. **O.**
- 0.05** La Belle et la Bête. ■ **Film. Juraj Herz (v.o.). O.**

ARTE

- 19.00** Archimède.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** Reportage. Kosovo : Otan, la guerre des mots.
- 20.45** La Vie en face. Les Dockers de Liverpool.
- 21.30** Thema. **Un diable en paradis : Tomi Ungerer.** **21.35** et **22.35, 22.45, 23.40, 0.25, 0.40** L'Homme sur son île. **22.10** Port d'attaque. **22.40** Les Trois Brigands. **O.** **23.30** Le Chapeau Volant. **O.** **0.10** Tomi à ressort. **0.30** Jean de la Lune. **O.**
- 1.00** Sammy et Rosie s'envoient en l'air ■■ ■■ **Film. Stephen Frears (v.o.). O.**

M 6

- 18.25** Lois et Clark. **O.**
- 19.20** Mariés, deux enfants. **O.**
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.10** Notre belle famille. **O.**
- 20.40** Décrochage info. E=M6 découverte.
- 20.50** Pourquoi ça marche ? Spécial maison : toutes les nouveautés et tous les bons plans.
- 22.45** Suspicion. Téléfilm. Harry Longstreet. **O.**
- 0.30** Zone interdite. Au cœur de la haine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Agora.
- 21.00** Poésie studio. Les poétiques.
- 22.10** Mauvais genres.
- 23.00** Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00** Concert de Jazz. Par le Belmondo Quintet, avec Stéphane Belmondo, trompette et bugle, Lionel Belmondo, saxophone, etc.
- 22.30** Musique pluriel. Festival Présences 99. Œuvres de Ducl.
- 23.07** Le Dialogue des muses.
- 20.15** Les Soirées. Œuvres de Beethoven. **20.40** Pierre Boulez, compositeur et chef d'orchestre. Œuvres de Ravel, Bartok, Mahler.
- 22.30** Les Soirées... (suite). Œuvres de Dukas, Debussy, Stravinsky, Boulez.

Le Monde
TELEVISION

FRANCE-CULTURE

13.40 Vladimir Nabokov France-Culture consacre cette semaine à Vladimir Nabokov (1899-1977), à l'occasion du centenaire de sa naissance. Du lundi au vendredi, des invités parleront de l'homme, écrivain en trois langues, poète mais aussi traducteur exigeant, de sa vie d'exilé, de sa nostalgie des matins d'été dans la Russie de son enfance. Mercredi, à 22.10, lecture de deux nouvelles : *Ici on parle russe* et *La Sonnette*.

LA CINQUIÈME

14.00 Les temps changent, chronique des 35 heures La série documentaire conçue par Jean-Yves Davril (8 x 26 minutes, tous les mardis jusqu'au 15 juin) se propose de montrer concrètement comment les choses se sont passées dans huit entreprises qui apprennent déjà les 35 heures. Salariés et dirigeants expliquent les moyens retenus et décrivent leurs répercussions sur la vie professionnelle et personnelle.

CINÉ CLASSICS

20.30 Tempo di Roma ■■ ■■ Cette adaptation du beau roman (paru en 1957 et prix Sainte-Beuve) de l'écrivain belge Alexis Curver, qui fut massacrée par la critique à sa sortie, mérite qu'on lui accorde une nouvelle chance. Le charme poético-réaliste du film réalisé par Denys de La Patellière resurgit grâce aux décors et à l'interprétation de Charles Aznavour, qui ressemble encore ici à un personnage de Truffaut.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.15** Terrorisme, qui tire les ficelles ? **Forum Planète**
- 23.30** Stan Getz, du jazz à la bossa nova. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 13.20** On s'occupe de vous. Jean-Pierre Coffe. **France 3**
- 13.30** M 6 Kid. Spéologie, grottes et cavernes. **M 6**
- 14.00** 20 h Paris Première. **Paris Première**
- 14.58** Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. **France 3**
- 16.00** Saga-Cités. Dialogues aux Mureaux. **France 3**
- 16.10** et **20.10** Le Talk Show. Sabine Euvette -Christiane Ziegler. **LCI**
- 17.00** Les lumières du music-hall. Les Frères Jacques. Serge Reggiani. **Paris Première**
- 18.00** Stars en stock. Betty Grable. Warren Beatty. **Paris Première**
- 18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Elie Semoun ; Catherine Hurley. **Canal +**
- 20.00** 20 h Paris Première. Richard Cocciante. **Paris Première**
- 20.05** Au-delà des grilles. Profession : perceur de coffres. **TSR**
- 20.15** Au nom de la loi. Ultime combat. Petites mains pour grandes marques. **RTBF 1**
- 20.40** Les Mercredis de l'Histoire. Oflag XVII : Des Français en captivité. **Arte**
- 20.50** Succès. Le roi des voyages. **TF 1**
- 20.55** Hors série. La Chaconne d'Auschwitz. **France 3**
- 21.05** L'Helbdo. Serbes et Albanais de Belgique. **TV 5**
- 22.40** Ca se discute. Détectives privés, journalistes : Comment mènent-ils l'enquête ? **France 2**
- 23.10** Le Droit de savoir. Voyance, les Français ont-ils perdu la boule ? **TF 1**
- 23.20** Un siècle d'écrivains. Nadine Gordimer. **France 3**
- 0.10** Pourquoi ça marche ? Spécial maison : toutes les nouveautés et tous les bons plans. **M 6**

SPORTS EN DIRECT

- 15.00** Football. Championnat d'Europe des moins de 16 ans : Pologne - Espagne. **Eurosport**
- 16.45** Football. Coupe de France (demi-finale). FC Nantes - Nimes Olympique. **TF 1**
- 17.30** Football. Match amical : Pologne - République Tchèque. **AB Sports**
- 20.45** Football. Match amical : Croatie - Italie. **AB Sports**

DANSE

- 19.35** Paquita. Chorégraphie de Marius Petipa. Enregistré en 1991. Par le ballet du Kirov et l'Orchestre du Kirov, dir. Victor Fedotov. **Mezzo**
- 21.00** Nuit blanche de la danse. Chorégraphie de Maurice Béjart et Oleg Vinogradov. Enregistré en 1987. Par le ballet du XX^e siècle et La Compagnie du Kirov. **Muzzik**

Le Monde
TELEVISION

M 6

20.50 Prise au piège Dès les premières images – une femme et sa fille entrent leur mari et père, tué par un chauffard –, on plonge dans le drame et le thriller. Ce téléfilm de la collection « Vertiges » promet beaucoup : excellente réalisation, bons acteurs, musique lancinante et plans cauchemardesques. Malheureusement, le scénario s'enlise, l'action traîne et le dénouement est d'une platitude à pleurer.

FRANCE 3

20.55 La Chaconne d'Auschwitz Saluons France 3 d'avoir coproduit (avec Les Films d'ici, notamment) ce document exceptionnel de Michel Daéron, et de le diffuser à une heure de large audience. Douze survivantes du camp d'Auschwitz-Birkenau, qui ont échappé à leur anéantissement parce qu'elles étaient musiciennes, racontent. Leurs récits ont le calme et la sobriété effroyables de ceux qui ont vécu l'enfer corps et âme.

FRANCE 3

23.20 Un siècle d'écrivains Nadine Gordimer, romancière sud-africaine blanche, prix Nobel de littérature en 1991, a lutté contre l'apartheid jusqu'à son abolition. Avec l'écrivain Nat Nakasa, elle a fondé une revue littéraire qui a aidé de jeunes auteurs noirs. Anne Laine la suit dans les campagnes misérables d'Afrique du Sud où elle anime des projets du Programme des Nations unies pour le développement.

MERCREDI 28 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.25** Le Monde des animaux. La Pouponnière des otaries. **La Cinquième**
- 18.30** Lieux mythiques. [1/20]. Chichen Itza : une cité maya. **Histoire**
- 18.35** Cinq colonnes à la une. **Planète**
- 19.00** Connaissance. Les Aventuriers de l'archéologie moderne. [2/3]. La fuite des Scythes. **Arte**
- 19.00** Lieux mythiques. [2/20]. Teotihuacan. **Histoire**
- 19.30** Conférences de presse. 9 septembre 1968 [2/3]. **Histoire**
- 19.30** La Chine, dragon millénaire. Shenzhen, la porte ouverte. **Odyssée**
- 20.15** Reportage. Spécial Kosovo : l'insupportable Exode. **Arte**
- 20.55** Défense. **Téva**
- 20.55** Rapa Nui, l'île de Pâques. **Odyssée**
- 21.35** Les Tribus indiennes. [18/20]. Les Aztèques. **Planète**
- 21.50** Rome secrète. [1/10]. **Odyssée**
- 22.10** L'Autre Algérie. Quotidiens d'Algérie. **Planète**
- 22.20** Trois grands peintres. [3/3]. Matisse, 1889-1954 : le triomphe de l'Ètre. **Odyssée**
- 22.30** Stan Getz. **Forum Planète**
- 22.30** Samuel Beckett. [1/2]. **Planète**
- 23.55** Sur la route avec Laurent de Wilde. **Muzzik**
- 23.55** Paul-Emile Victor. Un rêveur dans le siècle. [2/3]. De pôle en pôle. **Odyssée**
- 0.05** Lonely Planet. [11/13]. **Planète**
- 0.10** Les Quatre Dromadaires. Dugongs et lamantins, siréniens sous haute surveillance. **France 3**

MUSIQUE

- 17.15** Leinsdorf dirige Wagner. Enregistré en 1984. Par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden. **Muzzik**
- 18.00** The Nat «King» Cole Show 14. septembre 1957. **Muzzik**
- 20.10** Marc Neikrug. Mars 1994. Avec Mark Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, violon. **Muzzik**
- 21.40** Musiques et chants sacrés. Fes, 1996. **Mezzo**
- 21.55** Musica. L'Elixir d'amour. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Lyon, dir. Evelino Pido. **Arte**
- 23.25** L'Orchestre National de Barbès. Angoulême, 1997. **Paris Première**
- 0.50** La Passion selon saint Jean, d'Arvo Part. Par le Hilliard Ensemble et the Western Wind Choir, dir. Paul Hillier. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 17.45** Le Dernier Civil. Laurent Heynemann [2/2]. **Festival**
- 18.30** L'Immeuble. Gilles Béhat. **Téva**
- 20.30** Pour venger Pépère. **Festival**
- 20.40** Reporters dans l'enfer. Peter FIS. **RTL 9**
- 20.50** Prise au piège. Jérôme Enrico. **O.** **M 6**
- 22.30** Soupçons légitimes. William A. Graham. **O.** **M 6**
- 0.00** La Finale. Patricia Mazuy. **Arte**

SÉRIES

- 19.30** Molière pour rire et pour pleurer. Marcel Camus [4/6]. **Festival**
- 20.40** Homicide. **Série Club**
- 20.55** Les Monos. **France 2**
- 21.25** Le Caméléon. Flesh and Blood (v.o.). **Série Club**
- 22.15** Brooklyn South. **Série Club**
- 22.20** Friends. The One With the Cop (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.45** Absolutely Fabulous. Sexe (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.00** 3^e planète après le Soleil. [2/2]. 36-24-36 Dick (v.o.). **Série Club**
- 0.15** New York Police Blues. Comme des gamins (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

- 13.10** Les Feux de la rampe ■■ ■■ **Charlie Chaplin** (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 140 min) **Ciné Classics**
- 13.40** Luna Park ■■ ■■ **Pavel Lounguine** (France - Russie, 1992, 110 min) **Cinéstar 1**
- 13.50** Astérix et le coup du menhir ■■ ■■ **Philippe Grimond** (Fr. - All., 1989, 95 min) **Disney Channel**
- 15.30** Body and Soul ■■■ ■■■ **Oscar Micheaux** (Etats-Unis, 1925, N., muet, 100 min) **Ciné Classics**
- 16.30** Napoléon ■■ ■■ **Sacha Guitry** [1/2] (France, 1954, 120 min) **Histoire**
- 16.35** Jugement à Nuremberg ■■ ■■ **Stanley Kramer** (Etats-Unis, 1961, N., 175 min) **Cinétoile**



- 17.00** Dick Tracy ■■ ■■ **Warren Beatty**. Avec **Madonna**, Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 120 min) **Cinéstar 2**
- 18.10** Portrait de femme ■■ ■■ **Jane Campion** (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) **Ciné Cinéma 2**
- 18.30** Le Miraculé ■■ ■■ **Jean-Pierre Mocky** (France, 1987, 85 min) **Ciné Cinéma 1**
- 18.45** Alphaville ■■ ■■ **Jean**

Le secrétaire d'Etat italien au Trésor, Nuccio Cusumano, est révoqué et arrêté

Un coup de filet des carabinieri a eu lieu à la suite d'un scandale mafieux en Sicile

ROME

de notre correspondant

Les carabinieri ont procédé, lundi 26 avril, à un vaste coup de filet en Sicile parmi des hommes politiques et dans les milieux de la construction. Au total, dix personnes ont été arrêtées parmi lesquelles Nuccio Cusumano, secrétaire d'Etat au Trésor (UDR, union démocratique pour la République) – qui a immédiatement été révoqué de ses fonctions par le président du conseil, Massimo D'Alema – ainsi que le responsable de l'industrie pour la région Sicile, Giuseppe Castiglione. Un mandat d'arrêt a égale-

ment été délivré contre un sénateur, Pino Furrarello, couvert pour le moment par son immunité parlementaire. Tous trois sont membres de l'UDR, formation créée en juillet dernier par Francesco Cossiga et issue des rangs de l'ancienne Démocratie chrétienne, qui, depuis le mois d'octobre dernier, appuie les gouvernements de Massimo D'Alema.

LES TRAVAUX D'UN HÔPITAL

En dehors de ces « *personaggi eccellenti* » (« *les excellences* », comme on appelle les mystérieux soutiens de la Mafia) figurent éga-

lement un avocat, des chefs d'entreprise du bâtiment et le directeur de l'hôpital Garibaldi de Catane (Sicile), qui est au centre de ce nouveau scandale politico-mafieux.

Des irrégularités ont été découvertes dans l'adjudication des travaux de la seconde tranche de cet hôpital de 56 000 mètres carrés dont le coût est estimé à 200 milliards de lires (100 millions d'euros). L'enquête a débuté au mois d'octobre dernier.

Une première série d'arrestations avait déjà été opérée. Mais il ne s'agissait que de menu fretin, à l'exception de Giulio Romagnoli, en-

trepreneur milanais, l'homme qui avait emporté l'adjudication de l'hôpital Garibaldi. C'est à la suite de ses déclarations que toute la filière de la corruption a été remontée. Comme toujours, il s'agit apparemment d'ententes illicites et de versements de commissions indues.

L'implication d'un membre du gouvernement a bien évidemment suscité des remous politiques. Carlo Azeglio Ciampi, ministre du Trésor, a qualifié ce scandale « *d'affaire grave et désagréable* ». C'est la première fois depuis la formation du gouvernement D'Alema, en octobre dernier, que l'exécutif est mêlé à un scandale de cette ampleur. Massimo D'Alema a immédiatement réagi, comme l'avait fait Romano Prodi, en mars 1998, à propos d'Angelo Giorgianni, numéro 2 du ministère de l'intérieur, qui avait été chassé du gouvernement en raison de soupçons de collusion avec la Mafia.

En revanche, ce n'est pas la première fois que Nuccio Cusumano, cinquante et un ans, originaire de la province d'Agrigente, en Sicile, est soupçonné de liens avec la Mafia. En 1992, il avait réussi à échapper à une enquête sur le versement d'une commission de 40 millions de lires (20 000 €). Aujourd'hui, il inscrit à son actif une première : l'arrestation d'un membre du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions est sans précédent dans l'histoire de la République italienne. Quant à Pino Furrarello, le Sénat devra se prononcer sur la levée de son immunité parlementaire. Il y a quelques mois, sentant sans doute le vent tourner, ce sénateur avait démissionné, sans explications, de la commission parlementaire antimafia.

Patrice Claude

Michel Bôle-Richard

Un rapport préconise une réforme radicale de la scolarité à l'ENA

DEPUIS TROIS ANS, les promotions sortantes de l'ENA adressent à tour de rôle au premier ministre des « lettres ouvertes », dans lesquelles elles critiquent leur scolarité et demandent la suppression de l'accès direct aux grands corps (*Le Monde* du 2 avril). Le malaise qui règne à l'Ecole nationale d'administration a été entendu par Michèle Puybasset, conseillère d'Etat, aujourd'hui présidente de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA), qui, dans un rapport confidentiel remis au ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, préconise une réforme radicale de la scolarité.

M^{me} Puybasset, qui avait été chargée d'étudier la qualité de la formation délivrée par l'Ecole, a minutieusement passé en revue les critiques des élèves : le nombre des matières enseignées leur paraît trop important et leur contenu trop académique ; l'enseignement des disciplines dites managériales (gestion des ressources humaines, prise de décision, négociation et communication) leur paraît très insuffisant.

M^{me} Puybasset juge ces revendications justifiées au regard des exigences nouvelles de l'administration, qui imposent un recentrage sur les fonctions de conception des politiques publiques, de contrôle et d'évaluation. Pour atteindre ces buts, « *poser des règles juridiques ne suffira plus, il faudra également se préoccuper (...) de leur traduction sur le terrain et de leur mise en œuvre dans le temps* », explique-t-elle. En outre, « *le respect de l'environnement nouveau, national et international, suppose la maîtrise de l'art de la négociation* » et, notamment, « *la capacité à proposer des solutions de compromis* ».

Quant à « *l'amélioration du service rendu à un meilleur coût* », elle exige « *des capacités managériales évidentes : non seulement de stratégie et de tacticien, mais aussi d'organisateur, d'initiateur de nouvelles méthodes et par-dessus tout d'entraîneur d'hommes* », car « *l'autorité hiérarchique ne suffira plus* », estime M^{me} Puybasset. Elle « *fait le pari* » que « *ces capacités multiples, qui ne relèvent pas exclusivement de l'intelligence, mais impliquent le caractère et le comportement, peuvent faire l'objet d'un apprentissage* ».

C'est la raison pour laquelle elle propose de modifier radicalement la formation, qui serait axée sur trois matières : techniques administratives générales, management public (quatre mois) et techniques de l'action internationale et européenne, auxquelles correspondraient trois stages, respectivement en préfecture, en entreprise et à Bruxelles, au lieu de deux précédemment. L'enseignement du management public comprendrait notamment l'animation d'une équipe, la négociation et la gestion des conflits.

M^{me} Puybasset préconise, comme le demandaient les élèves, une clarification des critères de notation de ces stages. Elle demande que les examens de classement, dont le nombre passerait de quinze à trois, pour ne plus « *polluer la scolarité* », permettent d'évaluer des capacités autres que celles, intellectuelles, d'analyse et de synthèse : « *imagination, doute, sens du concret et des nécessités, capacité à évaluer les impacts* ». Cette révolution pédagogique requiert l'embauche de chercheurs en sciences administratives, « *l'appel exclusif à des praticiens de l'administration présentant le risque d'une transmission, sans distance critique, de savoirs-faire qui datent déjà* ».

Au passage, M^{me} Puybasset suggère que l'ensemble de la scolarité se déroule sur un seul site, à Paris, et que les locaux de Strasbourg soient dévolus à la formation permanente, le « *caractère factice et le coût de la bilocalisation actuelle* » ayant déjà été « *amplement dénoncés* ». Si M^{me} Puybasset entend les revendications des élèves sur la scolarité, elle refuse de supprimer l'accès direct aux grands corps, qui constitue à ses yeux « *la moins mauvaise des formules* », pour attirer les meilleurs éléments dans la fonction publique et maintenir du sang neuf dans ces corps. Après avoir dénoncé les effets pervers d'une telle suppression, elle propose de traiter le « *malaise* » des administrateurs civils en revalorisant leurs carrières, en leur réservant des entrées au tour extérieur dans les grands corps et en instaurant une meilleure gestion des hommes, qui permette de « *repérer* » les plus aptes à occuper des postes de responsabilité.

Acacio Pereira

Rafaële Rivais

« Crime Watch » : qui a tué la jolie Jill Dando ?

LONDRES

de notre correspondant

La reine Elizabeth a fait part de sa « *peine* », le premier ministre, Tony Blair, s'est dit « *profondément choqué* » et a rendu hommage à une femme « *absolument charmante et talentueuse* ». Aux Communes, l'opposition conservatrice, les libéraux démocrates et les travaillistes, pour une fois unis, ont présenté tour à tour leurs condoléances attristées à la famille et à la nation. Lundi soir, dans tous les journaux télévisés du royaume, la mort de Jill Dando a ramené la guerre de Yougoslavie aux dimensions d'un sujet secondaire. Mardi matin, mis à part le *Financial Times*, tous les médias écrits, sans exception, consacraient leur « une » et de nombreuses pages intérieures au mystérieux assassinat de « *la star la plus ordinaire* » de Grande-Bretagne.

Grande, blonde, gentille, jolie, pas bête, Jill Dando faisait vaguement penser à Lady Diana. « *Jill Dando : 1961-1999* », titrait mardi, avec une rare sobriété, *The Sun*, quotidien populaire, sur toute sa première page. Assassinée lundi 26 avril à midi, devant l'entrée de son domicile, d'une balle dans la tête tirée par un inconnu, Jill Dando n'était ni princesse, ni actrice, ni chercheuse scientifique, c'était une présentatrice de télévision, « *l'une des meilleures et des plus sympathiques de la BBC* », répètent tous ses collègues, attristés.

Ancienne journaliste qui présentait encore très occasionnellement, en 1998, le fameux « 18 heures » de la première chaîne, Jill Dando a gagné la faveur des téléspectateurs lorsqu'elle a commencé, en 1994, à présenter l'une des émissions les plus suivies de la BBC : « *Crime Watch* », un show hebdomadaire construit avec la collaboration de Scotland Yard pour démasquer les auteurs de crimes et de délits non résolus. Les Anglais, qui n'ont pas avec la dénonciation l'histoire et le rapport trouble qu'entretiennent les Français, n'hésitent jamais à téléphoner à la police pour rapporter les événements suspects dont ils peuvent être témoins. En une décennie d'existence, le tableau de chasse de « *Crime Watch* » est impressionnant.

La semaine dernière, justement, Jill Dando et ses collègues avaient lancé un puissant appel à témoins pour découvrir ceux ou celles qui posent des bombes racistes dans les quartiers ethniquement mixtes de Brixton et Brick Lane (*Le Monde* des 21 et 27 avril). En fait, le meurtre de la célèbre présentatrice a toutes les apparences d'un contrat professionnel ou d'une vengeance longuement mûrie. Depuis lundi midi, la police passe en revue toutes les affaires éluçidées grâce à son émission. Le prochain « *Crime Watch* » devrait battre des records d'audience.

Patrice Claude

Les déboires judiciaires d'une ex-fonctionnaire du Quai d'Orsay

CATHERINE BOHER, une ancienne fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, a été mise en examen pour « *escroqueries* » et écrouée à la prison des femmes de Fleury-Mérogis, vendredi 23 avril, par la juge d'instruction parisienne. Agée de 53 ans, cette ex-secrétaire adjointe du Quai d'Orsay est soupçonnée d'avoir participé au printemps 1996 à un détournement de fonds lors de la tentative de libération d'un Camerounais détenu au Yémen. Catherine Boher se serait présentée à la famille du prisonnier comme un intermédiaire potentiel et aurait demandé 1,2 million de dollars (environ 7 millions de francs). L'argent se serait finalement volatilisé et la famille a porté plainte.

Catherine Bohrer avait été interpellée, mardi 20 avril, à son domicile de Cornella-de-Conflent (Pyrénées-Orientales). Elle avait été radiée des

cadres du ministère en octobre 1997 après avoir été condamnée en 1992 à une peine de prison avec sursis dans une autre affaire d'escroquerie.

Le nom de Catherine Boher apparaît également dans un autre dossier instruit par Laurence Vichnievsky, Eva Joly, dans un dossier instruit par sa collègue Laurence Vichnievsky. Agée de 53 ans, cette ex-secrétaire adjointe du Quai d'Orsay est soupçonnée d'avoir participé au printemps 1996 à un détournement de fonds lors de la tentative de libération d'un Camerounais détenu au Yémen. Catherine Boher se serait présentée à la famille du prisonnier comme un intermédiaire potentiel et aurait demandé 1,2 million de dollars (environ 7 millions de francs). L'argent se serait finalement volatilisé et la famille a porté plainte.

Catherine Bohrer avait été interpellée, mardi 20 avril, à son domicile de Cornella-de-Conflent (Pyrénées-Orientales). Elle avait été radiée des

chargé de mission de la mairie de Paris et ex-directeur de cabinet du président du Centre national des indépendants (CNI), qui avait pris des parts dans Conserver 21, avait également été mis en examen et incarcéré en octobre 1997. Il aurait eu des relations avec l'Association pour le développement des relations arabo-françaises (Adraf), qui aurait joué un rôle dans la tentative de libération du Camerounais détenu au Yémen.

Catherine Boher s'était présentée en 1982 sous l'étiquette RPR aux élections cantonales à Perpignan. Passée au Front national, elle avait obtenu 20,59 % des voix au premier tour des élections cantonales de mars 1985. Elle avait ensuite rejoint, temporairement, les rangs du CNI. C'est dans le département des Pyrénées-Orientales que Conserver 21 avait le projet d'implanter une usine.

Jean-Michel Beaudoin, ancien

DÉPÊCHES

■ **INDE** : la Chambre des députés a été officiellement dissoute, lundi 26 avril, par le président indien K. R. Narayanan. Selon le président de la Commission électorale, M. S. Gill, les troisièmes élections générales en trois ans ne pourront avoir lieu avant la fin juillet. L'organisation d'élections en Inde est très lourde : 600 millions d'électeurs, 900 000 bureaux de votes et 4 millions de membres des forces de l'ordre pour assurer la sécurité. La Bourse de Bombay a chuté de près de 5 % à l'annonce de la dissolution. – (*Corresp.*)

■ **CÔTE D'IVOIRE** : 105 étudiants et lycéens ont été interpellés, lundi 26 avril à Abidjan, où de nombreux magasins ont été saccagés en marge d'une grève d'élèves et d'étudiants. Yopougon, quartier populaire de la capitale, a été le plus touché par les incidents. Deux grands magasins (Tati et J'atak) ont été entièrement pillés et dévastés. – (*AFP*)

■ **DÉMISSION** : le maire de Reims, Jean Falala (RPR), âgé de 70 ans, a annoncé au conseil municipal, lundi 26 avril, qu'il abandonnait ses fonctions de maire pour des « *raisons de santé* ». M. Falala, maire de Reims depuis 1983, conserve toutefois son mandat de député de la Marne. C'est le premier adjoint au maire, Jean-Louis Schneider (DVD), qui devrait lui succéder d'« *ici deux semaines* ».

■ **VIOLENCES** : de violents affrontements ont opposé, dans la soirée du lundi 26 avril, les forces de l'ordre et plusieurs dizaines de jeunes de la cité des Francs-Moisins de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Cinq fonctionnaires de police ont été brûlés par un cocktail molotov. Ces incidents semblent liés à la mort, jeudi 22 avril, d'Abdulkarim Fadiga, un responsable d'une association sportive, poignardé à Saint-Denis alors qu'il s'opposait à un trafic de drogue.

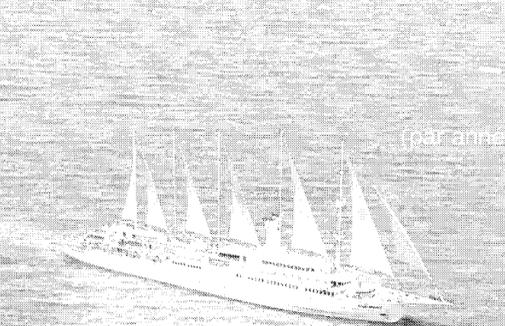
Tirage du Monde daté mardi 27 avril 1999 : 500 518 exemplaires.

1 - 3

Club Med

Croisières

10% (par année de mariage)



Etre-re

Club Med Méditerranée - 572 165 384 - Paris - Licence 11 075 95 0333

Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

MERCREDI 28 AVRIL 1999

www.lemonde.fr/nvtechno



LES HOMMES

Stanislas Dehaene vient de décrocher une bourse de 1 million de dollars pour étudier comment notre cerveau calcule. P. III

« LE MONDE »-CANAL +

WebSeeker permet de chercher une information sur le Web en consultant jusqu'à 120 moteurs simultanément. P. VII

120



BOGUE

Est-il bien raisonnable de se faire hospitaliser au moment du passage à l'an 2000 ? P. IV

LA TECHNIQUE

Comment mesure-t-on la pollution de l'air à l'aide d'un simple rayon lumineux tendu entre deux tours ? P. VI



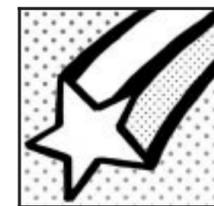
PETITES ANNONCES

6 pages d'offres d'emplois. P. VIII à XIII

L'ENQUÊTE

La Silicon Valley reste pour beaucoup l'Eldorado des nouvelles technologies. Pourtant, à en croire certains investisseurs, il serait plus facile aujourd'hui de lever des capitaux en France

Start-up : où investir pour réussir ?



CERTAINS mythes ont la vie dure. Celui de la Silicon Valley est des plus coriaces. Chaque année, ils sont des milliers – inventeurs, ingénieurs, hommes d'affaires ou financiers – à aller s'installer dans cette vallée de la Californie et tenter de faire fortune dans les technologies de pointe. Palo Alto, Santa Clara ou San José sont autant de villes qui cristallisent sur leurs noms les rêves de réussite commerciale et financière des nouveaux conquérants de l'Ouest illu-

minés par les feux du Nasdaq, le marché américain des valeurs boursières de haute technologie.

Les atouts de la Vallée ne se démentent pas : importance du capital-risque, proximité géographique avec des centaines d'entreprises, utilisation massive des stock-options en guise de salaires, législation sur le travail plus lâche qu'en France... L'inventaire est souvent opposé aux lourdeurs de l'administration française et à la grande difficulté de lever des fonds pour

monter son entreprise dans le secteur des nouvelles technologies. Mais, derrière cette vitrine, la réalité est parfois plus cruelle.

L'appât de gains rapides et une méconnaissance des règles en vigueur dans la région peuvent rapidement transformer l'Eldorado en miroir aux alouettes. Plusieurs Français en ont fait l'amère expérience : partis plein d'espoirs, ils se sont fait rattraper par la réalité économique féroce qui veut que celui qui apporte l'idée ne soit pas nécessairement le directeur de la société créée. Philippe Claude, capital-risqueur chez Atlas Venture, connaît bien ce problème : « Il y a un dicton dans notre métier qui dit qu'une idée vaut 1 dollar, un produit 10 et un business plan 100. » Il n'est pas rare alors de voir un ingénieur ou un inventeur se faire déposséder de son bien au profit de dirigeants plus aguerris aux joutes commerciales.

« Ce sont des choses qui arrivent, confirme Alain Barritaut, journaliste implanté depuis dix ans la Silicon Valley et membre de DBF, une association qui sert de lieu de rencontre pour les créateurs d'entreprises français expatriés. Ceux qui viennent ici ont souvent besoin de capitaux mais ils ont beaucoup de mal à accepter l'idée de confier leur société à des investisseurs étrangers. Ça choque leur culture très patrimoniale de l'entreprise. Mais il faut savoir qu'aux Etats-Unis l'idée seule ne vaut pas grand-chose s'il n'y a pas derrière un plan de financement et une solide étude marketing. Alors oui, il y a beaucoup d'argent en circulation, mais les investisseurs sont très exigeants. Et ils n'hésiteront pas à mettre les meilleures personnes aux postes clés, quitte à vous éloigner de la direction. »

Ce choc des cultures est parfois bien difficile à avaler pour des hommes et des femmes dont l'entreprise est souvent le projet de toute une vie. Un « bébé » qu'il faut pourtant accepter de partager si l'on veut bénéficier de la manne financière des investisseurs américains. « Heureusement les choses sont en train de changer, assure Philippe Claude. La France et, plus généralement, l'Europe deviennent de plus en plus concurrentiels sur le marché du capital-risque et n'ont plus rien à envier aux Etats-Unis. Et aujourd'hui, je dirais qu'il est plus facile de lever des capitaux en France qu'à là-bas. » Fini en effet le temps où les banques françaises

préféraient financer du capital plutôt que des idées. En 1997, le montant total du capital-investissement en France a atteint la somme record de 8,3 milliards de francs (1,265 milliard d'euros) pour un volume de 1 500 opérations. Un changement de mentalité qui s'explique par une prise de conscience générale, de la part de l'Etat et des entreprises, de l'importance des nouvelles technologies dans la vie économique. Longtemps envié, l'exemple américain est aujourd'hui largement imité. Et le capital-risque à la française peut même s'appuyer sur l'expérience d'anciens pionniers de la Silicon Valley pour se développer. De quoi inciter les candidats à la création de start-up à rester dans l'Hexagone et à faire la sourde oreille aux sirènes californiennes.

PIONNIERS

Jean-Marie Chauvet et Patrick Perez ont créé

voici quinze ans leur entreprise dans la région de San Francisco.

De retour en France, ils conseillent et financent désormais les jeunes entrepreneurs. Rencontre.

P. II

Guillaume Fraissard



OLIVIER LE DISCOT/AGENCE CHRISTOPHE

La philosophie américaine va à l'encontre de la conception patrimoniale de l'entreprise à l'européenne : là bas, on dit qu'une idée vaut 1 dollar, un produit 10 et un business plan 100

“.com” par-ci,
“.com” par-là,
tout devient
“.com”
quelque chose.

Nous sommes le point de .com

Les mots de l'investissement

BUSINESS ANGEL

Entrepreneur privé qui engage ses propres fonds pour financer une entreprise débutante.

BUSINESS PLAN

Le *business plan* est une étude très détaillée des possibilités financières et commerciales de la future entreprise. Il sert à convaincre les investisseurs de la rentabilité et du potentiel de cette société.

CAPITAL-RISQUE

Investissement dans une société présentant des risques mais promettant une forte croissance : le rendement généralement attendu est 40 % à 50 % par an.

LOVE MONEY

Argent donné ou prêté par les proches d'un créateur d'entreprise.

NASDAQ

Lancé en 1971 par la National Association of Security Dealers, le Nasdaq est le premier marché boursier des valeurs électroniques aux Etats-Unis.

POSTE D'EXPANSION ECONOMIQUE

Les PEE sont les relais du ministère de l'économie et des finances dans les pays étrangers. Ils fournissent des informations, des études de marché et autres services à ceux qui souhaitent s'implanter hors de l'Hexagone.

SILICON VALLEY

La Silicon Valley est née dans les années 50. A l'origine, des problèmes financiers de l'université Stanford pour accompagner sa rapide croissance de l'après-guerre. L'idée de créer un pôle technologique est donc lancée pour occuper les milliers d'hectares disponibles sur le campus. Varian Associates a été la première entreprise à s'y installer, suivie rapidement par Eastman Kodak, General Electric et Hewlett Packard.

STARTUP

Petite entreprise à fort potentiel de croissance, généralement dans le domaine des nouvelles technologies.

STOCK-OPTIONS

Mode de rémunération très répandu aux Etats-Unis réservant au salarié des actions de l'entreprise à un prix préférentiel. Lorsque celui-ci décide de les liquider, il les achètera au cours de départ (bas) et les vendra au cours du moment (théoriquement plus élevé).

Jean Bolot directeur d'Ensim

« En France, les chercheurs n'ont pas la culture entreprise. Ils aiment publier un bon article dans un congrès ou une revue, mais ne pensent pas toujours à développer des produits. » Jean Bolot, ancien chercheur, a passé de nombreuses années à l'Inria (Institut national de recherche en informatique et automatique) à mettre au point des technologies pour Internet. Avec souvent la tentation de voler de ses propres ailes et de monter une société.

En 1998, Jean Bolot part aux Etats-Unis. « Une fois dans la Silicon Valley, raconte-t-il, je me suis rendu compte que tout le monde montait sa société. A ce contact, on réalise que c'est quelque chose de très facile à faire. » Il refuse alors une offre de poste dans le laboratoire d'AT&T pour rejoindre deux amis dans l'aventure Ensim, une société qui développe des logiciels pour les fournisseurs d'accès. « A l'Inria dans le cadre du projet Rodeo (« Le Monde interactif » du 3 mars), j'ai travaillé à réduire les effets d'encombrement sur le Réseau, notamment dans les domaines du son et de la vidéo. J'amène toute cette expérience chez Ensim. »

Jean Bolot porte un regard admiratif sur la Vallée : « C'est impressionnant de voir des jeunes de 20 ans à la tête de fonds d'investissement gigantesques ! Et puis l'utilisation des stock-options permet d'avoir rapidement 15 à 20 personnes sans disposer de beaucoup de fonds. » Sur la France, il reconnaît que les choses sont en train de changer : « Dans la réalité, on s'aperçoit que les technologies développées là-bas ne sont pas plus évoluées qu'en France. C'est l'effet de masse qui fait la différence. Pour reprendre l'exemple de l'Inria, je pense que les chercheurs ne capitalisent pas assez sur ce qu'ils trouvent, même si cela évolue peu à peu. »

■ www.ensim.com

Pieds tendres

Itinéraires de trois entrepreneurs français

David Dupouy créateur de Sensiva

L'aventure débute dans une chambre d'étudiant. David Dupouy, élève ingénieur, développe jours et nuits des programmes pour simplifier la micro-informatique. « Je me disais que, comme je ne pouvais pas faire mes études aux Etats-Unis, j'irais y travailler. »

Le départ a lieu en août 1997. « Mon carnet de rendez-vous était plein. J'ai refusé plusieurs postes d'ingénieur pour me consacrer à Sensiva. » Aidé par quelques personnes dans la Silicon Valley,

David Dupouy dépose les brevets de ses logiciels, rédige son business plan, paye son avocat avec des actions Sensiva et commence sa chasse au financement. « Trouver des investisseurs a été épuisant et très difficile. Ils investissent dans seulement 1 % des business plans qu'ils reçoivent ; alors, même s'ils ont de l'argent, ils n'investissent pas les yeux fermés ! Mais avec un bon produit, une bonne équipe et surtout beaucoup de persévérance on peut faire partie de ces 1 %. » Son projet séduit vite : « Dessiner un Z pour faire un zoom dans n'importe quel programme graphique avec la souris, c'est quand même plus facile que de se rappeler un tas de commandes qui varient en fonction de logiciels. » Aujourd'hui, plusieurs fabricants de logiciels et de tablettes graphiques ou de souris ont adopté sa technologie. Le logiciel sera bientôt disponible sur Macintosh et sur PC, et une version Windows CE est en cours de développement.

■ www.sensiva.com

Didier Benchimol président d'Imédiation

Avec sa société, Imédiation, Didier Benchimol a levé 60 millions de francs (9,15 millions d'euros) de capital-risque. Un pari un peu fou pour la France. « Les investisseurs mettent de l'argent sur des projets bien définis et surtout sur une équipe de management qui a déjà fait ses preuves dans l'industrie », explique l'ancien directeur général de Netscape Europe. Fondé par deux Américains, Imédiation donne dans le commerce électronique avec des techniques de vente croisées, de marketing sur la Toile et

de distribution par différents canaux. « Je suis rentré dans le jeu par l'intermédiaire du fonds d'investissement Vivitures [composé à un tiers par Vivendi], qui souhaitait que je participe à l'aventure et que je donne les orientations stratégiques de l'entreprise. »

Didier Benchimol tire un bilan plutôt positif de l'évolution du capital-risque en France. « Aujourd'hui, un bon projet trouve du financement dans l'Hexagone. Le seul blocage tient au fait que les investisseurs français ne sont pas encore assez spécialisés pour prendre des risques sur des secteurs à très fort potentiel qui engendrent souvent de gros dangers. » Autre leçon retenue : « Les entreprises françaises sont en train d'évoluer. Apparaissant, elles se dépêchaient de partir s'installer aux Etats-Unis avant de penser revenir une fois bien établies là-bas. Maintenant, elles pensent à démarrer partout en même temps pour être sûres de s'imposer sur leur marché. Cela coûte plus cher au départ, mais ce facteur d'internationalisation est très rassurant pour les investisseurs. »

■ www.imediation.com

G. F.

L'ENQUÊTE

Deux pionniers à la conquête de l'Ouest

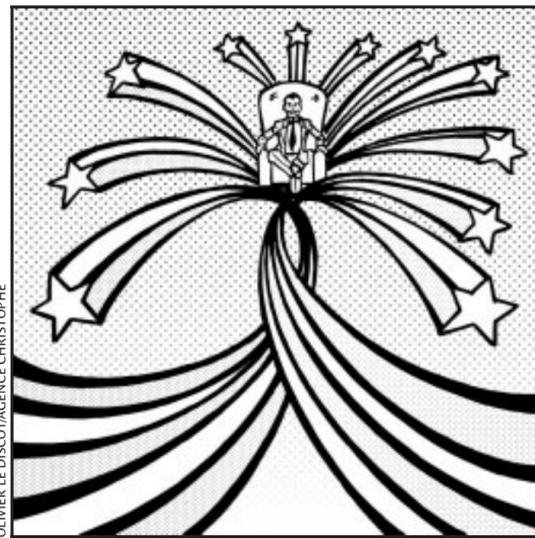
UN LÉGER EMBONPOINT, quelques cheveux qui commencent à blanchir, des costumes stricts et chics. Aux abords de la quarantaine, Jean-Marie Chauvet et Patrick Perez, d'apparence, ne ressemblent plus à leurs photos. Ce sont pourtant bien eux, sur ces clichés de 1984 dont les couleurs ont légèrement passé avec le temps : cheveux longs, jeans délavés, sacs à dos, et pas un sou vaillant. Contraste. On a un peu de mal à imaginer les deux prospères hommes d'affaires qu'ils sont devenus aujourd'hui couchant dans des duvets froissés, squattant des chambres exigües, câblant un hangar sans âme qui leur servira de premier bureau.

A leur manière, Jean-Marie Chauvet et Patrick Perez sont des pionniers du Nouveau Monde. S'ils ont choisi, il y a quinze ans, quoi qu'il en coûte, d'aller s'installer dans la Silicon Valley, à Palo Alto, ce n'était pas seulement par défi. « Nous n'avions pas vraiment le choix, explique Jean-Marie Chauvet. A l'époque, le capital-risque en France ne disposait pas de beaucoup de fonds. Les institutions financières et le vieux capitalisme européen n'étaient pas ouverts au risque. »

Va donc pour les Etats-Unis. Jean-Marie Chauvet est spécialiste en télécommunications. Patrick Perez est frais émoulu de HEC. Avec un ami, Alain Rappaport, médecin de formation, qui s'envole avec eux, ils ont mis au point un prototype de logiciel expert sur Macintosh, Nexpert. Rien de bien révolutionnaire, en vérité. Sinon que ce genre d'application, qui fait appel à l'intelligence artificielle et est utilisé dans l'aide au diagnostic ou dans le cal-

Quinze ans après avoir créé Neuron Data dans la Silicon Valley, Jean-Marie Chauvet et Patrick Perez parrainent les débutants

cul de l'évaluation du risque en assurances, ne fonctionne à l'époque que sur de gros ordinateurs très coûteux. Nexpert, lui, se contente d'un banal micro-ordinateur. Et coûte 5 000 dollars, quand le moindre concurrent revient dix fois plus cher. « En France, se souvient encore Jean-Marie Chauvet, lorsque nous présentions notre projet, on nous a plus d'une fois ri au nez. Nos interlocuteurs financiers n'étaient souvent pas en mesure de comprendre notre technologie et l'intérêt qu'elle pouvait présenter. » Changement de décor de l'autre côté de l'Atlantique. A Cupertino, au siège d'Apple, nos trois aventuriers présentent leur invention à Alan Kay, transfuge de Xerox, père des icônes et des fenêtres. Le gourou se



OLIVIER LE DISCOTIAGE CHRISTOPHE

montre immédiatement intéressé par Nexpert, et recommande les trois jeunes gens. Le pied à l'étrier. En juin 1985, ils décrochent un chèque de 250 000 dollars pour créer leur société, Neuron Data, siège social à Palo Alto. En no-

vembre de la même année paraît la première version de leur logiciel, bientôt adopté par Boeing et la NASA. Succès et croissance rapide. Neuron Data ouvre des filiales au Japon, en Europe. En 1990, le jeune trio français refuse l'offre d'Oracle

de racheter leur société pour 36 millions de dollars. « Nous avons peut-être commis là une erreur », admet Patrick Perez.

Mauvaise gestion, méconnaissance des règles du jeu singulier de la Silicon Valley ? Toujours est-il qu'en 1996 la compagnie qu'ils ont créée nomme à sa tête une nouvelle équipe dirigeante. Toujours membres du conseil d'administration, les deux compères rentrent en Europe, où l'un comme l'autre s'occupent désormais de capital-risque. Le premier à Londres pour la société Business Vision Development (45 735 €) pour financer jusqu'à 35 % de leur développement. Par ailleurs, le Défi start-up est un concours lancé par l'association Sicob, pour la création d'entreprise dans le secteur des technologies de l'information. Il propose de lancer dix sociétés nouvelles en juin en épaulant les jeunes créateurs par des conseils et un appui financier. La première du genre a été financée à hauteur de 1,3 million de francs (198 184 €) par quatre *business angels* de l'association afin de mettre en place un site de commerce électronique. Les trois créateurs ont vingt-sept ans chacun et ils sont de profils commercial et graphiste.

Olivier Zilbertin

Risquer en France

Pas la peine de traverser l'océan pour tenter l'aventure

moyenne de 5 millions de francs (760 000 €) mais pouvant atteindre jusqu'à 15 millions de francs (2 290 000 €). « Les mentalités ont évolué. Il y a quelques années, il était de bon ton de dire qu'en France on ne trouvait pas l'argent nécessaire, et que l'on ne comprenait rien aux nouvelles technologies. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Avec la multiplication des intervenants privés, le retour des établissements bancaires et financiers, le potentiel d'investissement est très élevé. »

Pour preuve, les chiffres du premier tableau de bord de l'innovation, inauguré le 15 avril par le ministère de l'économie et des finances et qui sera désormais publié chaque semestre : de + 30 % à

Concours

JUSQU'AU samedi 15 mai, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie organise un concours pour les créateurs société ouvert aux personnes résidant en France, ainsi qu'aux ressortissants de l'Union européenne et aux Français résidant à l'étranger. Les projets doivent prévoir la création d'une entreprise innovante, s'appuyant sur une recherche technologique, installée sur le territoire national et indépendante. Les lauréats recevront une aide pouvant s'élever à 300 000 francs (45 735 €) pour financer les prestations nécessaires à la création de leur entreprise. Une fois celle-ci créée, les projets pourront se voir attribuer une aide d'un montant maximal de 3 millions de francs (457 350 €) pour financer jusqu'à 35 % de leur développement. Par ailleurs, le Défi start-up est un concours lancé par l'association Sicob, pour la création d'entreprise dans le secteur des technologies de l'information. Il propose de lancer dix sociétés nouvelles en juin en épaulant les jeunes créateurs par des conseils et un appui financier. La première du genre a été financée à hauteur de 1,3 million de francs (198 184 €) par quatre *business angels* de l'association afin de mettre en place un site de commerce électronique. Les trois créateurs ont vingt-sept ans chacun et ils sont de profils commercial et graphiste.

Trois questions à...

Olivier Lallier, consultant au poste d'expansion économique de San Francisco

1 Quel est votre rôle dans une région comme la Silicon Valley ?

Notre mission principale est de conseiller les créateurs d'entreprise sur leur mode d'implantation. En règle générale, on s'aperçoit qu'il y a beaucoup de bonnes idées en France, de bons ingénieurs mais qu'ils ont du mal à se vendre. Notre rôle est donc de les conseiller sur les questions de marketing, de communication et de gestion financière de leur future entreprise.

Les postes d'expansion économique sont aussi là pour fournir des études de marché, des notes sur des partenaires éventuels, et pour assurer une veille technologique, économique et stratégique.

2 Certains Français qui sont partis dans la région parlent du risque de se faire voler sa technologie ou son projet. Y a-t-il des pièges à éviter avant de s'implanter dans la Vallée ?

On ne peut pas vraiment parler de piège, ni de risques de se faire déposséder de son entreprise. Mais il y a des choses importantes à savoir avant de s'implanter ici. Par exemple, quand on arrive dans la Silicon Valley, je crois qu'il ne faut pas hésiter à ouvrir une partie de son capital à un dirigeant qui connaît bien le milieu et qui va savoir donner au projet une

véritable dimension commerciale. Son intérêt ne sera pas de s'approprier cette entreprise mais bien de la faire prospérer. Maintenant, sur le plan des moyens, il est certain que de nombreux hommes d'affaires et investisseurs possèdent les moyens financiers et les structures juridiques pour étouffer une société et s'approprier une technologie. Il faut être prudent, c'est tout.

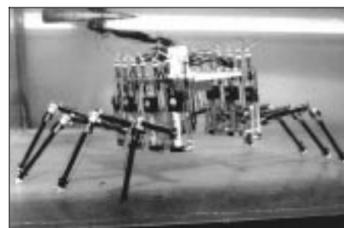
3 Peut-on dire que dans la Silicon Valley il y a plus d'argent que d'idées ?

Ce n'est pas aussi schématique que cela. Il y a beaucoup d'idées qui circulent dans la région car il existe de nombreux facteurs avantageux pour les faire fructifier. Le problème, c'est la concentration, qui n'est pas nécessairement une bonne chose. Ici, si vous n'avez pas de partenariats solides avec de grandes entreprises vous rencontrerez beaucoup de difficultés pour monter une société dans le secteur d'Internet.

L'autre problème vient du fait que beaucoup d'entreprises arrivent sur une même niche. La concurrence est donc très forte et les plus petites d'entre elles qui ne disposent pas des fonds nécessaires auront beaucoup de mal à s'imposer.

Propos recueillis par Guillaume Fraissard

O. Z.



AVERS LAB

www.dac.neu.edu/msc/lobsterrobot

L'unité de recherche en sciences sous-marines de l'université de Northeastern, aux Etats-Unis, étudie les capacités motrices de la langouste. Elle travaille en effet, pour le compte de l'armée américaine, à l'élaboration d'un crustacé artificiel qui devrait servir à détecter et à neutraliser les mines déposées au fond des mers.

Le site de l'université présente en long et en large les technologies qui régissent le principe de fonctionnement de ce robot, ainsi que les différentes étapes suivies pour le faire ressembler le plus possible à son modèle vivant. Des schémas et des animations font la preuve de sa faculté à se faufiler dans les endroits les plus accidentés.

www.electrolux.com

Un aspirateur qui fait le ménage tout seul. Un réfrigérateur qui délivre des recettes de cuisine et permet de se connecter à Internet pour laisser des messages à toute la famille. La célèbre marque d'électroménager Electrolux lève le voile, en ligne, sur les dernières inventions des savants fous qui travaillent dans ses laboratoires de recherche. Le site permet en outre de « tester » ces nouveaux produits et de découvrir les technologies mises en œuvre pour les concevoir.

le. top.des.réseaux

Les sites scientifiques et technologiques à visiter

cimss.ssec.wisc.edu

Quel temps fera-t-il demain ? Pour répondre à cette éternelle question avec le plus de précision possible, les météorologues utilisent et mettent au point des systèmes technologiquement toujours plus avancés. L'université du Wisconsin, aux Etats-Unis, fait référence dans le domaine des études météorologiques par satellite. Programmes de reconnaissance des orages tropicaux, recherches sur les comportements climatiques du pôle arctique : le site de l'université fait le point sur les différents champs d'investigation investis par les chercheurs. Les visiteurs trouveront également les derniers instruments de mesure atmosphérique élaborés par les étudiants, ainsi que de nombreux modules de prévision climatique numériques.

set.gmd.de

La machine dépassera-t-elle un jour l'homme ? L'intelligence artificielle est devenue un champ d'étude qui séduit de plus en plus de chercheurs dans le monde scientifique. Une visite sur le site de l'Institut des systèmes intelligents et autonomes du centre national allemand de recherche en technologies de l'information finira par convaincre les plus sceptiques que la frontière entre la fiction et la réalité n'est peut-être pas si étanche.

cyberworkers.com/Leonardo

Depuis plusieurs années, l'Observatoire des arts et technosciences (Olat) se donne pour vocation de favoriser les points de rencontre entre les arts et les sciences. Artistes,

scientifiques, philosophes, universitaires et simples internautes sont invités à échanger, sur la Toile, leurs idées à propos de l'impact de l'art et des développements scientifiques et techniques sur la culture contemporaine. Dictionnaire, guide, sélection d'œuvres off line, sites incontournables ou concepts émergents, le site propose de nombreux repères dans le champ de l'art et des technosciences. Un détour par l'exposition « Afrique virtuelle », consacrée à la fonction du masque africain, s'impose.

Une sélection de Stéphane Mandard



S. OUEDRAGO / PH. E. BACQUEZ/ARTHERE

Entrée libre

Les offres d'accès gratuit à Internet se multiplient. Exemple avec Free

APRÈS World Online et juste avant Lokace, Free propose l'accès gratuit et illimité à Internet, sans abonnement à toute personne résidant en France. Un formulaire d'inscription (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et date de naissance) suffit pour bénéficier de l'offre d'accès gratuit qui couvre à son lancement officiel, le 26 avril, 65 % de la France métropolitaine. Appartenant pour 95 % au groupe Iliad et pour 5 % aux fondateurs dirigeants, Free présente l'avantage sur ses concurrents de ne pas être limité dans le temps et en nombre d'adhérents : World Online réserve, en effet, son offre aux 200 000 premiers arrivés pour un an et Lokace-Online, à partir du 27 avril, aux 250 000 premiers pour la même durée. Autre distinction de taille, le numéro de Carte bleue n'est pas demandé. « L'investissement de départ, remarque Xavier Niel, actionnaire majoritaire d'Iliad et président du conseil d'administration, s'élève à 75 millions de francs. Free s'appuie sur sa propre infrastructure : réseau privé en fibres optiques, trois

opérateurs (France Télécom, World Comet et Colt), 12 sites technique en province, 6 000 lignes d'accès portées à 12 000 à la fin de l'année et une liaison d'accès directe aux Etats-Unis. » Free a déjà deux partenaires américains : DoubleClick, pour la régie publicitaire, et Lycos, le moteur de recherche. Des transactions sont en cours avec des fabricants d'ordinateurs et de modems pour intégrer le kit de connexion à leurs offres commerciales.

La gratuité de l'accès à Internet pose le problème de la viabilité de ce nouveau modèle économique. « Ce qui est très cher pour un fournisseur d'accès, explique Xavier Niel, c'est la gestion du compte client et le marketing. Le coût de fourniture n'est pas très élevé, environ 15 à 16 F (2,3 à 2,5 €) hors taxes par mois pour un client. Dans ces conditions, il faut, pour prospérer, des partenariats solides, des revenus publicitaires, des rétributions sur les marges obtenues par le commerce électronique. On compte à l'avenir sur le reversement, par l'opérateur, d'une partie du prix de la communication au fournisseur d'accès. Free vise en priorité les lycéens, les étudiants, les cadres, les PME, tous ceux qui ne veulent pas investir dans un abonnement ou qui n'ont jamais abordé le Réseau. Notre objectif est de démocratiser Internet. »

A. Ba.

■ www.free.fr

LES HOMMES

Stanislas Dehaene, le boss des maths

A 33 ans, ce chercheur français vient de décrocher une bourse de 1 million de dollars pour étudier comment notre cerveau calcule

DANS LE BUREAU exigü qu'il partage avec deux chercheurs, Stanislas Dehaene est tout sourire. On le serait à moins : à 33 ans, ce docteur en sciences cognitives vient d'obtenir 1 million de dollars (plus de 6 millions de francs, 920 000 euros) de la fondation Mc Donnell pour approfondir ses recherches sur les bases cérébrales du calcul arithmétique.

Comment diable a-t-il décroché le pactole ? « Il fallait envoyer un dossier », répond-il en éclatant de rire. Avant d'ajouter, mi-sérieux, mi-raillleur : « Cette somme m'est attribuée personnellement pour des travaux de laboratoire. Pas question de m'acheter un bateau et plein de cravates comme avec un prix Nobel. » Non. Stanislas Dehaene profitera de cette manne providentielle pour lancer un programme d'expériences sur dix ans. « Je n'ai aucun compte à rendre. En recherche, avoir une telle liberté n'arrive jamais », s'exclame-t-il. Un collier de barbe et des lunettes cerclées masquent à peine une joie juvénile.

Si la chance lui sourit aujourd'hui, Stanislas Dehaene a tout fait pour la provoquer. Depuis toujours. Lycéen, il est déjà estampillé « fort en maths ». Pour lui, le passage en classe préparatoire n'est qu'une formalité avant d'intégrer l'Ecole normale supérieure en mathématiques.

Mais cette discipline « trop aride pour toute une vie » ne lui suffit pas. L'étudiant veut percer le sens caché derrière la pratique des nombres. « J'ai toujours été intrigué par ce qui se passe dans la tête d'un mathématicien lorsqu'il fait des mathématiques », se souvient-il. Avidé de pratique expérimentale, il pousse la porte du laboratoire de psychologie cognitive de Jacques Mehler et démarre sa thèse sur le mécanisme cognitif de comparaison des nombres. Il profite de ses visites avec le docteur Laurent Cohen à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière pour enquêter sur les bizarreries du cerveau.

Certains patients, à la suite de lésions cérébrales, ne savent plus lire tout en sachant compter ou se retrouvent incapables d'effectuer la moindre soustraction alors qu'ils récitent par cœur les tables de multiplication. Tout aussi passionné de théorie, Stanislas Dehaene planche sur la modélisation de réseaux de neurones avec Jean-Pierre Changeux dont il suit les cours au collège de France. Après une année post-doctorale au laboratoire américain de Mike Posner, où il se familiarise avec la technique de l'imagerie cérébrale, ce brillant touche-à-tout possède la

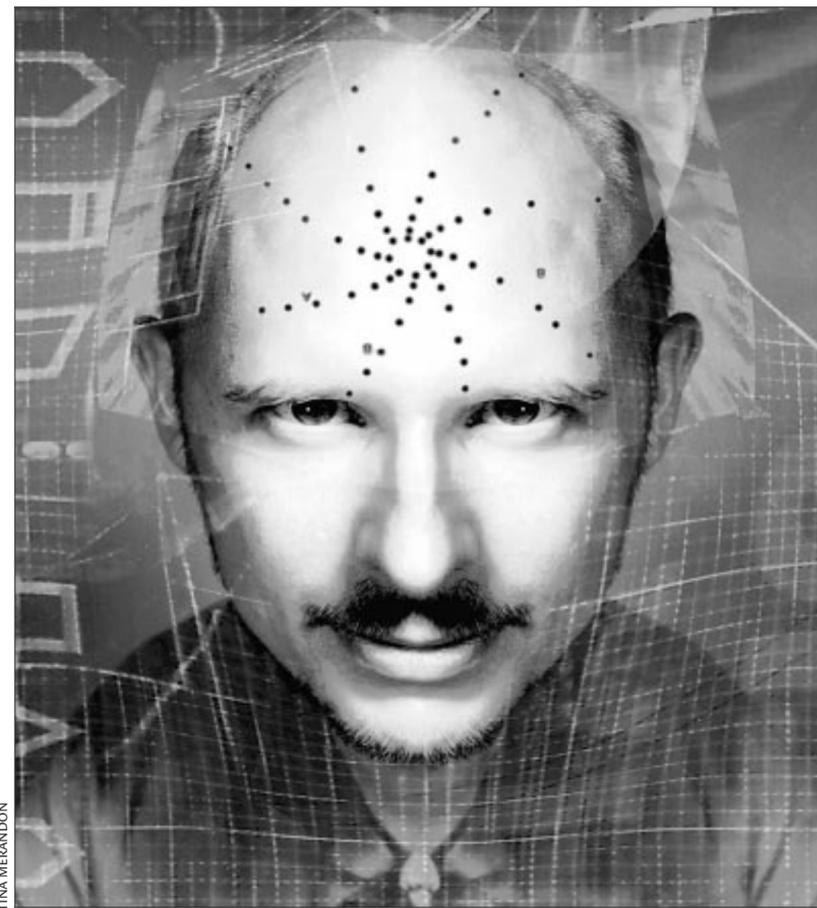
panoplie complète d'outils pour comprendre enfin comment le cerveau calcule.

Inutile de scruter le chef dégarni de Stanislas Dehaene pour y détecter la légendaire bosse des maths, chère aux phrénologistes du XIX^e siècle qui étudiaient les fonctions intellectuelles de l'homme d'après la forme extérieure du crâne. La réalité cérébrale est autrement plus complexe.

« Pour résoudre la moindre soustraction, dix à quinze aires cérébrales se coordonnent et agissent de façon commune, explique-t-il. Pour l'approximation nous faisons appel à notre perception innée des ordres de grandeur. Cette intuition qui vous fait dire sans réfléchir que 2 + 7 se situe plus près de 10 que de 30. En revanche, le calcul exact sur les grands nombres demande l'activation des aires du langage. » Pour lui et les siens – ses trois fils sont premiers de la classe – le calcul a toujours été un jeu d'enfants. Mais, loin d'en tirer une quelconque gloire, ce digne collectionneur de casse-tête préfère se consacrer à ce qui pose problème.

Avec la somme versée par la fondation, il engage ses efforts de recherche sur la « dyscalculie » qui est aux chiffres ce que la dyslexie est aux lettres. Près de 3 % à 6 % des enfants, socialement adaptés et maîtrisant le langage, seraient ainsi dépourvus de capacité arithmétique. « Ils se retrouvent aussi perdus face aux chiffres qu'un daltonien à qui vous demandez de voir du rouge ou du vert », commente Stanislas Dehaene.

La première étape auprès des adultes atteints de ce handicap devrait permettre de séparer la cause biologique (génétique ou périnatale) de l'influence de l'éducation. « A terme il sera in-



TINA MERANDON

teressant de mesurer de façon concrète l'impact de l'éducation sur le cerveau », poursuit-il. Nullement impressionné par ce lavage de cerveau universel, il ajoute : « Si l'éducateur agit sur les représentations mentales de l'enfant, la culture évolue de son côté pour rendre la tâche plus facile au cerveau. » En témoignent la calculatrice ou l'ordinateur, auxiliaires indispensables de notre cervelle déficiente.

« Laissons l'ordinateur prendre en charge toutes les opérations qui relèvent du calcul formel. Je vous le garantis, notre cerveau n'est pas bon pour ça. Débarrassé de ces contraintes, on gagnera du temps pour apprendre des choses

significatives. » Pour autant Stanislas Dehaene ne vend pas son âme à la machine toute-puissante. On est loin d'un Marvin Minsky désireux de réduire la complexité de la vision à quelques algorithmes ingénieux. Dehaene, lui, continue de scruter les circonvolutions cérébrales, seules capables de résoudre des problèmes complexes. Ce qui ne l'empêche pas d'imaginer une interface directe entre l'ordinateur et le cerveau humain. Même si « se servir des ondes cérébrales pour communiquer avec l'ordinateur reste une manipulation assez banale et d'une médiocre efficacité ». C'est que tout reste à faire

dans ce domaine. Même le pire ? « Dans une récente expérience américaine, on a réussi à détecter par imagerie cérébrale si la personne imaginait un visage ou un paysage. » De là à lever un jour le voile sur les pensées intimes de chacun, il y a un pas que Stanislas Dehaene n'est pas près de franchir. « Il semble impossible de lire dans le cerveau des gens s'ils pensent à une girafe ou un rhinocéros. » Mais, conclut ce chercheur infatigable, « peut-on dire jamais ? Il faut en tout cas rester vigilant d'un point de vue éthique ».

Cécile Guérin

Les millions de Mr Mac

« LENT, besogneux et sans imagination », tels sont les qualificatifs dont s'affuble lui-même James McDonnell, alias Mr Mac. Ce « self-made-man » n'est autre que le fondateur de la compagnie d'avions McDonnell Douglas. Si la réussite industrielle et financière sourit à ce travailleur impénitent, elle ne remplit qu'à moitié son rêve de gosse de l'Arkansas. Passionné de sciences, Mr Mac s'enthousiasme alors pour les découvertes en astrophysique et en génétique. Il crée en 1950 la fondation McDonnell, forte de 300 millions de dollars aujourd'hui, afin de soutenir les laboratoires dans cinq domaines (astrophysique, génétique, sciences cognitives, systèmes complexes, histoire des sciences). A l'occasion du centenaire de sa naissance, la fondation a doté dix chercheurs – âgés de moins de quarante ans – de 1 million chacun afin qu'ils poursuivent leur voie de recherche originale. De quoi mettre en œuvre la devise de feu Mr Mac, pour qui « l'indépendance financière est le seul gage d'une créativité maximale ».

■ www.jism.org

Dates

12 mai 1965
Naissance à Roubaix (Nord).

1984
Entre à l'Ecole normale supérieure pour étudier les mathématiques.

1989
Thèse en psychologie cognitive sous la direction de Jacques Mehler (Ecole des hautes études en sciences sociales, EHESS).

1996
Sortie de son ouvrage *La Bosse des maths* aux éditions Odile Jacob (300 p., 140 F, 21,34 €).

1997
Chargé de recherche à l'unité 334 de l'Inserm, au sein du service hospitalier Frédéric-Joliot du Commissariat à l'énergie atomique.

8 avril 1999
Reçoit 1 million de dollars de la fondation James McDonnell pour poursuivre ses recherches sur le calcul.

Le tour du bogue

« Délit de tromperie »

Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, a menacé de poursuites pour « délit de tromperie » ou pour « défaut intrinsèque », les fournisseurs de matériel informatique bogué. M^{me} Lebranchu a accusé les fournisseurs d'ordinateurs de « manque de transparence ». « Il faut qu'ils admettent qu'il leur faut tout dire et qu'il ne faut pas opter pour une politique de l'autruche », a-t-elle ajouté. La ministre a par ailleurs annoncé qu'une caravane de camions affrétée par l'Etat ferait le tour de France, afin de mobiliser les entreprises isolées sur le problème du bogue de l'an 2000.

Représailles

Selon Rosanne Hynes, directeur du Comité an 2000 au sein du Pentagone, la coopération américano-russe sur les problèmes du bogue de l'an 2000 est toujours active, elle n'a même jamais été suspendue. « Le ministère de la défense russe prend le problème très au sérieux et fait le maximum pour le résoudre », précise-t-elle. Rappelons que le porte-parole du ministère de la défense russe avait annoncé l'interruption de cette même coopération en signe de protestation contre les attaques de l'OTAN en Serbie

(« Le Monde interactif » du 7 avril).

Argent de poche

Pour Bob Moore, porte-parole de la Réserve fédérale américaine, 50 milliards de dollars (47 milliards d'euros, 310 milliards de francs) vont être imprimés pour répondre à la demande des banques, mais surtout à celle de nombreux citoyens américains, qui souhaitent conserver de fortes sommes d'argent en numéraire, étant inquiets des effets du bogue de l'an 2000 sur le système bancaire.

Psychologique

Aux Etats-Unis, le bogue de l'an 2000 a passé le stade du problème technologique pour devenir psychologique. Selon John Koskinen, principal conseiller du président Clinton pour le passage au troisième millénaire, le risque majeur est un mouvement de panique injustifié. Edward Kelley, gouverneur de la Banque fédérale, a déclaré, lors d'un colloque sur « les médias et la prévention », que c'est essentiellement la réaction du public qui indiquera, si oui ou non, le problème du bogue de l'an 2000 a été résolu.

Baby-boom

La promesse de produits gratuits à vie et l'espoir de plus de 1 million de livres sterling



(10 millions de francs, 1,52 million d'euros) de retombées publicitaires pour les géniteurs du premier enfant né en 2000 pourraient produire un véritable baby-boom en Grande-Bretagne. Outre une éventuelle saturation des maternités, les obstétriciens s'inquiètent de la paralysie des ordinateurs des hôpitaux à laquelle pourrait conduire le bogue de l'an 2000.

Chinois

La Chine tente tardivement de rattraper son retard de préparation au passage au troisième millénaire. Selon M^{me} Zhang Qi, directeur général du département des produits électroniques du ministère de l'industrie, les fonds alloués à la résolution de ce problème sont insuffisants, la coopération et la coordination entre les

départements concernés inadéquates et le personnel est inexpérimenté.

Alimentaire

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le bogue de l'an 2000 menacerait la production agricole et les systèmes d'approvisionnement alimentaire au niveau mondial. La menace pèse sur « la chaîne alimentaire dans son ensemble », estime la FAO. « Les perturbations devraient affecter les approvisionnements en semences, les informations sur les marchés et l'ensemble des services essentiels à la production agricole », indique-t-elle encore. Les pays en développement, qui dépendent des exportations de produits de base, pourraient souffrir tout particulièrement de ces problèmes informatiques. La FAO appelle ces pays à « mobiliser leurs ressources et leur temps pour trouver des solutions de dépannage ».

Prévention

Suite à une réunion du directoire de la société japonaise de produits pharmaceutiques Fujisawa Pharmaceutical Co., les cadres supérieurs ont décidé de ne pas prendre l'avion durant les vacances de l'hiver 2000. Cette décision collective a été prise afin de préserver la direction de la société de tout crash aérien.

La pharmacie fait passer la pilule

Les grands du médicament ont dépensé des millions pour s'adapter

L'ENSEMBLE de la chaîne du médicament est concernée par le bogue depuis la logistique (approvisionnement en matières premières et distribution de produits finis) jusqu'au contrôle électronique de la production et à l'analyse de la qualité. On imagine sans mal les conséquences sanitaires, économiques et le discrédit qu'un mauvais dosage des médicaments pourrait entraîner. Les grands de la pharmacie, Sanofi et Rhône-Poulenc Rorer en tête, confirment que les outils d'analyse de conformité des produits sont fortement touchés, tout comme les matériels de supervision (capteurs, automates...) ou les centrales de pesée, qui pourraient fonctionner de façon erronée. Les deux groupes ont dépensé des dizaines de millions de francs pour mettre à jour ou remplacer leurs systèmes et seront prêts comme la plupart des multinationales de la pharmacie. Cependant, de récentes inspections menées par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de

santé révèlent que de nombreux industriels moyens et petits ont accumulé un retard très inquiétant (certains n'ont même pas commencé leur inventaire !). « Je ne m'inquiète pas car ce sont des professionnels de la qualité », souligne le professeur Hazbroucq, directeur pharmaceutique de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). En revanche il est préoccupé par la question du stockage et de la distribution, qui sont fortement informatisés. Ainsi l'approvisionnement des cinquante-six établissements publics dépend de la tour de stockage de la PCH, qui gère électroniquement des milliers de palettes de médicaments. Les grands distributeurs qui alimentent les pharmacies ont commencé très tôt leurs travaux et ne devraient pas avoir de problèmes. Pour parer à toute éventualité, les industriels, les grossistes, les hôpitaux et les officines prévoient de faire des stocks. En espérant que les usagers ne feront pas de réserves abusives. Les professionnels, conscients de leur obligation morale, feront tout pour que les médicaments « qui sauvent la vie » ne viennent jamais à manquer. Ils savent que la moindre rupture aurait des effets dévastateurs.

J.-R. D. et N. Q.-S.

BOGUE 2000



« LES QUESTIONS, il vaut mieux se les poser tout de suite et, comme beaucoup d'autres CHU, nous avons plus de questions que de réponses, indique Philippe Banvillet, directeur adjoint et coordinateur général pour l'an 2000 du centre hospitalier universitaire (CHU) d'Amiens. Dans ce domaine, je suis partisan de la plus grande transparence. » Voilà qui ne laisse pas indifférent quand on songe à l'immense chantier que représentent les 56 CHU et les 3 500 hôpitaux de France. Rien qu'à Amiens (1 800 lits, 5 000 personnes), on a répertorié plus de 10 000 appareils et systèmes électroniques (technique-logistique, systèmes biomédicaux et systèmes d'information) susceptibles d'être touchés par le bogue.

Dans cette course contre la montre, l'accident qui a eu lieu en septembre 1998 à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon après un problème sur un groupe électrogène de secours, entraînant indirectement le décès de dix patients alors en réanimation, a sensibilisé tout le monde. Si, dans ce cas, la date n'est pas en cause, cet accident a cependant démontré la faiblesse potentielle des systèmes techniques et électroniques vitaux.

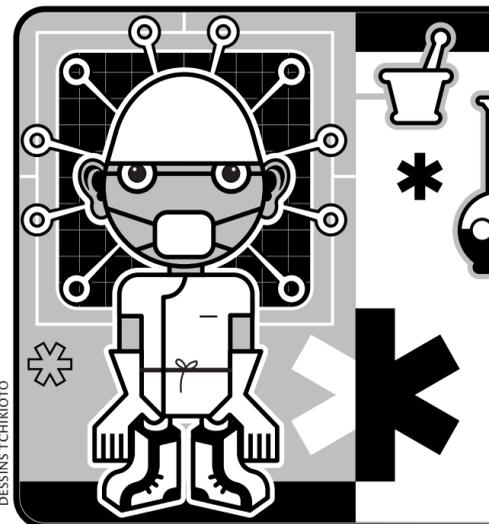
Si 95 à 98 % des appareils biomédicaux ne sont pas concernés par le bogue, les quelques pour-cents restants peuvent être vitaux. C'est le cas de l'automate pour la numération de la formule sanguine qui donne des résultats erronés ou du stimulateur cardiaque temporaire qui flanche. Sans oublier l'appareillage électronique installé au domicile des patients, comme pour la dialyse, qui reste difficile à retenir et donc à tester. « Notre message tient en une phrase : risque vital,

La santé aux urgences

incertitude zéro », assure Philippe Cirre, sous-directeur des systèmes d'information et chargé de mission sur le bogue à la direction des hôpitaux. En novembre 1998, le secrétaire d'Etat à la santé a demandé aux hôpitaux et cliniques d'inventorier le matériel, de mener des analyses d'impact, de questionner leurs fournisseurs, puis de réaliser les tests nécessaires. Pour les y aider, la direction des hôpitaux a mis au point, à partir d'études réalisées dans trois CHU pilotes, un guide méthodologique « Passage à l'an 2000 en milieu hospitalier ».

Cette action d'envergure demande une prise de conscience et une implication de toutes les unités fonctionnelles. A Amiens, par exemple, la direction a mis en place un réseau de 150 correspondants (chef de service, secrétaire médicale, spécialiste en informatique...) en charge de la sensibilisation de terrain et des remontées d'information. Car la « bombe » du millénaire est un casse-tête chinois.

La hantise : l'appareil qui pourrait échapper au recensement, celui qui circule entre les services ou celui qui aurait dû être « réformé » et qui ne l'a pas été. L'évaluation des risques est également complexe. Deux mille appareils à l'hôpital amiénois sur les 10 000 utilisent une horloge temps réel avec des impacts divers : certains dont les données sont opérationnelles présentent un problème d'affichage, d'autres génèrent des données erronées ou tombent en panne. Les ingénieurs ont été confrontés à des cas insolites, comme celui de deux appareils absolument identiques, l'un cessant de fonctionner et l'autre pas, sans que



l'on sache pourquoi. Il y a aussi certains équipements compatibles qui ne le sont plus dès qu'on les connecte. Beaucoup d'établissements ont pris l'habitude d'adapter le matériel standard du commerce à leurs besoins en ajoutant des boîtiers. L'assurance du fabricant que ses appareils passent bien l'an 2000 ne présume donc en rien de la sûreté du matériel « personnalisé ». Chaque hôpital public a dû mener un travail de foumi, en questionnant tous les fournisseurs par lettre recommandée (400 en moyenne) : fabricants d'appareils, mais aussi fournisseurs de services d'eau, d'électricité et

Les hôpitaux attendent l'an 2000 avec la hantise d'avoir oublié de vérifier des appareils vitaux

de télécommunications. Et considérer la dégradation de qualité : on connaît mal l'impact des microcoupures sur les systèmes électroniques. « Une simple baisse de pression de l'eau, explique Bernard Clays, ingénieur technique et logistique au CHU d'Amiens, empêche le bon fonctionnement des blocs opératoires. De même, au bout de deux heures de coupure, la situation sanitaire (toilettes, douches) devient vite ingérable. »

« S'il y a aujourd'hui une dynamique d'action dans les grands hôpitaux, la situation globale reste très hétérogène, déclare François Grimonprez, directeur du département plateau technique du Centre national de l'expertise hospitalière. Beaucoup de sites n'ont pas encore effectué leur inventaire, et d'autres se sont lancés dans les corrections sans même faire d'inventaire et sont obligés de revenir en arrière. Les fournisseurs renvoient les hôpitaux et les cliniques sur leur site Internet alors que la plupart ne sont même pas branchés ! » Sur le plan national, Philippe Cirre confirme que cette sensibilisation concerne aussi bien le public que le privé, « mais il est évident que, sur le terrain, il y a des disparités : la plupart des petits établissements sont en décalage ».

Il est plus que temps que les grosses unités qui y rechignent encore partagent leur savoir-faire avec celles qui

sont en retard, déclare en substance Philippe Pucheu, responsable des études à la Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés (Fehap). « La notion d'enjeu national et d'action pour le bien commun n'est pas encore passée dans les esprits », reconnaît Philippe Banvillet. Un point de vue partagé par Patrick Tauziac, consultant an 2000 chez ON-X Consulting, société qui a participé à la rédaction du guide méthodologique : « Pour des raisons culturelles, les grands hôpitaux et les établissements plus modestes, le secteur public et le secteur privé n'ont pas l'habitude de collaborer. Autre exemple, dans le milieu hospitalier, le bogue souligne le clivage entre le monde administratif et le monde médical, qui cohabitent difficilement : l'un raisonne en "équipements impactés", l'autre en "processus de soins". Il y a également un manque de coordination entre les ministères et les collectivités locales : personne n'a demandé aux services de santé des armées de partager leur connaissance de la gestion de crise en contexte dégradé. »

Tous les hôpitaux devront mener, entre avril et septembre, les tests avec les fournisseurs, mais ces derniers n'auront pas forcément toutes les ressources humaines nécessaires pour faire le travail dans les temps. « C'est une grosse préoccupation, avoue Philippe Cirre ; mais, s'il y a la moindre incertitude sur un matériel vital, le consigne est de ne pas l'utiliser, même s'il n'y a qu'un risque sur cent. »

Impossible d'avoir un état des lieux national tant que les tests ne sont pas achevés. En attendant, on prépare des plans alternatifs et des plans d'urgence, et l'ensemble du personnel hospitalier sera en alerte maximale pendant la période du 25 décembre au 5 janvier. « D'autant que, ajoute Philippe Cirre, si les hôpitaux et les cli-

niques qui ne sont pas prêts renvoient leurs patients vers les CHU, l'asphyxie, voire l'embolie, est à craindre. » De plus, conséquence des fêtes, il risque d'y avoir un afflux aux urgences au moment même où il en faudrait le moins possible. Le paradoxe, c'est que le ministère devra demander aux patients qui le peuvent de décaler leur hospitalisation programmée (50 % des cas), sans que cela jette la suspicion sur la qualité des soins en fin d'année. Le ministère fait confiance aux Français et à leur bon sens. Reste à savoir si la réciproque est vraie.

J.-R. D. et N. Q.-S.

Mode manuel

POUR FAIRE face aux coupures d'eau ou d'électricité, panne sur des appareils vitaux, des plans de contournement manuel sont actuellement à l'étude dans tous les établissements de santé. Par exemple il faudra prévoir un technicien prêt à déclencher manuellement le démarrage d'un groupe électrogène ou des infirmières prêtes à se substituer à un système d'assistance respiratoire. Par ailleurs, certains biologistes ou manipulateurs dans les laboratoires devront se réentraîner d'ici à la fin de l'année à opérer en manuel. Mais tout n'est pas contournable : pour certains actes automatisés, le personnel n'est plus formé. Ainsi, rien ne remplace la précision d'une image du cerveau au scanner en cas de traumatisme crânien. De même, les techniques d'analyse de sang ne sont plus enseignées en faculté. Et les sociétés qui fabriquaient les réactifs ont déposé leur bilan à cause des vendeurs d'automates.

Trois questions à...

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé

1 Quelle est l'estimation du coût global de l'an 2000 pour le système de santé ?

Cette estimation est délicate à réaliser, mais le coût représente probablement 1 à 1,5 % des dépenses des établissements de santé. Et la rénovation du parc biomédical, technique et informatique qui est engagée à cette occasion est un gage de meilleure qualité des soins pour l'avenir.

2 Comment comptez-vous anticiper les inquiétudes du public ?

Après avoir informé et sensibilisé tous les acteurs de la santé publique et privée afin qu'ils soient encore plus vigilants que d'ordinaire pour parer à toute anomalie en fin d'année, Martine Aubry et moi-même allons informer le public sur les moyens mis en œuvre. Une chose me paraît essentielle : le passage à l'an 2000 ne doit pas troubler la relation de l'usager avec le système de santé. Il n'est pas question d'intervenir dans la relation entre la personne malade et son médecin, qui est seul juge du traitement adapté à la situation. En revanche, il y a des interventions programmées et donc des hospitalisations qui se

prévoient. Lorsque l'on a le choix du moment, ce n'est généralement pas la période des fêtes de fin d'année que l'on retient. Mais bien entendu les personnes devant être hospitalisées seront prises en charge dans les conditions habituelles mises en œuvre par nos hôpitaux.

3 Avez-vous prévu des plans de crise ?

Des plans de sauvegarde pour parer d'éventuels dysfonctionnements dans les établissements sont bien sûr préparés. Nous allons être attentifs à la mobilisation des personnels : ceux-ci ont déjà été sensibilisés et seront présents pour faire face aux urgences qui ne manqueront pas d'intervenir durant cette période qui est une période de fête. Martine Aubry et moi-même veillons à ce que les services du ministère et les agences sanitaires soient dès à présent extrêmement attentifs à l'approvisionnement en médicaments, ou en sang. Celui-ci ne doit souffrir aucune carence. Le système de veille sanitaire sera également en alerte.

Propos recueillis par Jean-Rémi Déléage et Natacha Quester-Séméon

Lumineux

Avec le réveil-projecteur, l'heure s'inscrit sur un large écran à cristaux liquides et s'affiche sur un mur, un plafond ou une surface plane. La projection est orientable et réglable quant à l'intensité lumineuse et la grandeur des chiffres. Cadre en noir, argent ou en bois. 299 F (45,60 €) et 499 F (76 €) la version radio pilotée qui se remet automatiquement à l'heure.
 ■ Oregon Scientific : 01-43-48-00-22



Vibrant

Comment être alerté avec discrétion des appels qui proviennent d'un téléphone mobile ? Casio propose une solution astucieuse qui associe une montre, la Vivcel, et le portable. Celle-ci se met à vibrer lors de la réception d'un appel. La sensibilité du vibreur est réglable. Poignet fin s'abstenir car la montre est volumineuse (diamètre : 4 cm). 1 195 F (180 €) bracelet en résine et 1 575 F (240 €) bracelet en métal.
 ■ Casio : 03-88-71-51-51
 ■ www.casio.com

Intégré

Construit par Alcatel et utilisant un navigateur conçu par Sun Microsystems, le prototype WebTouch est un téléphone d'une nouvelle génération. Il est doté d'un moniteur intégré qui permet de surfer sans passer par un micro-ordinateur. Son usage est simple : à l'aide d'un clavier, de touches préprogrammées, d'un écran tactile et d'un lecteur de carte à mémoire, il donne accès à de nombreux services, du commerce électronique à la réception



Les duettistes

Ils fonctionnent en tandem ou ont des doubles fonctions

d'informations boursières. Le lancement du WebTouch est envisagé en septembre aux Etats-Unis et en Europe. Prix envisagé : moins de 2 000 F (300 €).
 ■ www.alcatel.com

Mobile

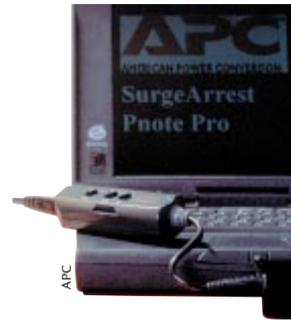
Expert en communication, l'ordinateur de poche HP Jornada 680 travaille en duo. Il se connecte à un téléphone portable GSM et récupère le courrier électronique. Par le biais de la carte Rex ou Rex Pro, qui sert d'agenda électronique, les données sont échangées avec un poste de travail fixe. Le HP Jornada 680 fait aussi office d'enregistreur.



Universel

Avec l'adaptateur téléphonique PNote Pro, on peut se connecter à Internet partout dans le monde. Fonctionnant en 100, 220 et 240 volts, il évite de devoir adapter sa prise aux normes du pays. Compact et léger (225 g), le PNote Pro se fixe au bloc d'alimentation du portable à l'aide d'une bande velcro fournie. 289 F (44 €).
 ■ APC (American Power Conversion) :
 ■ www.apcc.com/francais/itool/locator.cfm

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier



Dans les labos

La pile à combustible carbone

Mettre en circulation, en Californie, quarante-cinq véhicules propulsés par une pile à combustible entre 2000 et 2003, c'est le nouveau défi que se sont lancés les constructeurs automobiles Ford et DaimlerChrysler, dont l'accord sur cette technologie remonte au printemps 1998. La pile fonctionne sur le principe inverse d'une électrolyse et produit de l'électricité tant qu'elle est alimentée par un carburant riche en hydrogène. Elle a l'avantage d'être non polluante. Mais les constructeurs doivent encore résoudre les problèmes de stockage du carburant et des coûts de production de la pile.

El Niño pisté par les poissons

Les déplacements du plancton et des poissons qui le suivent pour se nourrir pourraient permettre de prévoir les années où El Niño sévit. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs de l'IRD (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération [ex-Orstom]) ont croisé deux modèles de simulation numérique, l'un intégrant les paramètres physiques de la circulation océanique, l'autre modélisant la consommation de nitrates par le plancton végétal. Ils savaient que les zones les plus poissonneuses se situent à la lisière des eaux chaudes et d'autres plus froides, remontées des profondeurs. Et ils avaient noté que, pendant les années El Niño, cette frontière était située 2 500 km plus à l'est qu'en période normale.

Les fullerènes ont la vie dure

Les fullerènes, molécules quasi sphériques composées d'un grand nombre d'atomes de carbone, suscitent beaucoup d'espoir. On a pensé à les utiliser pour acheminer des composants en exploitant leur structure en forme de cage. Voici maintenant qu'on les soumet à de fortes pressions dans l'espoir d'obtenir des matériaux presque aussi durs que le diamant. Et ça marche ! Une équipe grenobloise aidée de chercheurs portugais et russes a réussi à synthétiser une phase polymérisée à trois dimensions, c'est-à-dire un réseau de fullerènes dont chacune des « cages » est liée avec ses douze voisines. Sous l'effet de la pression, les liaisons entre les atomes de carbone sont devenues plus courtes.

Des électrodes et au lit !

Pour passer une bonne nuit, les astronautes n'auraient pas besoin d'un marchand sable, mais d'être couverts d'électrodes ! Telle est la curieuse conclusion d'une étude sur le sommeil en orbite rapportée par le magazine britannique *New Scientist*. Charles Czeisler, du Harvard Medical School Hospital, à Boston, a émis l'hypothèse que les astronautes ne dormaient pas parce qu'ils étaient préoccupés par leur mission. Et expliqué leur meilleur sommeil avec des électrodes par le fait que permettre aux médecins d'étudier leur repos était alors inclus dans leurs tâches !

LA TECHNIQUE

Capteurs à six pattes

ON NE COMPTE plus les extraterrestres insectoïdes de bande dessinée dotés d'yeux de mouche ou d'antennes supersensibles. Car, c'est évident - du moins pour les scénaristes de BD -, cet arsenal, dont l'être humain est dépourvu, ne peut qu'apporter sinon des sens supplémentaires, du moins des sens plus développés. Sans aller jusqu'à ces utopies de science-fiction, certains chercheurs se passionnent pour les systèmes sensoriels si particuliers des insectes, non seulement pour comprendre comment ceux-ci fonctionnent mais aussi pour utiliser ces supercapteurs naturels comme détecteurs de pollution.

Naturellement intéressé par la résistance de ces animaux aux insecticides répandus par les agriculteurs, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) s'est penché sur les mécanismes que met en œuvre la mouche drosophile afin de se protéger des attaques chimiques extérieures. Pour s'apercevoir qu'un type de protéines activées dans la défense de son organisme, les cytochromes P450, répondaient également à la présence de certains gaz d'échappement des automobiles, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). En présence de HAP, les gènes des cytochromes P450 sont activés, et la drosophile se met à produire ces protéines qui lui servent à se protéger du stress chimique auquel elle est soumise.

Comme l'explique Marcel Amichot, chargé de recherche à l'unité santé des végétaux et environnement du centre INRA d'Antibes, « l'un des buts de ces recherches est l'utilisation de l'insecte comme biomarqueur de la pollution de l'air. Pour cela, nous devons d'abord identifier les gènes qui sont activés lorsque l'animal est en présence des polluants. » Restera ensuite à développer l'instrumentation susceptible de transformer la mouche en biodétecteur pratique d'utilisation.

A l'alléchante idée de la drosophile transgénique devenant fluorescente lorsque le gène sensible est activé est préférée une solution plus classique consistant à déposer sur un support solide de l'ADN correspondant aux gènes dont on veut suivre l'« expression » et à le mettre en contact avec le matériel génétique des mouches exposées à l'air urbain. Ce procédé présente l'avantage de pouvoir suivre plusieurs dizaines de gènes à la fois. Par rapport à des capteurs chimiques traditionnels, le biodétecteur va nettement plus loin. A plusieurs centaines de kilomètres d'Antibes, une équipe de chercheurs allemands s'est inté-



Les chercheurs s'intéressent de près à l'extrême sensibilité des insectes qui signalent la pollution et les incendies bien avant les appareils électroniques

ressée à un coléoptère de la famille des buprestes, *Melanophila acuminata*. Les larves de cette espèce présentent la particularité de ne pouvoir se développer que dans le bois d'arbres récemment brûlés. D'où la nécessité absolue de pouvoir rapidement repérer, et à grande distance, les incendies de forêts. Les entomologistes savaient déjà que la bes-

L'INRA s'est penché sur les mécanismes que met en œuvre la mouche drosophile afin de se protéger des attaques chimiques extérieures

tiolle se servait d'organes thoraciques détectant les infrarouges que dégage toute chaleur. Comme le rapporte l'hebdomadaire scientifique international *Nature* dans son édition du 25 mars, l'équipe allemande a montré que *Melanophila acuminata* disposait d'une autre arme : ses antennes. Celles-ci sont capables de « sentir » des quantités infinitésimales de certains composés phénoliques présents dans la fumée émanant de la combustion du bois.

« Nous estimons, écrivent les auteurs de l'étude, que cette sensibilité est telle que ce coléoptère peut percevoir, à plus de 1 kilomètre de distance, un pin de 30 centimètres de diamètre dont l'écorce se consumerait à 2 mètres de hauteur et sous un faible vent. » On imagine aisément les applications, dans les dispositifs anti-incendies ou dans la détection des feux de forêts, d'un tel niveau de sensibilité, sur lesquelles pourraient déboucher ces recherches. On a toujours besoin d'un plus petit que soi.

Pierre Barthélémy

Détecter, pas mesurer

SI LES CAPTEURS biologiques sont plus sensibles que leurs homologues électroniques, ils présentent l'inconvénient de ne pas fournir de données chiffrées quant au niveau de pollution. Un faux problème selon Marcel Amichot, du centre INRA d'Antibes : « Qu'est-ce qui est le plus important ? Dans les problèmes de pollution, une valeur absolue n'a pas de véritable signification parce qu'elle n'indiquera pas la même réponse selon les individus. De plus, le mélange des polluants entraîne des synergies ou des inhibitions des effets d'un polluant par un autre... Dans ces conditions, l'avantage du vivant par rapport au capteur chimique est clair : on voit si l'environnement global a un effet toxique ou pas sur l'organisme. »

Mais qui est le point de .com?

Nous sommes le point de .com

Agenda

RENCONTRES

Le 29 avril

Kosovo : la guerre sur Internet
Un jeudi par mois, à 19 heures, l'Ecole Multimédia et Le Monde interactif organisent un forum thématique retransmis sur Internet en Real Video. Les internautes peuvent poser leurs questions en direct aux intervenants.
■ www.ecole-multimedia.com

Du 28 au 30 avril

Téléform 99
Salon professionnel des nouvelles technologies, de l'éducation et de la formation. Un concours des meilleurs intranets/extranets récompensera les usages d'Internet appliqués à la formation. Inscription sur le site.
■ www.cyberworkers.org/teleform99

Du 28 avril au 2 mai

Salon multimédia
Organisé dans le cadre du Salon international du livre et de la presse.
■ [Palexpo de Genève](http://www.palexpo.com)
■ www.salonmultimedia.com

Jusqu'au 2 mai

Méta-Instrument
Le Méta-Instrument mesure en permanence la position, la vitesse, le sens de déplacement des pieds, des poignets, des mains et des doigts. Les informations sont traitées en temps réel par des logiciels développés au gré de l'imagination des compositeurs. Présentation-concert dans le cadre de l'exposition « Les sons ».
■ **Cité des sciences et de l'industrie. Parc de La Villette. Tous les jours à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30, sauf les lundis.**
■ www.cite-sciences.fr

Du 28 avril au 9 mai

Foire de Paris
La Foire de Paris accueille un Salon du multimédia regroupant plusieurs espaces : informatique, télé, vidéo et son.
■ **Porte de Versailles à Paris**
■ www.zdprod.com/marketing-salon-multimedia

Les 4 et 5 mai

Actualité juridique
L'Institut d'études politiques de Grenoble organise deux journées de formation consacrées aux aspects juridiques liés au Web.
■ www.sciences-po-upmf-grenoble.fr

Les rendez-vous d'avril et de mai

Le 5 mai

Forum des images
Chaque mois, la Vidéothèque de Paris propose une lecture critique de sites Internet ou de CD-ROM. Au programme ce jour, deux sites artistiques consacrés à la danse. L'entrée pour la journée est de 30 F (4,57 €).
■ www.forum.vdp.fr

Le 5 mai

Médecine du sport
L'Association sportive de l'Institut national des télécommunications (Asint) organise de 16 heures à 21 heures le premier colloque sur la médecine du sport retransmis en direct sur le Web. Avec notamment une conférence sur le thème d'Internet, nouveau moyen de recherche de l'information médico-sportive.
■ www.minet.net/colloque_asint/

Du 13 au 15 mai

Agora@99
La Maison des jeunes et de la culture (MJC) d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) organise les premières Rencontres des jeunes créateurs multimédia en



C. VAILLANT / STATION MIR

Le 20 mai
Station Mir Soirée
Nomade à la Fondation Cartier pour créer une musique d'un nouveau genre : la Fractal Pacing Musik.

Rhône-Alpes. Inscription gratuite pour tous les jeunes rhônalpins de 16 à 30 ans.
■ www.quartz.fr/agora/

Le 20 mai, à 20h30

Station Mir
Huit artistes de Station Mir, collectif de recherche et de création audiovisuelle et multimédia, s'associent à d'autres artistes ou groupes le temps d'une soirée Nomade à la Fondation Cartier pour créer une musique d'un nouveau genre : la Fractal Pacing Musik.
■ www.fondation.cartier.fr/fra/nomade/

Du 23 avril au 7 juin

Alpinisme
Des écoliers du Vercors vont suivre au jour le jour, sur Internet, l'expédition Vertical 99, première ten-

tative française d'ascension du Gurla Mandata (Himalaya).
■ [Revue Vertical : www.glenat.com/vertical/vertical.htm](http://www.glenat.com/vertical/vertical.htm)

■ Ecoles du Vercors : www.ac-grenoble.fr/vercors/

Du 19 mai au 19 juin

Festival du film interactif
Le film interactif : nouveau langage cinématographique ? Le premier Festival international du film de l'Internet (FIFI) s'adresse aux réalisateurs, infographistes et informaticiens. Son objectif est d'inciter à la création on line. Clôture des candidatures le 4 mai.
■ www.ecran-noir.com/fifi/cp001.html

Rendez-vous notés par Nicolas Bourcier et Cristina Marino

Manchettes

Le retour des ferrofluides

Le *Financial Times* du 20 avril fait le point sur les applications des ferrofluides. Le quotidien rapporte que ces aimants liquides obtenus par la suspension de minuscules particules magnétiques à l'intérieur d'un liquide support, découverts il y a près de 70 ans, trouvent aujourd'hui une seconde jeunesse. Ils peuvent être utiles dans le domaine de l'environnement pour la séparation des agents contaminateurs, mais aussi pour confectionner des joints de raccordement pour les oléoducs et pour la transmission de l'énergie ultrasonique.

Compaq change de tête

Faute de bénéfices suffisants cette année, l'emblématique patron de Compaq, Eckard Pfeiffer, a donné sa démission le dimanche 19 avril suite à un conseil d'administration houleux. Il est remplacé par Benjamin Rosen, le président du conseil de Compaq. Le *New York Times* du 20 avril consacre sa « une » à l'événement et rappelle la succession de mauvais résultats qui ont entraîné ce départ : érosion de parts de marché sur les très lucratives ventes de serveurs, la chute des prix des PC, mauvaise gestion des stocks et difficultés d'intégration de Digital Equipment, récemment absorbé.

Un site pour l'adoption

L'*USA Today* du 20 avril rapporte la volonté du gouvernement de créer un site Web pour faciliter l'adoption d'enfants aux Etats-Unis. Ce site devrait présenter les photos de plus de 8 000 enfants en attente d'un foyer. Il ne devrait pas être opérationnel avant l'année 2001. Le quotidien précise que la mise en place du site coûtera 1,5 million de dollars (1,4 million d'euros, 9,3 millions de francs) à l'Etat avec des frais de maintenance annuels estimés à 1,25 million de dollars. Actuellement, rappelle *USA Today*, 37 Etats disposent d'un tel site mais le manque de moyens les rend peu opérationnels. La volonté du gouvernement de créer un tel site est fondée sur une statistique qui promet le triplement du nombre d'enfants à adopter en 2001 aux Etats-Unis.

Du danger des mobiles

Les utilisateurs de téléphone portable ont du souci à se faire. C'est ce qu'assure, dans son édition du 10 avril, *New Scientist*, qui relève que, si les risques de cancer ou de « cuisson » du cerveau par micro-ondes ne sont pas démontrés, le coup de fil sur un mobile présente quelques effets secondaires : l'*International Journal of Radiation Biology* (vol. 75) rapporte ainsi des trous de mémoire, ou du moins un temps de réaction accru pour se souvenir chez les sujets exposés.

LA TECHNIQUE

L'air sous surveillance

Les grandes villes françaises se dotent de nouveaux moyens pour tenir la pollution à l'œil

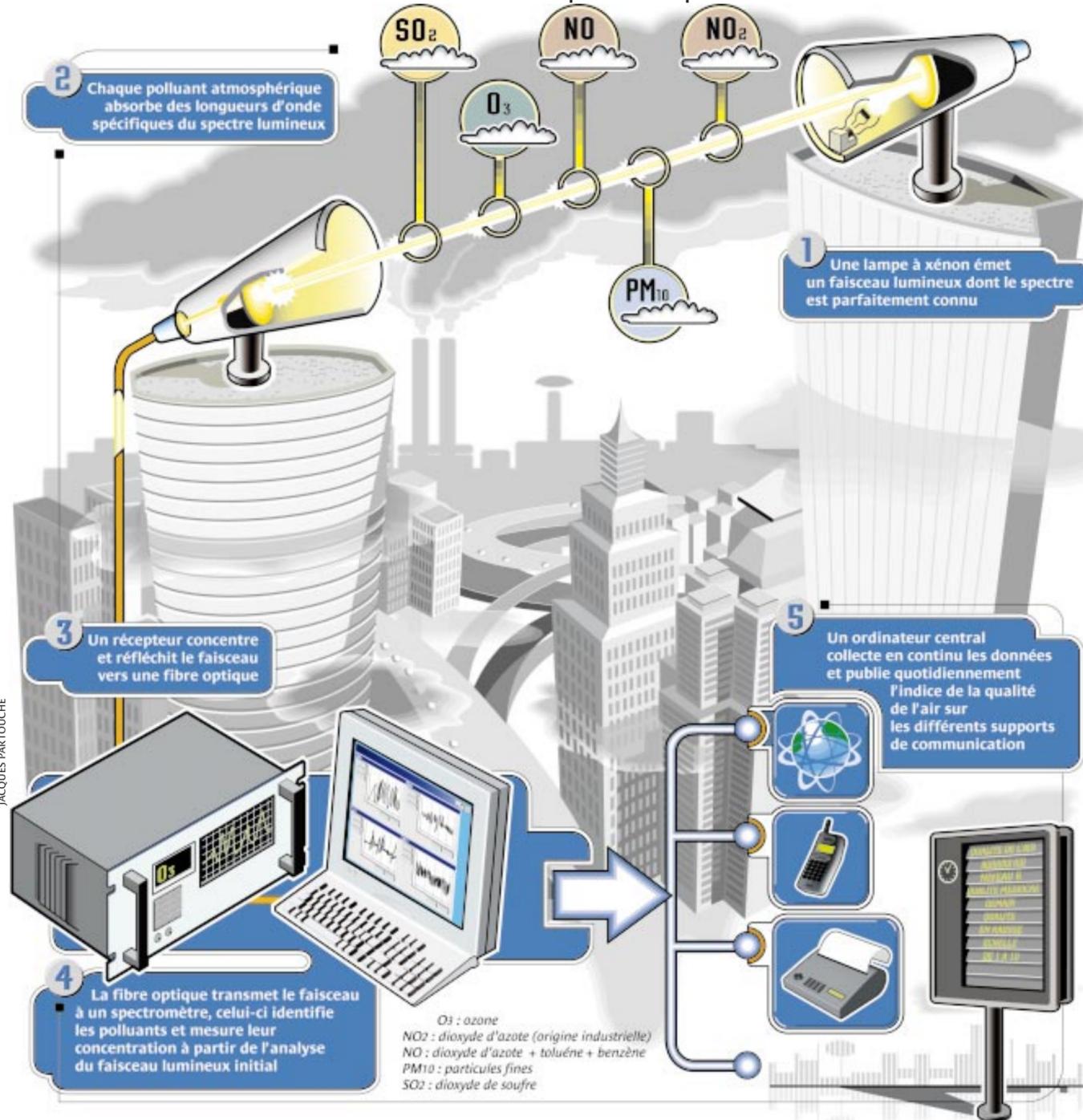
A BORDEAUX, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse, 265 morts prématurés sont dus chaque année à la pollution de l'air, annonçait en guise d'alerte, il y a une semaine une étude de l'Institut de veille sanitaire (InVS). Les résultats de cette enquête confirmaient la forte implication des particules (fumées noires), du dioxyde de soufre (SO₂), du dioxyde d'azote (NO₂) et de l'ozone (O₃) dans la surmortalité par maladie cardio-vasculaire et par maladie respiratoire.

Or la loi sur l'air reconnaît à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé et d'en connaître précisément la qualité. Dans ce souci, Airparif, association chargée de surveiller la pollution atmosphérique en Ile-de-France, publie chaque jour, et depuis février sur son site Web, l'indice de la qualité de l'air de la ville de Paris et de son agglomération, mesuré au cours de la journée par quelque 35 stations implantées en Ile-de-France.

Depuis quelques années, Airparif utilise la méthode DOAS (spectrométrie d'absorption optique différentielle), un système télémétrique qui permet de détecter et d'analyser la pollution atmosphérique sans effectuer de prélèvement d'échantillons d'air. Partant du principe que les gaz polluants absorbent des longueurs d'onde de lumière caractéristiques, le dispositif consiste à émettre un faisceau lumineux sur un trajet de 1 600 mètres reliant la tour Saint-Jacques, dans le centre de Paris, au toit du bâtiment d'Airparif, près de la Bastille, et d'en analyser le spectre. Il est alors possible de mesurer simultanément jusqu'à six polluants d'origine automobile et industrielle sur plusieurs centaines de mètres.

Selon Martine Boissavy Vinau, ingénieure à Airparif, « ce système donne une idée beaucoup plus proche de la pollution réelle ambiante que les stations traditionnelles de prélèvement à point fixe », qui sont généralement situées au ras du sol. Toutefois, celui-ci présente un inconvénient de taille : « Il est difficile à mettre en œuvre en ville, car il doit être situé à une hauteur élevée afin qu'aucun obstacle ne vienne perturber le trajet lumineux ».

Le réseau de surveillance de l'environnement de Lyon expérimente, lui, un Lidar, dispositif dérivé du système DOAS qui permet de réaliser des coupes en trois dimensions de concentrations de polluants, mais qui rencontre encore des problèmes de calibrage et de validation de ses résultats.



St. M.

■ www.airparif.asso.fr

WEBSEEKER 3.0
Editeur : ForeFront
Distribué par Apsydoc
(filiale à 100 % d'AB Soft)
Support : CD-ROM PC
Configuration minimale : PC 486 ;
8 Mo de RAM ; Windows 95-98
Prix : 325 F (50 €)

POUR trouver une information sur Internet, chacun a sa petite technique. Mais comment ne pas avoir la très désagréable impression de manquer une page Web lors d'une recherche ? Et si il existait, quelque part, bien cachée dans un recoin de la Toile, l'information exacte que l'on convoite ?

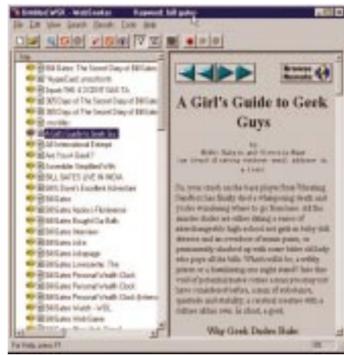
Pour en avoir le cœur net, on peut toujours vérifier sur plusieurs moteurs de recherche. Certains, comme Altavista, optent pour la *full text searching* : à chaque fois que le mot-clé figure sur une page, elle est recensée. Tapez « Kosovo »... et débrouillez-vous avec 294 060 réponses !

Autre technique, l'indexation. A partir de « Kosovo », le moteur Yahoo propose des classements par catégories : 19 sites sont proposés, de l'« exploration géographique », aux « institutions et politique ». Reste que cette navigation est longue, laborieuse et pas toujours efficace.

Heureusement, il y a les « metacrawlers » (moteurs), comme go2net.com, qui proposent de consulter et réunir les résultats les plus pertinents de plusieurs moteurs à votre place. C'est simple, rapide et gratuit. Mais pas forcément complet.

WebSeeker, un logiciel sur CD-ROM, s'impose alors comme le dernier recours : il est le métamoteur le plus abouti à ce jour. Enregistrez l'application, lancez votre navigateur, donnez votre mot-clé ou votre phrase à WebSeeker... et allez boire un café ! En plus des grands généralistes - Altavista, Lycos, Yahoo, Infoseek... - les moteurs spécialisés dans le sport, le droit, les

Maître crawleur



FORERONT

WebSeeker permet de lancer une requête simultanément sur des dizaines de moteurs de recherche, de vérifier et de trier les résultats. Une information plus complète, en un temps record

voyages ou le multimédia sont consultés pour vous. Jusqu'à 120 moteurs, classés par catégories, vont être passés au crible. Trois types de requêtes sont proposées : « éclair », « validée » ou « filtrés ». La première se contente d'offrir les résultats

Si le métamoteur propose une synthèse spectaculaire, l'esprit d'analyse, lui, n'est pas fourni avec le kit

bruts, la seconde supprime les doublons et vérifie si les pages sont consultables. La troisième crée une page Web avec index. Mieux : durant la recherche, les pages sélectionnées sont téléchargées en tâche de fond et leur accès devient alors instantané ! Non seulement on apprécie la fluidité, mais en plus le logiciel se débarrasse des publicités. Une icône rajoutée au début de chaque page permet de passer d'un site à l'autre en un clin d'œil. Une recherche affiné sur le Kosovo prend environ 8 minutes et permet de retenir quelque 1 000 sites. On peut par la suite affiner sa requête, en précisant plusieurs termes à trouver ou à exclure impérativement. WebSeeker permet d'enregistrer une recherche, ainsi que les résultats sur le disque dur, pour être éventuellement mise à jour ultérieurement. Ce métamoteur propose même à l'utilisateur de planifier ses recherches. Au jour et à l'heure dits, le logiciel se connecte seul, parcourt le Web, enregistre les informations et se déconnecte ! Mais attention ! Si le métamoteur propose une synthèse spectaculaire, l'esprit d'analyse, lui, n'est pas fourni avec le kit.

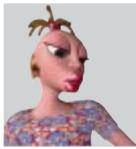
Julien Pot (Canal +)

Le Monde CANAL+

Sabir cyber

Tableur

LE TABLEUR est la plus belle invention de la micro-informatique. On la doit à deux individus, Dan Bricklin et Bob Frankston, inventeurs du logiciel Visicalc (pour Visible Calculator) en 1978. Bricklin était un informaticien qui avait repris ses études à Harvard en 1977, après une première expérience professionnelle pendant laquelle il avait travaillé sur les traitements de texte destinés aux mini-ordinateurs de DEC. Il cherchait à trouver une utilité aux micros et pensait que ceux-ci pouvaient simplifier la gestion des entreprises.



Bricklin était aussi un idéaliste qui pensait que les logiciels devaient être la propriété de tous. Il refusa de déposer un brevet. D'autres s'en chargèrent. Publié au printemps 1979, quelques mois avant Wordstar, le premier traitement de texte, et huit ans après la calculatrice, le tableur venait révolutionner l'histoire du calcul et l'ensemble des rapports entre l'homme et le chiffre.

Excessif ? Je ne crois pas. Le tableur est d'abord une pure invention, peut-être la seule de toute la micro-informatique. Les jeux vidéo, le traitement de texte, Internet, les bases de données, la photo numérique, tout cela a été inventé soit bien avant, soit tout à fait indépendamment. Seul le tableur a été créé *ex nihilo* pour ces nouvelles machines. Avec Lotus 1-2-3, à partir de 1982, c'est d'ailleurs lui et lui seul qui les fait entrer dans les entreprises. Le destin du tableur et celui du micro-ordinateur sont ainsi intimement liés. Mais il y a plus. On considère souvent que le tableur est un « traitement de chiffres », au même titre qu'il y a des traitements de texte. Mais il fait subir aux chiffres bien plus que ce que le traitement de texte fait aux mots. Il les travaille, les ordonne, en fait naître d'autres, et leur donne un nouveau sens. L'équi-

valent littéraire de *tableur* serait *traitement d'idées*.

Dès l'origine, en anglo-américain, le *tableur* fut un *spreadsheet*. Le mot, et l'idée existaient déjà dans un dictionnaire américain de comptabilité de 1952 (Eric L. Kohler's Dictionary for Accountants). Une *spread sheet* (les deux mots étaient séparés) désignait une feuille de travail comportant une matrice permettant de vérifier les calculs comptables par une double approche, en lignes et en colonnes.

Mais le mot ne se traduisait pas bien en français (« feuille en colonnes » ou « format à l'italienne » ?), et son origine y étant inconnue des informaticiens, un grand flottement lexical s'ensuivit chez nous. Comme le *tableur* original s'appelait Visicalc, on commença par parler de *calque*. En mai 1982, dans *L'Ordinateur individuel*, j'essai d'un concurrent de Visicalc, intitulé Supercalc, suggère *calc*, aussitôt traduit « calque ». Mais, si les initiés comprennent d'où ça vient et relie *calque* à *calcul*, les nouveaux venus ne voient pas le rapport entre un logiciel de calcul et une feuille de papier calque.

En juillet, *calque* est remplacé par *calculateur visible*, décalqué de Visicalc. En septembre, on se résignera pour *tableau magique*, avec d'une défaite de la raison. Un an après, le numéro récapitulatif « Cinq ans d'informatique individuelle » risquera un « *tableur ou calque* », qui signifie la fin d'une époque. A partir de la fin 1983, on dit *tableur*.

Ces trois ans de tâtonnements ne furent pas perdus, car *tableur* est bien supérieur à *spreadsheet*. Le mot français, plus général, ne reste pas collé à la glèbe comptable, et il est en plus actif. C'est justice, car le *tableur* agit bel et bien sur ce qu'on entre dans ses cellules.

Cléo (Canal +)

Tendance

MOT solidement implanté, sans concurrence chez les noms communs. Mais le danger vient justement de l'absence de concurrence. Le monopole de fait de Microsoft sur le marché du *tableur*, transforme Excel, le produit de la marque, en nom de moins en moins propre.

Dico

L'ENTRÉE de *tableur* dans le Petit Larousse fournit un bel exemple des difficultés culturelles françaises à s'emparer du domaine. Le mot est bien présent dès 1987, mais sous l'extraordinaire définition suivante : « *Logiciel permettant d'opérer une partition fine d'un écran d'un visuel* » ! La bourde sera corrigée dans les années 90 avec la définition suivante : « *Programme de création et de manipulation interactives de tableaux numériques visualisés* », qui n'est pas un modèle non plus, mais qui dure à ce jour. Le portugais utilise *spreadsheet*, l'italien *foglio elettronico*, l'allemand *Kalkulationstabelle* et l'espagnol *hoja de balance*.

Dans les rayons

Dico jeunes

Des images et des sons, une interface simple et amusante, une interface de recherche puissante, un correcteur orthographique basé sur la phonétique, une intégration complète au traitement de texte Word : rien ne manque, en somme, au Robert Junior pour être l'indispensable compagnon de route des dernières années d'école et des premières années de collège. Au programme, pour les 8-12 ans, 20 000 mots, 40 000 sens, 28 000 exemples, 7 000 mots prononcés et pas moins de 320 groupes thématiques.

■ Le Robert Junior (Havas Interactive). Pour PC. 299 F (45,58 €).

L'Egypte éternelle

L'Egypte ancienne est actuellement le sujet de prédilection des éditeurs multimédias. Mais, s'il ne fallait consulter qu'un seul des nombreux CD-ROM consacrés à ce thème, *L'Egypte au temps des pharaons* tiendrait vraisemblablement la corde. D'autant que depuis le 9 avril 1999, et jusqu'au 12 juillet de la même année, ce titre devient plus interactif que jamais, avec l'exposition, organisée au Grand Palais par la Réunion des Musées nationaux et le Louvre, « L'art égyptien au temps des pyramides ». A noter que ce CD-ROM a été reconnu d'intérêt pédagogique par le ministère de l'éducation nationale.

■ *L'Egypte au temps des pharaons* (Le Louvre et la Réunion des Musées nationaux). Pour Mac et PC. 299 F (45,58 €).

Dernières parutions

■ *Internet et après ?* (Flammarion). - La « théorie critique des nouveaux médias » proposée par le médiatique Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS. Un peu ardu, mais passionnant, pour comprendre que « *l'idéologie technique d'aujourd'hui n'est pas moins dangereuse que les multiples dominations d'hier* ». 129 F (19,67 €).

■ *Sim City 3000* (First Interactive). - On ne présente plus le jeu, dont la troisième version vient de sortir, et dont les deux premiers volumes avaient conquis plus de sept millions de joueurs. Mais voici maintenant le livre, guide officiel pour créer la ville de ses rêves. 99 F (15,23 €).

■ *Le Théâtre de minuit* (Syrinx). - Un CD-ROM d'éveil, comme on dit un livre d'éveil : Murielle Lefèvre a mis en scène et en musique (sur une création de Mishiru Oshima - le CD-ROM est produit par la chaîne de télévision japonaise NHK), les images de Kveta Pacosva, artiste tchèque spécialisée dans le dessin pour enfants. Sans le moindre texte additionnel, ce titre est destiné, en priorité, aux moins de 6 ans. 199 F (30,34 €).

Et pour vous, que pouvons-nous mettre au .com?

Nous sommes le point de .com

